This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

600051797Z

LE

PALAIS DUCAL

DE NANCY.

LE
PALAIS DUCAL
DE NANCY,

PAR M. HENRI LEPAGE,

Archiviste du département de la Meurthe,
Correspondant du ministère de l'instruction publique pour les travaux historiques,
Président de la Société d'Archéologie lorraine et du Comité du
Musée historique lorrain, Membre de l'Académie de
Nancy et de plusieurs sociétés savantes.

BIBLIOTHECA BODLEIANA

NANCY,
A LEPAGE, IMPRIMEUR-LIBRAIRE-ÉDITEUR DE LA SOCIÉTÉ,
Grande-Rue (Ville-Vieille), 14.

1852.

237. a. 202.

LE PALAIS DUCAL

DE NANCY.

I.

1329-1508.

Des deux monuments dont le duc Raoul avait doté sa capitale, l'un, l'insigne église collégiale Saint-Georges (1), a été rasé jusque dans ses fondements ; l'autre, le Palais Ducal, amputé, dégradé, déshonoré, n'est plus que l'ombre de lui-même, et personne ne reconnaîtrait, dans cet édifice si déplorablement mutilé, la *triomphante maison ducale* dont parlait avec un patriotique orgueil Edmond du Boulay ; le *magnificum Palatium* qu'admirait le voyageur Jodocus Sincerus ; la résidence vraiment royale enfin, où Louis XIV et

(1) Voir ma notice sur la collégiale St-Georges, insérée au tome Ier des *Bulletins de la Société d'Archéologie lorraine.*

Anne d'Autriche se trouvaient plus commodément qu'au Louvre.

Il ressemble aujourd'hui à un cadavre dont on aurait détaché tous les membres et auquel il ne serait resté que le tronc. On ne voit plus rien, en effet, des bâtiments qui longeaient, d'un côté, les Cordeliers ; de l'autre, la Carrière, en s'appuyant sur Saint-Georges, et se reliaient par un vaste corps-de-logis ; rien de cette fameuse tour, merveille d'architecture, jusqu'au haut de laquelle pouvaient monter les carosses de la cour ; rien du parterre que terminait la rampe décorée de statues, chefs-d'œuvre de Drouin ; rien du jardin qui s'étalait en amphithéâtre sur le bastion des Dames, et d'où la vue se promenait sur le riant bassin de la Meurthe.

Une seule aile du Palais est encore debout ; mais la double façade de ce débris, si majestueux et si riche en souvenirs, n'a pas échappé complétement aux coups du vandalisme : elle a perdu : ici, les médaillons qui renfermaient les portraits de nos ducs ; là, la tourelle saillante dont l'empreinte se voit sur le mur ; ses énormes gargouilles, capricieuses fantaisies d'artiste, que rattachait l'une à l'autre un large cordon de pierre, maintenant brisé dans plusieurs endroits ; elle a perdu ses cheminées gracieuses, ses lucarnes avec leurs épis déchiquetés, et la crête qui surmontait le comble de sa toiture, pareille à une dentelle d'or (1).

Le Palais a subi, à l'intérieur, de non moins regrettables mutilations : la splendide salle d'Honneur, avec son riche plafond où brillaient, près du chiffre de Charles III, les croix et les alérions, emblèmes nationaux, n'existe plus ; c'est à peine si la Galerie des Cerfs, veuve de sa voûte où se mêlaient l'or et l'azur, porte quelques faibles traces des pein-

(1) Cette crête, en cuivre doré, a été, dit-on, transportée à Vienne en Autriche.

tures qu'avait rajeunies le pinceau de Bellange ; cette salle, jadis témoin de tant d'imposantes cérémonies, est devenue depuis longtemps un ignoble grenier à fourrage, tandis que les galeries inférieures sont transformées en écuries et qu'un épais badigeon couvre les belles sculptures de leurs chapiteaux.

Malgré ces dégradations dont ne sauraient trop gémir les amis des arts et des souvenirs historiques, on doit presque s'estimer heureux à la vue des portions si intéressantes du Palais qui ont eu le bonheur d'échapper comme par miracle à la destruction. D'une part, c'est l'ancien escalier de la tour de l'Horloge, resté à peu près intact, et qui conduit à la Galerie des Cerfs. Plus loin, c'est la splendide Porterie d'Antoine, type précieux et rare d'une époque qui vit s'accomplir une révolution dans l'architecture ; véritable frontispice d'une demeure princière, et bien digne de servir de passage aux cortéges pompeux qui suivaient nos ducs à leur entrée dans leur capitale ou les conduisaient à leur dernière demeure.

Derrière ce portail, rendu maintenant à sa magnificence primitive (1), se trouvent encore deux débris qui ont aussi survécu au temps et aux dévastations : c'est le porche et le vestibule qui l'avoisine, dont les voûtes ont conservé leurs clés historiées enrichies de portraits et de devises (2).

(1) Les restaurations de la Porterie, commencées en 1848, ont été terminées en 1849. C'est M. Reber, artiste alsacien, mort récemment, qui les a exécutées. Quant à la statue du duc Antoine, elle est l'œuvre de M. Giorné Viard, de St-Clément, pensionnaire du département de la Meurthe et de la ville de Nancy. L'inauguration de cette statue, sur le portail, avec le modèle en plâtre, a eu lieu pendant la 17e session du Congrès scientifique de France, qui s'est tenue à Nancy, au mois de septembre 1850.

(2) Le porche servait encore, il n'y a pas longtemps, de magasin à la ville ; le vestibule était occupé par les latrines des bureaux de la

Voilà ce qui reste de l'ancien Palais des ducs de Lorraine ;

préfecture. Ces deux locaux ont été cédés, le premier par la ville, le second par le département, au Comité du Musée historique lorrain, qui les a fait restaurer et approprier, à l'aide de fonds provenant d'une souscription nationale, et y a placé provisoirement son Musée, dont l'ouverture a été faite au public le 25 août 1851. En commémoration de cet événement, le Comité a fait graver, sur une lame de cuivre, l'inscription suivante, où sont rappelés sommairement les faits qui se rattachent à la fondation du Musée lorrain :

SOUS L'ADMINISTRATION DE MM.
A. DE SIVRY, PRÉFET DE LA MEURTHE,
LEMOINE, MAIRE DE NANCY,
ET LA DIRECTION DE MM.
CHATELAIN, MOREY ET VIVENOT, ARCHITECTES,
LA SOCIÉTÉ D'ARCHÉOLOGIE LORRAINE
ET
LE COMITÉ DU MUSÉE HISTORIQUE LORRAIN,
REPRÉSENTÉS PAR
LES MEMBRES DE LEUR BUREAU, MM.
HENRI LEPAGE, PRÉSIDENT,
ALEXANDRE GÉNY, VICE-PRÉSIDENT,
L'ABBÉ GUILLAUME, SECRÉTAIRE-ARCHIVISTE-TRÉSORIER,
ET CH. DE SAINT-GERMAIN, SECRÉTAIRE DU COMITÉ,
ONT,
A L'AIDE D'UNE SOUSCRIPTION NATIONALE,
SOUS LES AUSPICES DU GOUVERNEMENT,
D'APRÈS L'INITIATIVE PRISE PAR MM.
J. MONET, MAIRE DE NANCY,
ET
A. BRUN, PRÉFET DE LA MEURTHE,
POUR LA CONSERVATION DES SOUVENIRS DE TOUTES LES GLOIRES
DE L'ANCIENNE LORRAINE
(MEURTHE, MEUSE, VOSGES, MOSELLE, HAUTE-MARNE),
FONDÉ CE MUSÉE,
SOLENNELLEMENT INAUGURÉ,
EN PRÉSENCE DU CONGRÈS SCIENTIFIQUE DE FRANCE,
LE 10 SEPTEMBRE 1850,
ET DONT
LA PREMIÈRE SALLE A ÉTÉ OUVERTE AU PUBLIC
LE 25 AOUT 1851.

de cet édifice qui, au dire de Nicolas Remy (1), ne le cédait à aucun autre « en solidité de structure, commodité de logement, salubrité d'air et embellissement de tout ce que la main de l'homme y a pu apporter. » Touchant, d'un côté, à la collegiale princière de Saint-Georges ; de l'autre, à l'église funèbre des Cordeliers, il formait, avec ces deux monuments, un majestueux ensemble qui explique l'admiration dont il était l'objet. Du reste, on peut s'en convaincre en jetant les yeux sur la planche de la *Pompe funèbre de Charles III*, où est représentée la façade sur la Grande-Rue avec tous ses détails d'architecture ; et sur celles où Callot et Deruet nous montrent le Palais Ducal avec ses jardins et ses bâtiments, tel qu'il était dans la première moitié du XVIIe siècle, c'est-à-dire au temps de toute sa splendeur (2).

Malgré la tradition constante et généralement admise, qui attribue au duc Raoul la fondation du Palais Ducal, je crois qu'il faut faire remonter à une époque antérieure au règne de ce prince la construction de cet édifice.

(1) *Discours des choses advenues en Lorraine, depuis le decez du duc Nicolas, jusques à celuy du duc René.* Pont-à-Mousson, par Melchior Bernard... 1605.

(2) Je parlerai plus loin de ces deux dernières gravures, qui occupent une place importante dans l'histoire du Palais Ducal.

Un manuscrit (1), malheureusement incomplet, conservé à la Bibliothèque publique de Nancy, et que j'ai eu occasion de citer dans ma notice sur la collégiale Saint-Georges, donne à entendre qu'il existait déjà, du temps de Ferry III, ou même de Mathieu II, un château sur l'emplacement de celui qu'habita Raoul ainsi que la plupart de ses successeurs (2).

Le manuscrit dont je viens de parler, commence par ces mots : « ..... palais une chapelle sous l'invocation de sainte Catherine, peut-être à cause de la singulière dévotion de Catherine de Limbourg, sa défunte mère, à l'égard de cette sainte martyre. » Or, on sait que Catherine de Limbourg était femme de Mathieu II et mère de Ferry III.

On lit encore dans l'*Etat du temporel des paroisses* (3), dressé, dans les premières années du XVIIIe siècle, par ordre de Léopold, que Raoul, ayant le dessein d'établir une église de chanoines réguliers à Nancy, « choisit cette cha-

(1) *Histoire du chapitre de Saint-Georges et de ses prévôts.*

(2) Ce château ne saurait être celui dont il est parlé dans l'échange fait, en 1153, entre Drogon Ier et le duc de la Lorraine Mosellanique, puisque le château de Drogon avait la ville au-dessous de lui : *castrum de Nanceio, villam subter illud constructam,* etc. (Voir ma notice sur la collégiale St-Georges, preuves, p. IV.)

M. Noël, dans le 6e numéro de ses *Mémoires pour servir à l'histoire de Lorraine,* prétend que, du temps de Thiébaut Ier, c'est-à-dire de 1213 à 1220, il existait à Nancy deux châteaux, dont l'un fut brûlé par les troupes de la comtesse de Champagne. Ce château était-il situé, comme le croit M. Noël, sur l'emplacement de l'ancienne Tonderie ? était-ce le Sorupt, comme je l'ai dit ? ou bien était-il construit à l'endroit qu'occupa le Palais de nos ducs ? Toutes les suppositions sont permises, mais aucune n'est corroborée par des preuves.

(3) Archives du département.

pelle castrale (celle de Sainte-Catherine) ou église *faisant partie de son palais*, et l'érigea en collégiate à l'honneur de Dieu, de la sainte Vierge et de saint Georges, laquelle il avait fait bâtir à ses frais. »

Outre ces deux documents, dont le caractère d'authenticité est, il est vrai, fort contestable, il en existe un qui mérite toute confiance, et où se trouvent confirmés, jusqu'à un certain point, les faits qui viennent d'être allégués : c'est le titre d'érection de la collégiale Saint-Georges (1). On y lit que Raoul fonde cette église dans une partie de son hôtel ou de sa maison (*in quâdam parte hospitii nostri seu domûs nostræ*).

Ce titre est de l'année 1339 ; Raoul n'avait commencé à régner qu'en 1329, et encore sous la tutelle de sa mère, puisqu'il n'était âgé que de quinze ans. Est-il raisonnablement admissible qu'un si court espace de temps ait suffi à la construction d'un hôtel renfermant une chapelle, surtout si l'on considère que, de 1332 à 1339, Raoul eut à s'occuper de ses démêlés avec les bourgeois de Toul et l'archevêque de Trèves, et de sa guerre avec le comte de Bar ?

On pourrait, à la vérité, opposer à cette assertion le passage suivant de la *Dissertation historique sur Nancy* (2), qui paraît concluant au premier abord : « Le principal bâti-

(1) Voir la notice sur St-Georges, preuves, p. v, où se trouve reproduit le texte français de la fondation de la Collégiale.

(2) *Dissertation historique sur la ville de Nancy*, composée en 1619 par M. le président de Rennel, augmentée et conduite jusqu'à l'année 1752, par J.-F. Nicolas fils, citoyen de Nancy. Ms. de la Bibliothèque publique de Nancy. Cette Dissertation, désignée généralement sous le titre de Mémoire de M. de Rennel, a été composée, en réalité, par un chanoine de la Primatiale, dont on ne sait pas le nom.

ment de Nancy, c'est le Palais où demeurent les ducs souverains de Lorraine, autant accompli que palais qui fût en Europe, pour ce qu'il contient. *Le premier qui l'a commencé et rendu commode pour y loger, fut le duc Raoul ;* quant à ses prédécesseurs, ou ils demeuraient à Neufchâteau, ou à Amance, ou à Châtenois, et plusieurs en France pour l'ordinaire. Néanmoins quelquefois ils résidaient à Nancy, comme Theodoric (Thierry).... qui demeuroit au vieux château (1). Mais le duc Raoul fit sa résidence en ce Palais..... où Jean, son fils, et Charles II ont aussi résidé, mais principalement René II, qui.... y a établi du tout sa demeure et disposé le Palais pour lui et ses successeurs.... »

Le Mémoire auquel sont empruntées les lignes qui précèdent, n'a été écrit qu'en 1619, et ne peut être, par conséquent, considéré comme aussi digne de foi qu'un document contemporain : ce qui le prouve, c'est que, sur plusieurs points, il n'est pas d'accord avec la Chronique de Lorraine. Il me semble donc qu'il ne faut pas lui accorder une importance trop grande, et qu'en ce qui concerne Raoul, par exemple, il faut se borner à admettre que ce prince rendit le Palais « commode pour y loger. »

Quoiqu'il en soit, il paraît certain, d'après les témoignages que je viens de citer, que ce Palais, cette maison ou cet hôtel, comme on voudra l'appeler, est antérieur à l'année 1339. Il était bâti très-solidement et flanqué, par derrière, de tours dont on a trouvé les vestiges en détruisant le bastion des Dames pour former la terrasse de la Pépinière. Un mur, également flanqué de tours, partait de ce château et, tra-

(1) L'*Antiquum Palatium*, bâti sur l'emplacement qu'occupe aujourd'hui l'hôtel de la Monnaie, et dont, en 1298, Ferry III abandonna une partie aux Prêcheresses, pour y construire leur couvent.

versant l'espace occupé aujourd'hui par la Carrière, rejoignait celles de la porte Saint-Nicolas, laquelle s'élevait à l'extrémité de la Grande-Rue (1). Une enceinte pareille reliait peut-être le château à l'*Antiquum Palatium*, et complétait ainsi l'ensemble des fortifications de Nancy à cette époque.

D'après l'auteur de la *Dissertation historique*, Jean Ier et Charles II faisaient leur résidence au Palais Ducal. Cette assertion, du moins en ce qui a rapport au dernier de ces princes, est, jusqu'à un certain point, contredite par la Chronique de Lorraine. On y lit, en effet, qu'après la victoire qu'il remporta sur les Messins en 1429, Charles enferma ses prisonniers dans la Grand' Maison (le bâtiment actuel de la Monnaie), et « print sa demourance en la maison où à présent le Clerc Juré demeure. » La même Chronique, en racontant la venue de Jeanne Darc à Nancy, dit que le duc avait son écurie à l'endroit où s'élevèrent plus tard l'église et le couvent des Cordeliers : « Le Duc pour lors son ecurie estoit où les piedz deschaulx sont à présent. »

J'ignore absolument quels travaux furent faits au Palais sous les premiers successeurs de Raoul, et quelle importance avait cet édifice. Il paraît qu'il était déjà considérable ; car,

(1) *Histoire des villes Vieille et Neuve de Nancy*, par J.-J. Lionnois. Suivant cet historien, le Palais de Raoul était placé à peu près dans l'endroit où était le bastion des Dames. « Lorsqu'on a démoli ce bastion, on a trouvé les restes des cuisines dans les tours qui flanquaient ce Palais. Il est probable qu'elles étaient environnées de fossés pleins d'eau, et que c'est là la cause et l'origine de la mare où les filles et les femmes de Laxou venaient battre l'eau la première nuit des noces de nos anciens souverains. » Cette servitude, dont il n'est, du reste, fait mention dans aucun document authentique, fut, dit le même historien, abolie par Renée de Bourbon, épouse d'Antoine, en reconnaissance du bon accueil que lui avaient fait les femmes de Laxou lors de son arrivée à Nancy.

dans le récit qu'il nous a laissé des fêtes qui furent célébrées à Nancy en 1445, pour les doubles fiançailles d'Iolande d'Anjou avec Ferry de Vaudémont, et de Marguerite de Lorraine avec le roi d'Angleterre, un écrivain digne de foi (1) semble dire que ces fêtes eurent lieu au Palais, où se trouvaient réunis en grand nombre des princes, des seigneurs et de nobles dames.

D'après ce que disent d'autres écrivains, on serait tenté de croire que l'étendue du Palais ne permettait pas d'y offrir l'hospitalité aux étrangers de distinction qui visitaient la capitale de la Lorraine. Ainsi, lorsqu'en 1457, une députation de Hongrois passa par cette ville, se rendant près du roi Charles VII, on fut obligé de les loger « en la maison Pelegrin. »

Vers le même temps, cinquante chevaliers français, de la garnison de Vaucouleurs, étant venus à Nancy prendre part à un tournoi auquel ils avaient été conviés, on les logea, dit Henriquez (2), « dans la maison de Jean Perrin, où sont à présent les Cordeliers. »

Quoiqu'il en soit, le Palais Ducal s'appelait anciennement

(1) M. de Villeneuve. Je dois ajouter cependant que le savant auteur de l'*Histoire de René d'Anjou* se trompe en disant que les tournois offerts par René Ier au roi Charles VII et aux gentilshommes de France et d'Angleterre, eurent lieu sur la Carrière. Ce fut seulement sous Charles III que la Rue Neuve fut aplanie et servit aux joûtes. Jusqu'à cette époque, les combats chevaleresques se donnèrent, soit dans la cour du Palais, soit sur la place du Château, aujourd'hui la place des Dames. C'est là notamment que six des chevaliers français de la garnison de Vaucouleurs luttèrent contre six gentilshommes lorrains, auxquels resta l'honneur de cette journée. (La Chronique de Lorraine, qui raconte cette particularité, la fixe à l'année 1462.)

(2) *Abrégé chronologique de l'histoire de Lorraine.*

la Court, nom qu'il porta longtemps, et qui lui venait sans doute de sa destination même.

Le duc Nicolas étant mort subitement à son retour de France (1473), on prétendit qu'il avait été empoisonné (enherbé) par quelques-uns de ses serviteurs, et le peuple se précipita en foule dans le Palais pour punir ceux qu'il soupçonnait d'être les auteurs de ce crime. « Quant à *la Court* vindrent, dit la Chronique, ne trouverent que le pauvre Duc, qui sur son lit de camp estoit, vestu d'une longue robe de velour noire, une barette sur sa teste, des bourgettes les pieds chaussiés, une espée tout du loing de luy... »

Ce fut dans la Court que René II, après avoir prêté serment à St.-Georges, vint s'établir avec la noblesse qui l'accompagnait. « Apres la messe dicte, les seigneurs dedans furent menez, là firent grande chiere avec les seigneurs de la chevalerie l'espace de quatre jours. »

Au mois de septembre 1473, lorsque le duc de Bourgogne passa par Nancy, conduisant à Dijon le corps de son père Philippe, René « luy presentit sa Court pour luy estre logié.... sy en la Court losgié ne se vouloit, on avoit desja pour luy ou pour le duc René, prins le losgis en la maison de Vatrin Maloix, que pour lors en Lorraine estoit recepveur. Le duc Charles moult remercia du present que le duc René luy presenta; dict le duc Charles : Pour sy peu de temps qu'ay icy à demeurer, j'ay un losgis assé raisonnable, je prendray en patience... »

Deux ans après, Charles-le-Téméraire entrait en triomphateur dans ce même Palais où il avait refusé l'hospitalité du trop confiant duc de Lorraine; entouré de princes et de seigneurs, ses vassaux ou ses alliés, il y présidait les Etats du duché, et adressait à ses nouveaux sujets les promesses les plus propres à tromper leur patriotisme. « Sa personne en

la Court fut pris son logis. » Elle « estoit pour ses gens moult noblement preparée, toutes les chambres bien aornées et la cuisine bien apprestée. Le Duc et tous les plus grands dedans ladite Court fut mené à grand triomphe... Moult bien la grande salle fut preparée; deux cheminées y avoit, les fit abattre; ung grand pretoire en ladite Salle fit dresser, tous tendus de drap de soye, la chaire au milieu toute couverte de drap d'or (1)... »

Je serais porté à croire, sans cependant oser l'affirmer, que la Grande Salle dont parle la Chronique, n'est autre que la Galerie des Cerfs; on trouve, en effet, dans les comptes de cette époque, la mention d'une somme de six deniers, payée par le Cellerier de Nancy, « pour corde à pendre *la corne de serfz* qui sert de chandellier en la grant salle de la Court. »

Les officiers du duc de Bourgogne s'étaient logés dans le Palais : M. de Bièvre, gouverneur de Lorraine, se tenait dans la chambre de Parement; M. de Mohet occupait une pièce communiquant aux galeries; les tentes et pavillons de Charles-le-Téméraire étaient enfermés dans le grenier à blé « devers la Grande Salle. »

(1) On trouve la mention suivante dans le « Papier des receptes et despences des offices de passageur et celerier de Nancy » pour l'année 1475-1476 : « Fait despence de la somme de trente sept livres nuefz solz six deniers d'Artois, compté vingt patars pour livres, lesquelz il a paiés et delivrés selon le contenus des parties devisées... en une feuille de papier faisant mention des ouvraiges fais et des ouvriers qui furent mis en euvres par l'ordonnance et commandement du maistre d'ostel de monseigneur de Bourgogne pour preparer la salle où a esté tenue la journée des estas de ce pays de Lorraine en ceste ville de Nancy... »

C'est probablement dans cette même salle que René avait tenu les Etats au commencement de l'année 1475, pour leur faire connaître les motifs qui l'avaient engagé à déclarer la guerre au duc de Bourgogne.

Mais, comme la Court avait beaucoup souffert pendant le siége de Nancy, on fut obligé d'y faire de nombreuses réparations. On refit le tuyau de la cheminée de la chambre des Comptes, qui avait été renversé d'un coup de bombarde; on recouvrit tout à neuf le toit du petit grenier joignant la Grande Salle « pour ce que tous ce tois estoit esté desrompu par les Allemans. » Divers travaux furent exécutés en la tour devers la maison de l'argentier, à la loge derrière la cour, à l'endroit de St.-Georges ; à la fontaine, à la grande cuisine joignant la montée de la Grande Salle, à la petite salle, à la chambre du cellerier, à « l'escriptoire, » à la grande salle dessus la cuisine, à la tour de la chambre des Comptes, au beffroi derrière St.-Georges; enfin, à la chambre de Parement, dont les trois grandes verrières avaient été « desrompues (1). »

Le Palais eut encore à souffrir pendant le double siége de Nancy par les Lorrains et les Bourguignons. Aussi, lorsqu'après sa mémorable victoire sur Charles-le-Téméraire, René rentra dans sa capitale, qu'il venait de reconquérir pour la seconde fois, « en la Cour point ne peut losgier, parce qu'elle estoit toute desolée; en plusieurs lieux on avoit pris le bois pour chaulfier ceux qui en la garnison estoient. Ledict prince pour son logis eut la maison du prevost Arnoul (2). »

Il n'y demeura probablement que le temps nécessaire pour faire faire au Palais les plus urgentes réparations, et vint s'établir bientôt dans l'antique résidence de ses pères :

Dès qu'il se veit a doulx repos
En son palais et domicille,
Entre vassaulx, clers et suppostz
Fist son estat beau et facille (3).

(1) Registre précédemment cité.

(2) Chronique de Lorraine.

(3) *Cronicque abregée par petis vers huytains des Empereurs, Roys et ducz Daustrasie*, etc.

Après avoir donné ses premiers soins à la réformation de la justice et de la police, René résolut « d'agrandir et embellir ses villes de quelques signalez bastimens et edifices. Et commença par celle de Nancy, laquelle il fit premierement paver tout à neuf, puis l'accrut de ce beau Palais où ses successeurs Dues se sont toujours losgez depuis luy (1).... »

Selon l'auteur de la *Dissertation historique*, René, « ruina ce qui étoit fait auparavant pour le bâtir superbement et avec beaucoup plus grande commodité que n'avoient fait ses predecesseurs. » D'après la Chronique de Lorraine, c'est au mois de mars 1502, que « fut commencée la noble Mason au lieu de Nancy, par l'ordonnance du bon et vaillant Roy René. » Un des motifs qui l'engagea à entreprendre ces travaux, fut, dit-on, de soulager son peuple qui avait beaucoup souffert de la famine l'année précédente.

Telles sont les notes, malheureusement bien succinctes, qui se trouvent dans nos historiens; Nicolas Remy nous apprend encore, mais sans entrer dans aucun détail à cet égard, que, du temps de René II, le Palais communiquait avec les Cordeliers et avec St-Georges : « venant aussi à remarquer la commodité qu'il y a d'aller à couvert dudict Palais à l'une et à l'autre desdictes eglises. »

En l'absence d'une vue ou d'une description de la Court à cette époque, il faut se borner à cette simple mention, de laquelle il semble ressortir que le Palais embrassait alors, sur la Grande-Rue, l'espace qu'il occupe encore aujourd'hui.

Du reste, on aurait tort de prendre à la lettre le passage de la Chronique de Lorraine que je viens de rapporter: les travaux exécutés au Palais par ordre de René, ne datent pas seulement de 1502, mais remontent à l'année même où eut

(1) Nicolas Remy, ouvrage cité plus haut.

lieu la bataille de Nancy : dès le mois de février 1476, on s'occupa à faire des réparations dans l'intérieur des appartements (1), et en 1477, on travaillait au « neuf ouvrage de la Court (2). »

En 1479 et 1480, de nouvelles réparations furent faites à l'occasion de la venue de la duchesse de Lorraine à Nancy. Dans le courant des années suivantes, on fit successivement la chambre des armures de Monseigneur (1481-1482), la chambre des Comptes et du Trésor avec leurs appartenances (1488-1489), une neuve chambrette pour la Reine, auprès de sa chambre « qui tend sur les galeries de bois du jardin (1493-1494), etc. Ces travaux furent dirigés par un nommé Jean de Forge, architecte ou maître des œuvres de la ville de Nancy, puis du duché de Lorraine.

Outre ces indications sommaires, on en trouve beaucoup d'autres qui, groupées ensemble, peuvent, jusqu'à un certain point, suppléer aux détails qui nous manquent, et donner une idée de l'importance qu'avait déjà le Palais Ducal sur la fin du XVe siècle.

Les appartements occupés par le duc se composaient de deux chambres et d'un retrait; d'une garderobe sur la petite

(1) Un chapitre des comptes du Cellerier de Nancy est consacré à la « despence pour les refections et rentencions des chambres de l'ostel... faittes au mois de febvrier, mars, etc, mil iiij^c soixante et seize. » A dater de cette époque, les registres du Cellerier continuent à renfermer des chapitres spéciaux pour la dépense faite chaque année en l'hôtel du duc, pour constructions, réparations ou entretien.

(2) Payé à Pelegrin, valet de chambre de monseigneur le duc (par mandement du 27 octobre 1477)..., c fr. (80 livres) que mondit seigneur a ordonné lui bailler pour convertir et emploier au nuefz ouvraige que mondit seigneur a ordonné faire presentement en la Cour de Nancey. (Comptes du Receveur général de Lorraine pour l'année 1476-1477).

cour; d'une autre chambre « en la tour hault, » peut-être la même que celle désignée comme étant « dans la tour dessus la vieille chapelle; » d'une cuisine de bouche « devant la fontaine de la cour; » d'une chapelle ou oratoire, que le célèbre Gérard Jacquemin, de Commercy, avait décorée de sculptures (1), et où se voyait un portrait de saint Grégoire, peint par maître Barthelémy (2); d'une armurerie ou chambre des armures, donnant sur la rue; de deux « escriptoires, » probablement des cabinets de travail, le premier sur le jardin, le second dans une autre partie du Palais, et chauffé par une petite chambre au-dessous; enfin d'une bibliothèque ou librairie, sur les rayons de laquelle, figuraient à côté des œuvres de Jean Gerson (3) et de Bocace, des Chroniques de Froissart

(1) A Gerard Jaiquemin, ymagier demeurant à Toul, pour une Nunciade avec les armes de Monseigneur qu'il a ordonné mettre sous la tablette sur l'autel de la chapelle de Monseigneur... (Comptes du Receveur général pour 1480-1481.)

Je crois devoir ajouter à cette mention la note suivante qui se trouve dans le recueil des Lettres-patentes, sous la date du 1er janvier 1486 : « Mandement sur le receveur général Antoine Varrin, portant cent cinquante escus (à raison de vingt cinq gros piece) restans de deux cens escus à quoi le Roy de Sicile avoit marchandé à Me Jacquemin l'imaigier, Me des œuvres du grand portail de l'eglise cathedrale de Toul, de faire et tailler l'image du Roy de Sicile avec ses armoyries en ouvrage eslevé et icelle asseoir audit grand portail. »

(2) Payé à maistre Berthelemy, painctre, huict florins d'or pour ung tableau où est painct St Gregoire qu'il a fait pour la chappelle du Roy... xvj fr. (Comptes du Trésorier général pour 1505-1506.) Ce maître Barthélemy est sans doute le même qu'un nommé Bartholomeus Vest, peintre allemand, qui se trouve plusieurs fois mentionné, mais sans aucun détail, dans les comptes du temps de René II.

(3) A messire Didier Tallart, qu'il avoit payé par ordonnance du Roy à maistre Jehan Grillot pour les *œuvres de maistre Jehan Gerson*, les relieure et enlumineure d'icelles, dix frans. (Comptes du Trésorier général pour 1492-1493.)

(1), des Histoires de Martii Anthoni Sabelli, et de *Strabo, de Situ orbis* (2), » des bibles, des bréviaires, un diurnal (3), la plupart copiés par François Elzvir (4) et Gilles du Bouchet (5), reliés par Pierre Jacobi (6), et enrichis d'enlumi-

(1) A Julien Logeart, libraire à Bar, troys florins d'or pour les *Chroniques de Froissard* et ung florin pour un autre livre de *Bocasse*. (Comptes du Trésorier général pour 1505-1506.) Le duc avait précédemment fait acheter, chez le même libraire, plusieurs « petits livres » dont on ne donne pas l'intitulé.

(2) Au même, « pour l'achapt de deux livres, assavoir *les histoires de Martii Anthoni Sabelli* et l'autre nommé *Strabo de situ orbis* xv fr. (Comptes du Trésorier général pour 1501-1502.)

(3) A Petit Jehan l'orfevre, demeurant à Nancey, la somme de dix florins d'or de Rin que le Roy luy a fait bailler pour faire des fermillons d'or à ung *diurnal* pour ledit seigneur..... xx fr. (Comptes du Trésorier général pour 1505-1506.) Une autre mention du même registre nous apprend une particularité assez curieuse : « A Petit Jehan, pour enchasser des lunettes pour le Roy, deux escuz au soleil... v fr. iiij gros. »

(4) A maistre Françoys Elzvir, escripvain, sur ce qu'il doit avoir pour faire le livre de Monseigneur, troys florins d'or... vj fr. (Comptes du Trésorier général pour 1491-1492.) Cet « écrivain » était sans sans doute venu de Provence à la cour du duc de Lorraine : « A Françoys Elzvir, que ledit seigneur Roy luy a fait donner pour s'en retourner en Prouvence, dix florins..... xviij fr. iiij gros. » (1492-1493.)

(5) A Gilles du Bouchet, escripvain, pour la parpaie du livre qu'il a fait pour le Roy, oultre iiij^{xx} escus qu'il avoit receu par avant, icelluy livre contenant ciij caiers, dont il devoit avoir pour chacun cayer ung escu d'or... l fr. (Comptes du Trésorier général pour 1498-1499.)

(6) A messire Pierre Jacoby pour avoir relyé trois des livres dudit seigneur Roy, fait les lettres en l'un d'iceulx, deux florins d'or vallant iiij fr. — A messire Pierre Jacobi, prebtre, demeurant à St Nicolas, quatre florins d'or pour avoir blanchy, desgressé et relyé ung breviaire en parchemin appartenant à Monseigneur. (Comptes du Trésorier général pour 1492-1493 et 1505-1506).

nures par Jean Grillot, Pierre Garnier (1) et maître Georges (2). Des chaises de bois, sculptées par « l'imageur » Jean Crocq (3), meublaient cette bibliothèque où René passait les heures de loisir que lui laissaient les soins de l'Etat. Ce prince, on le sait, « se plaisoit grandement à la lecture, non seulement de l'histoire mais aussi des livres de Philosophie et mesme de la saincte Theologie, des questions desquelles il respondoit ès poincts les plus communs, presque aussi pertinemment que ceux qui en font profession ordinaire. Et aussi n'en estoit il peu contant et satisfaict en son esprit, ains en faisoit souvent parade, disant qu'un prince non lettré estoit un asne couronné (4).... »

Les appartements de la duchesse, ou de Madame la Jeune,

(1) A Pierre Garnier, nostre painctre, que luy estoit deu de reste sur ses gaiges qu'il a esté en nostre service, et pour enlumineure par luy faicte en une Bible en parchemin glosée, que luy avons fait enluminer, ij^{c} x livres. — A troys enlumineurs de Paris qui ont prisée l'enlumineure et histoires faictes par ledit Pierre en ladite Bible, xl solz. — A messire Jacques Boucher, prebtre, demeurant à Bar, pour avoir relyé et doré nostre Bible glosée en parchemin en troys volumes, six florins, pour ce viij livres x solz. (Comptes du Trésorier général pour 1485-1486.)

(2) A Georges, enlumineur de Monseigneur, pour achetter des couleurs pour enluminer ung livre que Monseigneur fait faire, six florins d'or... xij fr. (Comptes du Trésorier général pour 1491-1492.) Cet artiste touchait alors cent francs de pension par an pour ses gages. — A Rogier de la Case, pour or, azur et aultres couleurs qu'il a délivrées à Georges, enlumineur, pour enluminer les livres du Roy, cinq ducatz... xiij fr. iiij gros. (Comptes du Trésorier général pour 1492-1493.)

(3) A Jehan Crocq, ymageur, pour avoir faictes deux chaires de boys pour le Roy, sept florins d'or... xiiij fr. (Comptes du Trésorier général pour 1495-1496.)

(4) Nicolas Remy, ouvrage précédemment cité.

comme on l'appelait, comprenaient, outre quatre chambres, dont l'une attenant à la salle de Parement, une petite chambrette « dessous la chapelle au jardin, » où elle mettait ses bagues et ses joyaux ; la chambre de ses oiseaux ; celle où elle s'occupait d'ouvrages de tapisserie avec ses dames et ses demoiselles d'honneur ; sa garde-robe, son retrait, son oratoire, sa cuisine, son garde-manger, sa panneterie, sa saucerie et son échansonnerie.

La duchesse-mère (Madame la Grande ou Madame l'Ancienne) avait aussi ses appartements séparés, ainsi que le duc de Calabre; ceux de ce dernier se composaient de deux chambres, d'une garde-robe, d'un retrait, d'un oratoire et d'une salle de billard.

Outre ces logements principaux, il y avait ceux des officiers et des domestiques : celui du héraut d'armes *Lorraine*, qui était concierge du Palais ; les chambres des maîtres d'hôtel, des chambellans, des secrétaires, des écuyers d'écurie, des dames d'honneur, du chapelain, du tapissier, etc., etc. Plus de cent cinquante personnes composaient la maison de René II (1), sans compter celles qui étaient attachées au

(1) On voit, par les comptes du Receveur général, pour 1486-1487, que la maison de René II se composait de 10 chambellans, 5 écuyers d'écurie, 2 maîtres d'hôtel, 2 écuyers tranchants, 3 échansons, 3 pannetiers, 30 gentilshommes de l'hôtel, 6 ecclésiastiques (aumôniers, chapelains, confesseurs), 2 secrétaires, 12 individus composant ce qu'on appelait *la chambre* (valets de chambre, barbiers, huissiers d'armes, apothicaires, tailleurs, pelletiers, chaussetiers, etc.), 23 officiers de panneterie, échansonnerie, cuisine, saucerie, fruiterie, etc., héraut d'armes, poursuivants, huissiers de salle, etc.; 3 chevaucheurs d'écurie, 7 fauconniers, 16 domestiques, 27 capitaine et archers de la garde.

Les gentilshommes et serviteurs du duc de Calabre étaient au nombre de 35.

Parmi les chambellans de René II, figure un gentilhomme nommé Hardouin de la Jaille, qui remplissait déjà ces fonctions en 1471. Il paraît

service des princes et des princesses, et qui presque toutes habitaient le Palais. Il fallait donc que ce dernier fût considérable, car, en dehors de ses bâtiments de service, il comprenait encore : la chambre des Comptes et celle du Trésor des Chartes (1); les chambres du Conseil ; la Grande Salle; la chambre de Parement, qui, du temps de René II, était destinée à

qu'il était spécialement chargé d'organiser les tournois qui se donnaient à la cour du duc. Une note des comptes du Trésorier général, pour 1481-1482, fait mention d'une somme de 155 francs (124 livres) payée à messire Hardouyn de la Jaille, « pour partie de la despence qu'il a faicte en faisant faire la part du combat à Nancy. Il avait offert à René II un livre sur les tournois, qui est imprimé dans Wlson de la Colombière, sous ce titre : « Advis tres-considerable et tres-curieux, touchant les combats en champ clos, presenté par Messire Hardouin de la Jaille, Chevalier, à René, duc de Lorraine et de Calabre, dans lequel plusieurs belles remarques sont faites. » (*Le Vray Theâtre d'Honneur et de Chevalerie,* etc.)

(1) Les comptes du Cellerier de Nancy, pour 1488-1489, contiennent un chapitre intitulé : « Despence pour avoir fait faire par ordonnance de Monseigneur la chambre des comptes et du tresor avec les appartenances en l'année de ce compte. » On trouve, dans ce chapitre, entre autres mentions, les suivantes : » Payé à Mengin Noyer (d'Essey) et Didier du Neufchastel, pour la marchandie faite avec eux de faire tout à neuf la vis (l'escalier) de la chambre des comptes, lxxv fr. — A eux pour l'huixerie bas (la porte d'en bas) de ladite vis à molure et à pilliers aux armes de Monseigneur, avec deux anges d'une part et d'autre, xx fr. » Le toit de l'escalier était couvert de tuiles plates venant de la tuilerie de Brichambaut ; « le pommet, » fait de feuilles de fer blanc, était surmonté d'un panon en or, aux armes du duc, peint par Jean le verrier.

Les comptes du Receveur général, pour 1481-1482, renferment la mention suivante que je crois devoir rapporter ici, parce qu'elle se rattache à l'un des artistes que je viens de nommer : « Payé à Mengin Noyer, masson, demeurant à Essey, iiij^{xx} iiij fr. xj gros sur certain ouvraige qu'il a fait de l'ordonnance de Madame en une petite chapelle commencée à faire à Sainct Thiebaut devant Nancy, que madite dame avoit devotion. »

la tenue des assises (1); le jeu de paume ; de grands et de petits poêles qui servaient de lieux de réunion aux gens de l'hôtel; divers « escriptoires » ou cabinets de travail; plusieurs oratoires; la chambre de la Tour sur le jardin; le beffroi où se faisait le guet de nuit sur la muraille du jeu de paume; les salles à manger, cuisines, aumônerie, cellerie, gelinières, charbonnière; la maison et logis des lions et de leur maître, et beaucoup d'autres locaux plus ou moins importants, dont on trouve l'énumération dans les registres de comptes de la fin du XVe siècle; j'ajouterai enfin que le Palais comprenait, dans ses dépendances, deux jardins, le petit et le grand, appelé aussi le jardin des champs, et qui communiquait à la campagne par un pont-levis placé dans une tour carrée dont la porte était garnie de créneaux.

Ces notes, bien incomplètes, ne peuvent guère servir de légende aux vues du Palais Ducal, qui nous ont été conservées, mais elles permettent de constater l'ancienne importance de cet édifice, et de repousser, comme dénuée de fondement, l'opinion de ceux qui en ont attribué la construction au duc Antoine.

A partir du commencement du XVIe siècle, les travaux que René II avait ordonné faire au Palais, furent poussés avec plus d'activité qu'auparavant, et des sommes plus considérables y furent affectées : de 1501 à 1508, elles s'élevèrent à près de 26,000 francs qui, suivant les termes employés par le Receveur général, furent convertis « à l'ouvraige neuf de la maison dn Roy à Nancey (2). »

(1) Payé à Collignon le cloweteur pour demi cent de crochetz qu'il a delivré au tapissier pour atachier la tapisserie en la chambre de parement en la venue du Roy aux assises tenues le xvij^e jour dudit mois (juin), ij gros. (Comptes du Cellerier de Nancy pour 1495-1496.)

(2) De 1501 à 1514, les comptes du Receveur général renferment

En quoi consista ce « neuf ouvrage, » qui fut continué par Antoine? Faut-il admettre, avec l'auteur de la *Dissertation*, que René fit démolir entièrement le vieux Palais pour le rebâtir superbement et avec plus de commodité? C'est ce que j'ignore et ce qu'il est difficile de préciser. Les registres où l'on pourrait trouver des documents précis à cet égard, n'existent malheureusement plus, et on en est réduit à des hypothèses plus ou moins admissibles.

J'ai précédemment nommé quelques-uns des artistes qui, dans la période dont je m'occupe, travaillèrent à embellir le Palais Ducal : il y en a d'autres que je ne dois point passer sous silence, parce que leur nom se rattache à l'histoire des arts dans notre province sous le règne de René II; tels sont les peintres Bertrand Maillet; Hugo, de Toul, qui avait « pourtraict par deux fois » les armes du duc sur le portail de la cathédrale; Bertrand, de Lunéville; Jacques Moult, à la fois peintre et « imageur; » Hanss Serranch et Hans Wachelin, artistes allemands; l'enlumineur François Bourcier,

un chapitre spécial intitulé : « Despence pour le neuf ouvraige que l'en fait presentement à Nancy. » Voici la mention du compte de 1501-1502 : « Le Receveur fait ici despence de iiij^{m} (4,000) franz, xij gros pour franc, qu'il a prins par ses mains des deniers de sa recepte pour convertir à l'ouvraige neuf de la maison du Roy à Nancy et meismes des deniers des aydes de ceste année, dont il s'en fera recepte au compte desdits ouvraiges. » La même mention est répétée dans les registres suivants; je me bornerai à indiquer le montant des sommes dépensées chaque année : 1501-1502, 4,000 fr. — 1502-1503, 1,000 fr. — 1504-1505, 4,600 fr. — 1505-1506, 7,500 fr. (7,000 livres) et 600 livres. — 1506-1507, 2,500 fr. (2,000 livres). — 1507-1508, 300 fr. — 1509-1510, 800 fr. — 1510-1511, 5,000 fr. (4,000 livres) et 2,800 fr. — 1513-1514, 1,400 fr. Il manque, comme on le voit, dans cette série, les registres de 1503-1504, 1508-1509, 1511-1512, 1512-1513. Mais, pour 1511-1512, il y a un compte tout particulier, dont j'aurai bientôt occasion de parler.

qui avait été envoyé à Paris aux frais du prince pour y apprendre son art, les peintres verriers Pierre de Strasbourg, l'auteur des vitraux qui décoraient l'église des Cordeliers ; Jean, Honoré et Thouvenin, lequel refit à neuf, en 1481, la grande verrière de dessus le maître-autel des Cordeliers de Mirecourt; les fondeurs Jean Lambert, et Laurens, auquel fut confiée la « sépulture » de Ferry de Vaudémont ; les architectes Jean de Forge et Jacot de Vaucouleurs; enfin, les sculpteurs Pierre de Toul et Mansuy Gauvain ; ce dernier surtout, dont les œuvres subsistent encore, et sont l'objet de notre légitime admiration.

II.

1508-1544.

J'arrive à la période la plus intéressante de l'histoire du Palais Ducal, c'est-à-dire au règne du duc Antoine. Suivant l'auteur de la *Dissertation*, ce prince « fit faire la Galerie des Cerfs avec la Porterie, et ajouter au Palais plusieurs pièces nécessaires. »

Je ne sais jusqu'à quel point la première partie de cette assertion est fondée, et il me semble qu'on a pris pour des constructions nouvelles de simples travaux de restauration et d'embellissement; il serait peut-être plus juste de dire, et je vais essayer de le démontrer, qu'Antoine fit refaire la façade du Palais sur la rue (1), décorer la Galerie des Cerfs, et enrichir de sculptures la Porterie à laquelle il a donné son nom.

Outre le passage de Nicolas Remy, que j'ai précédemment cité, et où il est dit qu'on pouvait aller à couvert de la Court à St-Georges et aux Cordeliers, une foule de notes consignées dans les registres du Cellerier et du Receveur général, établissent qu'il existait une communication entre ces trois bâtiments. Maintenant, où était cette communication? Les tribunes réservées au duc, tant aux Cordeliers qu'à St-Georges, se trouvant dans la partie supérieure de ces églises, il est plus que probable qu'on y arrivait, soit par des gale-

(1) Cette supposition pourrait être autorisée par la quantité considérable de pierres de taille employées en 1511-1512, et surtout par l'intitulé suivant d'un des chapitres du compte de cette année : « Charryaige de repoulx des fondemens des pilliers de la muraille *au loing de la rue.* »

ries, soit par des appartements situés aux étages supérieurs du palais (1).

Quelle était, d'ailleurs, cette Grande Salle où René II et Charles-le-Téméraire tinrent les Etats, et où fut passé, le 13 février 1508, l'acte relatif à l'émancipation d'Antoine (2) ? Ainsi que je l'ai dit plus haut, j'ai tout lieu de croire que cette salle était la Galerie des Cerfs, non seulement à cause de la corne de cerfs qui y servait de chandelier, mais encore à cause de sa qualification, qui s'applique parfaitement à cette vaste Galerie. D'ailleurs, aucune mention des travaux exécutés sous le duc Antoine, n'est relatif à sa construction ni aux dépenses, certainement considérables, qu'un ouvrage de cette importance eût occasionnées. J'ajouterai, toutefois, que je ne fais qu'émettre ici un doute, et non pas une affirmation (3).

(1) Il semblerait, d'après les découvertes qui ont été faites lorsque l'on a restauré le vestibule donnant sur la cour des bureaux de la préfecture, pour y établir le Musée lorrain, qu'à une époque qu'il est difficile de déterminer d'une manière bien précise, mais qui très-vraisemblablement se rapporte au règne de René II, l'aile du palais longeant la Grande-Rue, ne se prolongeait pas jusqu'à l'Eglise Saint-Georges. On a trouvé, en effet, dans le vestibule dont il vient d'être parlé, des ouvertures de portes et de fenêtres qui devaient avoir une destination quelconque, et donner sur un espace laissé vide entre le palais et la collégiale. Ce fait laisse le champ libre à une foule de conjectures. Mais il est à peu près impossible d'émettre, à cet égard, une opinion positive.

(2) Acte passé en la Grande Salle du Palais Ducal à Nancy, par les comtes, barons, chevaliers, baillis et autres nobles, les abbés, prieurs, colléges et gens d'église, ensemble les bourgeois et commun peuple du duché de Lorraine et de Bar, convoqués et assemblés, représentant les trois Etats desdits duchés, au sujet de l'émancipation d'Antoine, duc de Lorraine et de Bar. (Trésor des Chartes, lay. *Etats généraux II*, n° 61, et Cartulaire de Lorraine, *Liber omnium*.)

(3) La qualification de Grande Salle fut donnée plus tard à la salle

Quant à la Porterie, elle est déjà désignée sous ce nom en 1484 (1), mais uniquement, sans doute, parce que cette porte était l'entrée principale du Palais.

Quoiqu'il en soit, c'est bien Antoine qui peut revendiquer l'honneur d'avoir fait décorer et embellir ces deux parties si intéressantes de l'ancienne résidence de nos ducs ; il fit continuer et presser avec la plus grande activité les travaux commencés par son prédécesseur ; des ouvriers y furent occupés de jour et de nuit (2), et le Receveur général de Lorraine fut chargé de tenir des comptes particuliers des « recettes et dépenses pour les ouvrages faits en la maison de monseigneur le duc. »

Malheureusement, ces registres, où l'on trouverait des détails précieux, n'existent plus ; le seul qui nous ait été conservé est de l'année 1511-1512, et les renseignements pleins d'intérêt qu'il renferme, doivent faire regretter vivement la perte de ceux qui l'ont précédé ou suivi (3).

Des ouvrages considérables furent faits dans le courant de cette année, à en juger par l'énorme quantité de matériaux

d'Honneur, située du côté des Cordeliers, mais qui ne fut construite que sous Charles III.

(1) Les comptes du Cellerier de Nancy, pour 1484-1485, parlent d'une somme payée pour « une verge mise à la lanterne de la *Porterie* et un chandelier dedans. »

(2) Le registre des recettes et dépenses pour les ouvrages du Palais (1511-1512), fait mention d'une dépense de 6 gros « pour six petits chandelliers à mettre chandoilles pour les massons à besongner de nuyet. »

(3) Ce registre est intitulé : « Septieme compte des receptes et despences faictes par George des Moynes, receveur general de Lorraine, pour les ouvraiges faits en la maison de monseigneur le duc à Nancey depuis le premier jour de janvier mil v^c^ et xj jusques au dernier jour de decembre mil v^c^ et douze, qu'est ung an entier. »

employés : on amena à Nancy, tant des carrières de Pont-St-Vincent et de Maizières, que de celles de Flabémont, Montenoy et Bouxières-aux-Chênes, 43,371 pieds de pierres de taille ; trente marches, de la carrière de Belleville, plus vingt-six toises de pavé, aussi de pierres de taille, tirées des environs de l'Avantgarde.

Plusieurs ouvriers travaillaient, sous la direction de l'architecte Jacot de Vaucouleurs, au « parachevement du portail du corps de maison de la Grande Rue, » et à un escalier qui se faisait au canton allant au petit jardin (1). On recouvrait tout à neuf un petit toit « dessus l'église St-Georges, entre la chapelle du duc et le toit de la chambre des Comptes (2) ; » on posait des verrières aux fenêtres de la chambre des Assises (3); enfin, l'imageur Mansuy Gauvain taillait les

(1) *Journées de massons en molure, feuillaiges et autrement, assayeurs de taille, massons rencoutrans ladite taille.*

Payé par le Recepveur à maistre Jaco, maistre masson audit ouvraige, Loys Jehan et Didier et Claude, ses valetz, Thouvenin de Condé, Jehan du Boys, le Bagnelot, Arnoult de..... , Grant Jehan le Velu, Labbé, Jacob, Didier d'Essey, Jeminet, Odart, son fils, Guillaume de Brabant, Claude de Lay, Aubertin Vosgien et plusieurs autres massons pour leurs journées de la sepmaine commenssant au lundi v^e jour de janvier mil v^c et xij, qu'ils ont ouvré audit ouvraige au taillier pierre de taille, massonner, assavoir les ung quatre gros, xiij blans, iij gros, xj blans, x blans et vij blans, pour besonnier *au parachevement du portal du corp de maison de la grant rue*, et besoingner à ung vix qui se fait au quanton allant on petit jardin, et aultres ouvraiges et en plusieurs lieux en ladicte maison, 40 fr. 5 g. 12 d. — Somme des journées de massons, 3,212 fr. 6 g. et demi.

(2) Payé à Jean de Rains, couvreur d'ardoises, la somme de cent florins d'or, ij frans piece....., pour avoir recouvert tout à neuf ung petit toict dessus l'eglise Sainct George, qui est entre la chappelle de Monseigneur et le toict de la chambre des Comptes faict en l'année mil v^c et dix (et autres ouvrages), 200 fr.

(3) Payé à Nicolas le verrier, de Nancey, pour deux croisiées de

gargouilles de la façade du Palais, et sculptait la statue équestre du duc Antoine (1).

verrieres qu'il a faictes es fenestres de la Chambre des Assyses venant sur la rue au loing de l'eglise Sainct George.... 5 fr. et demi.

(1) « *Autre despence à Mansuy tailleur pour avoir taillié et fait le pourtraict de Monseigneur le duc qui est à cheval sur le portal de ladicte maison.*

» Payé par ledict Receveur audiet Mansuy, ymageur, pour la marchandie faicte avec lui d'avoir esté au lieu de Savonnieres en Partoys faire rayer des pierres de taille et taillié le pourtrait de Monseigneur qui est à cheval sur le portal de ladicte maison sur la grant Rue ainsy qu'il se monstre, du tout à ses fraiz.... pour ce..... lxvj fr.

» Audict Mansuy que lui ont esté ordonnez pour ses journées et despens d'aller avec les charrettons de Sainct Nicolas audict Savonnieres en allant charger lesdictes pierres par appoinctement à lui fait..... iij fr.

» Audict Mansuy la somme de xij fr. que mondict seigneur lui a fait donner pour et en recompense des perdes qu'il avoit fait en faisant ledict pourtrait et ce pour une fois.... pour ce..... xij fr.

» Audict Mansuy pour avoir fait quatre gargoilles pour mectre ez chanlettes de pieces du corps de maison joindant à la grant Rue de ladicte maison et ce des pierres de provision à raison de trois franz la piece ..... xij fr.

» Payé par ledict Receveur à Symon le charreton et Jehan Wanier demeurans à Sainct Nicolas, pour avoir esté avec trois chers attallez et leurs chevaulx au lieu de Savonnieres en Partoys et amené les trois grosses pierres de taille que ledict Mansuy avoit esté rayer en la poiriere dudict lieu pour la representacion et pourtraict de mondict seigneur cy devantdicte onquel veaige ilz ont vacqué, tant allant, seiournant que retournant par sept jours entiers, et ce pour leurs journées salaires et despens, par appoinctement à eulx fait... pour ce.. x liij fr. et demi.

» A Claude Liebault, charpentier, pour l'appoinctement fait avec luy d'avoir fait une roullette de bois pour charrier et mener ladicte representacion depuis l'astelier ou les massons besongnent jusques à la porte de ladicte maison pour monter et tirer hault ladicte representacion qu'il mis et assis dessus ladicte porte avec ses gens le tout à ses despens..... v fr.

» A Jehan le sellier esperonnier pour ung mors de bride qu'il a fait et attachié les bossettes et esperon du cheval de ladicte representacion..... ix gros. »

Ces ouvrages, et beaucoup d'autres moins importants, que je ne crois pas devoir indiquer en détail, s'élevèrent à la somme de 10,053 francs 5 gros 7 deniers.

C'est donc à l'année 1512 qu'on peut, avec certitude, fixer l'achèvement de la Porterie, que de récentes restaurations, exécutées avec art et intelligence, nous permettent d'admirer dans toute sa magnificence primitive.

Cette Porterie, dont une des planches de la *Pompe funèbre de Charles III* donne une excellente représentation (1), offre un type curieux de l'architecture transitoire de l'ogive à la renaissance du XVIe siècle. A ses ouvertures à plein cintre s'élèvent deux pieds-droits chargés d'arabesques et découpés à jour vers leurs extrémités. Dans l'intervalle qui les sépare se trouve la porte principale, au-dessus de laquelle est une niche spacieuse et profonde, à cintre légèrement surbaissé, et qui contient la statue du duc Antoine. La niche supérieure est occupée par les armes de Lorraine, sculptées dans le cadre ogival de deux tiges ornées de feuillages et richement fleuronnées au-dessus de leur jonction. Entre deux autres pieds-droits, terminés à jour comme les premiers, et au-dessous d'un fronton à demi-rosace, que surmonte encore la réunion fleuronnée de deux tiges, sont les bustes affrontés de René II et d'Antoine, sculptés en bas-

Somme de la despence à Mansuy pour la representacion dessus la porte de la maison..... cxlij fr. iij g.

Je crois avoir prouvé, dans ma notice sur Mansuy Gauvain, insérée au tome II des *Bulletins de la Société d'Archéologie*, que la statue dont il vient d'être parlé, est bien celle d'Antoine et non le portrait de René II, comme Chevrier l'a avancé, contrairement aux traditions historiques et à la vérité.

(1) La Porterie a été dessinée et lithographiée d'une manière remarquable par MM. Chatelain et Thorelle.

relief. Les détails de cette décoration, dont l'ensemble est aussi majestueux qu'élégant, présentent le fini d'une ciselure sur bois. La couronne du portail domine, de quatre mètres environ, la partie inférieure du toit. Ce portail est placé entre deux fenêtres garnies de balcons saillants, en demi-octogones, découpés en architecture flamboyante et supportés par des figures grotesques.

A côté de la Porterie se trouve une petite porte surmontée des armes de Lorraine, soutenues par deux génies; au-dessus du tympan, elle est décorée d'une tige fleuronnée, au haut de laquelle le sculpteur a représenté un singe habillé en Cordelier, et tenant des deux mains un livre ouvert. Cette représentation bizarre a donné lieu à diverses interprétations : suivant les uns, ce serait une petite vengeance de l'artiste, dont un religieux aurait critiqué le travail ; suivant Chevrier, l'auteur de cette figure serait Charles de Lorraine-Guise, qui fut évêque de Metz, archevêque de Reims et cardinal. Malheureusement, la dissertation que nous promettait sur ce sujet le très-piquant écrivain de l'*Histoire de Lorraine*, n'a jamais paru, et l'on ignore sur quelles preuves il se proposait de baser son étrange attribution (1).

(1) Voici ce que dit Chevrier dans son *Histoire de Lorraine :* « Je donnerai, dans le 9e tome, une dissertation (*) sur le singe habillé en Cordelier, qu'on voit au-dessus de la petite porte... Charles de Lorraine-Guise en est l'auteur; ce prince est le même qui fut évêque de Metz, archevêque de Reims et cardinal.

(*) « Cette pièce aussi savante que badine (ajoute Chevrier dans une note), pourrait bien blesser la dignité d'un prince de l'église romaine, mais je dirai hardiment qu'elle ferait honneur à tout autre homme. Ruyr, chanoine de Saint-Dié, la lui dispute, et la date du XVIIe siècle sur un manuscrit trouvé à Angers. Je discuterai cet objet dans son temps. »

La dissertation annoncée par Chevrier, n'a jamais paru, et aucun passage des ouvrages de Ruyr n'a trait à cette particularité.

La petite porte dont je viens de parler acquit, du temps de Léopold, une sorte de célébrité en raison d'un épisode que je raconterai plus tard. Dans le récit qu'il fait de cet événement, Lionnois prétend que, depuis René II, les ducs de Lorraine avaient toujours entretenu un ours à leur cour, en reconnaissance du service que le canton de Berne, qui porte l'effigie de cet animal dans ses armes, rendit à ce prince en pressant les Suisses de lui porter secours contre le duc de Bourgogne. Je ne veux pas révoquer en doute l'assertion, du reste peu importante, du savant auteur de l'*Histoire de Nancy;* je dirai toutefois que rien ne la confirme. Du temps de René, il y avait, dans une partie du Palais, une sorte de ménagerie où étaient rassemblés des animaux de toute espèce, notamment une civette, un léopard, des cerfs, des lions, etc.; mais il n'est nullement fait mention de l'ours traditionnel, qui aurait dû cependant, en raison du souvenir qu'il rappelait, être l'objet de soins tout particuliers. Plus tard, et suivant un usage qui s'est conservé longtemps dans notre pays, un corbeau fut placé près de cette petite porte.

En parlant des travaux d'art faits au Palais Ducal dans les premières années du règne du duc Antoine, je ne dois point passer sous silence la corniche, en forme de cable tordu, qui reliait l'une à l'autre les gargouilles sculptées par Mansuy Gauvain. Cette corniche, qui est restée à peu près intacte le long du comble de la Galerie des Cerfs, a été coupée, en beaucoup d'endroits, dans l'aile du bâtiment qui avoisine les Cordeliers.

Je dois mentionner également, comme se rapportant à la même époque, les médaillons placés à la voûte du porche et du vestibule adjacent. Ils sont au nombre de vingt et représentent, pour la plupart, des figures bizarres. Quelques-uns renferment des portraits, notamment ceux d'Antoine et de

René Ier. A l'exception de ce dernier, autour duquel on lit les mots : RENATVS CICILIE. I. REX, tous les autres sont encadrés par la devise d'Antoine : J'ESPERE, AVOIR en lettres gothiques d'une très-belle exécution.

D'autres médaillons, dont on voit encore l'empreinte sur le mur, ornaient également la façade intérieure du Palais : ils ont été brisés, soit lorsqu'on a établi les contreforts disgracieux qui déparent cette façade; soit lorsque, en 1751, on a agrandi les fenêtres de la Galerie des Cerfs (1).

En 1513, on refit à neuf le pont de bois « derrière l'Hostel au bout du fossel la haronniere, (2) » et l'on travailla à la « charpenterie de la coiffe de la vis carrée près du logis du concierge. » A en juger d'après le plan de 1698, cette vis ou cet escalier serait celui de la tour de l'Horloge, qui subsiste encore aujourd'hui, et qui était contigu au logement du concierge, situé alors à peu près sur l'emplacement actuel de la grande porte de la Gendarmerie, à l'extrémité de la galerie qui sert de magasin à la ville.

En 1515, on répara la galerie allant du Palais aux Cordeliers, et l'on fit tout à neuf la fontaine de l'Hôtel.

L'année suivante, et sans doute à l'occasion de la venue de

(1) Cette particularité est indiquée dans une note marginale écrite sur un exemplaire de la *Notice de Lorraine*.

(2) Suivant l'auteur de la *Dissertation historique sur Nancy*, cette ville avait, outre ses deux portes (celle de la Craffe et de St-Nicolas), deux poternes, l'une dite du Vieil-Aitre, sur l'emplacement d'une partie de la rue de la Monnaie, près de la place de Grève; l'autre derrière la Court, « par où les princes sortaient par dessus un pont de bois pour s'égayer, principalement pendant la mortalité. Cette seconde a, sans doute, été détruite lorsqu'on a édifié le bastion des Dames (1556). Il y avait encore, sous le règne de Léopold, un pont de bois à l'angle flanqué dudit bastion, par lequel la Cour allait à la prairie, mais il n'y avait plus de poterne. C'est aussi en cet endroit que fut placée la porte St-Louis (construite par Louis XIII en 1635). »

Renée de Bourbon, épouse du duc Antoine, des travaux furent faits aux étuves et aux chambres des filles, près du logis du concierge; aux « chambres du logis nouvellement faites pour M. le Seneschal; » aux « vieilles galeries et cabinets d'alentour du vieil jardin; » Jean Contelesse, maître paveur de Nancy, posa huit toises et demie « de pavement de pierres de roches » derrière la grande porte entrant à l'Hôtel; Nicolas le verrier mit cinq pieds de verrières peintes à l'écurie de la duchesse et peignit ses armes « en la chambre de son écurie; » Robinet le menuisier fit un « buffet à la taille d'anticque » pour l'appartement des filles d'honneur; enfin, Hugues de la Faye, peintre du duc, décora de ses ouvrages le cabinet de Renée de Bourbon (1). Ce cabinet renfermait des « chayeres et des pourtraits » taillés par les menuisiers Jean Dallein et Antoine Philbert; et dans le petit poêle de la duchesse, était « un lit de camp taillé d'ouvrage plat et les molures étant avec l'assemblement à mode d'Italie, » sculpté par Adam le Cygne (2).

(1) *Despence pour la paincture du cabinet de ma dame.*

Payé par le Celerier à Robert Guerrart, marchant, demourant à Sainct Nicolas, pour viij^c j quarteron d'or qu'il a vendu et delivré à maistre Hugues, painctre, pour employer à paindre ledit cabinet xvij fr. x g. et demy.

A lui pour une libvre de vermillon, xij g.

Pour une libvre et v onces de blanc de plomb, viij g.

Pour une libvre de vert de terre, vj g.

Pour une libvre de pymont, xij g.

A maistre Hugues pour avoir painct une planche aux armes de Madame, ij fr.

A lui pour autre ouvraige de pattes de papier, xij g.

Pour ung cent et demy d'or, xxviij g.

A lui pour ung quarteron de sinople, iv g.

A Jehan de Rains pour la façon des lettres et croix, ij fr.

Somme, xlvj fr. iv d.

(2) Comptes du Cellerier de Nancy pour 1517-1518. On voit, par

En 1518, des ouvrages de menuiserie furent exécutés « en l'édifice que l'on fait neuf sur le demy rond du jardin devers la poterne, comme au logis de M. le grand maistre (d'hôtel). »

En 1519, une somme de plus de 5,000 livres fut affectée à la « despence faicte pour l'achevement des galleries de ma dame, pour le jardin de Monseigneur et la fontaine nouvellement faicte audit jardin (1). » Cette galerie, qui communiquait au jardin, et sur laquelle aboutissaient les appartements de la duchesse, avait environ 200 pieds de longueur et 20 de largeur. La « traverse au plus pres du toict, » était « toute de mairien et planches de sapin, les solmiers et filieres à molures. » La chambre de la princesse, située à l'extrémité de la galerie, était décorée de vitraux, portant neuf écussons à ses armes, peints par Nicolas le verrier. Ses armes étaient également figurées sur les deux panonceaux qui surmontaient le toit en ardoises de la galerie, et avaient été peintes par le verrier Honoré. Tous ces travaux furent exécutés sous la direction de l'architecte Jacob (ou Jaquot), concierge de l'hôtel.

En 1521, des ouvrages considérables furent faits aux deux jardins et à la fontaine du grand jardin (2). Ce dernier était

une note du registre précédent, que des tournois eurent lieu « on pasquis derriere l'ostel », et sur la place « dite le Chastel devant la halle. »

(1) Comptes du Trésorier général pour 1518-1519.

(2) *Despence faicte tant pour les deux jardins de l'hostel de Monseigneur, dehors et dedans, que autres ouvrages et refections necessaires en ladicte maison.*

Tel est le titre d'un chapitre des comptes du Receveur général pour 1520-1521 ; la somme totale de la dépense s'éleva à 965 livres 11 sols 8 deniers. Dans cette somme sont comprises les dépenses faites pour ouvrages de charpentiers, menuisiers, serruriers, cloutiers, etc.;

hors de l'enceinte du Palais, peut-être derrière les Cordeliers, peut-être sur l'emplacement où Christine de Danemarck fit construire plus tard le bastion des Dames.

En 1523, le duc Antoine acheta aux chanoines de St-Georges, moyennant 180 francs, une maison « seante en la neuve rue derriere les freres Mineurs, » où était le vieux jeu de paume, et y fit faire un chenil pour ses chiens. On construisit un « colombier de passeretz » derrière l'Hôtel, auprès du jardin des Champs, et un échafaud fut dressé dans la Grande Salle pour tenir les Etats et jouer des farces au Gras Temps (le carnaval).

C'est à cette époque qu'il commence à être fait mention, d'une manière précise, de la Galerie des Cerfs ou de la Grande Galerie, comme elle était également appelée.

fournitures de planches pour les treillis et berceaux ou allées du jardin, portes à ces allées ; plomb pour la coiffe de la fontaine, panons posés sur cette fontaine, charpente du toit de son pavillon, construction d'une loge en planches de sapin, dressée auprès des « lysses » derrière le Palais. Parmi les mentions contenues dans ce chapitre, se trouvent les suivantes :

« Payé à maistre Claude, charpentier, demeurant à Nancy, pour la marchandie faicte avec luy d'avoir fait la charpenterie du toict dessus le pavillon de la fontaine du grant jardin, xxviij livres.

» A Jehan de Rains, maistre couvreur de l'hostel, pour avoir couvert tout à neuf d'ardoises la coiffe et toict dessus ladicte fontaine, fait toutes les plomberies d'anticailles, bestions et dorure, iiij xx xij l.

» A Jehan Loilyer de Nancy pour trois pintes d'huylle de seuruze qu'il a delivré audit Jehan de Rains pour servir aux painctures de ladicte plomberie, xvj solz.

» A maistre Jaco, consierge de ladicte maison, pour deux quartes d'huylle de noix qu'il a delivré pour servir comme dessus, xxiv s.

» A maistre Jacques, monnoyer demourant à Nancy, la somme de iiij xx xvj fr.... pour huict escussons de terre cuicte et esmaillée de diverses couleurs aux armes de Monseigneur, qu'il a faictes, myses et assyses on grant jardin aupres d'autres escussons faiz l'an passé, lxxvj l. xvj s. »

Tandis que le « tailleur d'images » Mansuy Gauvain, et « l'imagier de terre » Jean de Sanlis, faisaient pour le duc des ouvrages qui ne nous sont pas connus, ce prince chargeait son peintre Hugues de la Faye, de décorer la Galerie des Cerfs (1).

Les mentions relatives aux travaux faits par cet artiste, établissent positivement que la galerie où ils furent exécutés, était déjà garnie de bois de cerfs, et, par conséquent, qu'elle existait antérieurement à l'année 1524. Mais, comment se fait-il qu'elle ne soit désignée sous son nom que depuis cette époque? Doit-on lui appliquer la désignation de Grande Salle, précédemment donnée à une partie du Palais, et où j'ai supposé que s'étaient tenus les Etats sous René II et sous Antoine? Je n'ose rien affirmer; je dois dire, toutefois, qu'il y avait une Grande Salle vers St-Georges, située très-probablement dans le corps-de-logis qui s'étendait de derrière la collégiale jusqu'au Rond et au jeu de paume.

Quant aux peintures que fit Hugues de la Faye, rien n'indique quels sujets elles représentaient, ni si elles couvraient les murailles et la voûte. Il est néanmoins présumable que c'était, du moins en partie, des scènes de chasse; c'est ce qui semble ressortir de mentions postérieures, que j'aurai occasion de rappeler plus tard. Je dois ajouter que, si l'on en juge par quelques traces de peintures qu'on voit encore au-

(1) Payé à maistre Hugues, paincire, la somme de cent frans pour acheter des coulleurs pour achever la gallerie que presentement Monseigneur lui a faict paindre. (Comptes du Trésorier général pour 1523-1524.)

Les comptes du Cellerier de Nancy, pour la même année, font mention de différentes sommes payées « à plusieurs charpentiers pour avoir dressé des échafauds en la grant galerie des cerfz que Monseigneur veult faire paindre; » — « à plusieurs massons pour avoir mis bas les têtes des cerfz de la grant gallerie. »

jourd'hui dans la Galerie des Cerfs, les embrasures des croisées étaient ornées d'écussons aux armes de Lorraine et de Bourbon.

On remarque également, sur le mur du fond de cette galerie, à droite en entrant, une guirlande en feuillage et une inscription, en grande partie effacée, qui était destinée à rappeler la Passion ou des épisodes de la Passion de Jésus-Christ ; on y lit, en effet, les mots suivants : QUANT.... ACCUSÉ FUST EN..... PILATE LA FAUL..... CONDEMPNE..... POUR EN LA CROIX..... PUIS PAYENS.... ET EN LA CROIX..... JESUS PLORANT ET.....

En 1526, on refit tout à neuf les plafonds du jeu de paume et on pava ce dernier de pierres de taille.

En 1527, François, le fondeur, refondit la cloche de la poterne de l'Hôtel, qui était rompue ; le menuisier Philippe de Haut posa une couche de chêne, « à tous paremens, à panneaulx et à draperie » en la garderobe auprès de la chambre de M. le Cardinal, et fit une cage de chêne à l'entrée de la porte de la Court, pour y mettre un corbeau ; enfin, Hugues de la Faye continuait à travailler à la Galerie des Cerfs (1).

L'année suivante, on fit une nouvelle fontaine dans le jardin du Palais. Elle se composait de sept gros pilliers de pierre de taille, sculptés par Jacob Menusier, de Toul, supportant un dôme couvert d'ardoises et de plomb, terminé par une lanterne vitrée, et dont les arcs doubleaux étaient décorés d'écussons armoriés. Six gargouilles en pierres de taille, faites, de même que les écussons, par l'artiste que je viens de nommer, étaient placées au-dessus des contreforts des pilliers et

(1) Payé à Me Hugues, paintre, trente florins d'or pour trois milliers d'or qu'il a fourny pour la grant galerye de Monseigneur. (Comptes du Trésorier général pour 1526-1527.)

déversaient les eaux pluviales. La pierre employée dans ce monument, dont la dépense totale s'éleva à 1,493 livres 19 sols tournois, provenait des carrières de Pont-St-Vincent, de Flabémont, de Moncel et de Vic, et le bois de charpente de la forêt de Haye. La fontaine était, en outre, ornée de six colonnes de marbre amenées de Lombardie, et que Mansuy Gauvain avait été chargé de tailler, nettoyer et polir. On avait fait construire, « en ung petit coin de la tour de derrière le logis de M. le grand maître, » une fonderie et plomberie pour mettre en table le plomb destiné à cet ouvrage (1).

La même année, marché fut passé avec Fiacre, maçon à Nancy, « pour faire ung mur devant la fouriere de l'hostel, derriere l'eglise St George, prenant au mur du jeu de palmes jusques au mur de ladicte eglise, du loing de l'alée dudict jeu de palmes. »

(1) Un chapitre des comptes du Receveur général pour 1527-1528, est intitulé : « Despence pour la nouvelle fontainne du jardin de Monseigneur ; » on y lit, entre autres, les mentions suivantes :

« Payé par le receveur à Jacobe Menusier demourant à Toul, pour la façon et tailliaige de sept chappiteaulx des gros pilliers portans le toict de ladicte fontainne, qu'il a fait et taillié des pierres de taille de provision dudit ouvraige, xiiij fr. valant xj livres iiij solz.

» A lui pour la taille et façon de six gargoulles desdites pierres de taille, qu'il a fait et taillié pour gecter les eawes à l'endroit desdits pilliers, xij fr. valant ix l. xij s.

» A lui pour la façon et taille de deux escussons armoyez qu'il a fait et taillié qui sont au dessus de deux arc doublez de ladicte fontainne, xij gros valant xvj s.

» A Mansuy, ymaigier, pour l'appoinctement fait avec lui d'avoir poly et nettoyé les six colombes que l'on a amené de Lombardie et qui sont assisses à l'entour de ladicte fontainne, ensemble les sourbasses et chappitelz, xxxvj fr. valant xxviij l. xvj s.

» A lui pour avoir taillié les deux colombes, sorbasses et chappitelz de la pierre que l'on a amené de la poiriere de Vy, les nettoyé et poly, xxviij fr. valant xxij l. viij s. »

Il ressort de cette mention que, du temps du duc Antoine, le jeu de paume était déjà sur l'emplacement qu'il occupait lors de l'incendie de 1627, et que le corps-de-logis qui reliait les bâtiments du fond de la cour du Palais à ceux de la Grande-Rue, servait, au rez-de-chaussée, de fourrière ou de bûcherie. Quant aux étages supérieurs, ils étaient occupés par la chambre des Comptes, la chambrette où se tenaient les clercs du Trésor, et par la salle St-Georges.

Dans le courant de cette même année, on fit venir de Châlons en Champagne un nommé Jean Chevallier, nattier, pour couvrir de nattes de paille la chambre de la duchesse de Lorraine.

En 1530, Mansuy Gauvain, qui était encore occupé à la fontaine du jardin, sculpta une cheminée de marbre pour le cabinet de Madame, et un charpentier refit à neuf « la porte et porterie sur le fossel, on chemin allant du jardin vers la porte la Craffe. »

J'ai dit précédemment que les représentations dramatiques avaient lieu dans la grande salle où se tenaient les Etats; quelquefois, et sans doute lorsqu'on voulait y admettre un plus grand nombre de spectateurs, on les donnait dans la cour du Palais; c'est là que le dimanche, 23 juin 1532, fut joué le *jeu de St-Job* devant le duc Antoine.

A cette époque, on fit, « en la galerie du jardin de Monseigneur, » une nouvelle fontaine dont les ouvrages de sculpture furent exécutés par Mansuy Gauvain et Jean, son fils (1).

(1) *Despence pour la neufve fontainne faicte on jardin de Monseigneur et par son ordonnance en ceste presente année.*

Le premier chapitre est intitulé : « Rayaige et charroy de pieres de jaspe tirées ez poirieres de Hincourt, Moncel, Vy et autres lieux pour employer audit ouvraige. »

Le second chapitre a pour titre : « Journées d'ymaigiers, massons,

L'année suivante, le célèbre Ligier Richier, de St-Mihiel, vint à la cour du duc de Lorraine et fit les « pourtraictures en terre » tant de ce prince que de la duchesse et de plusieurs autres personnages (1).

En 1535, des dépenses assez considérables furent faites pour « asseoir la fontaine de jaspe du jardin. » Mansuy y vacqua onze journées, et Hugues de la Faye peignit « le plomb d'alentour le pied de la colonne » de cette fontaine.

tailleurs et autres qui ont ouvré à taillier l'ouvraige de ladicte fontaine. » On y lit les mentions suivantes :

« A Jehan de Fer et Jehan Gradelet, massons demeurans à Vendeuvre, pour chacun sept journées qu'ilz avoient ouvré en la maison de Mansuy pour commencer la taille dudit ouvraige, iij fr. qui valent lvj s.

» A Mansuy, ymaigier, pour iiij^{xx}j journées qu'il a ouvré et vacqué à taillier, pollir et besongnier à l'ouvraige de ladicte fontaine...., lx fr. ix g. qui valent xlviij l. xij s.

« A Jehan Mansuy, son filz, pour iiij^{xx} journées qu'il a vacqué à taillier, pollir et besongnier audit ouvraige...., lx fr. qui valent xlviij l. »

Différentes sommes sont payées à d'autres maçons qui avaient « taillé et besogné » avec Mansuy ; ce sont : Jean de Fer, Jean Gradelet, Jean Roselot, Cuny Bazelot, Didier Renault, Claude Chaubault et Jean de Gondreville.

« A Mansuy, ymaigier, et son filz, pour chacun v journées qu'ilz ont vacqué, ouvré et employé à dresser, asseoir et mectre ensemble ladicte fontaine en la gallerie du jardin, vj fr. ij g. — A Mansuy, Jehan, son filz, et ses compaignons, pour avoir deffaict, rosté et dessemblé ladicte fontaine, iij fr. » (Comptes du Receveur général pour 1532-1533).

(1) Payé par le celerier à Jehan de Mirecourt, menuisier, demeurant à Nancy, pour une grande layette en maniere de coffre, de xv pieds de longueur et iiij pieds de haulteur, qu'il a fait et fourny de son bois sapin à mectre les pourtraictures faictes de terre, tant de Mgr le duc que Madame et autres faictes par maistre Liegier, ymaigier, viij fr. (Comptes du Cellerier pour 1533-1534.) — Une autre note des comptes du Trésorier général pour 1540-1541, fait mention d'une somme de 60 francs, payée « à Me Legier, demeurant à St-Mihiel, en consideration de quelque œuvre qu'il a fait present à Monseigneur. »

On souda avec de l'étain de Cornouaille « la plomberie de la grant vix, » et la chambre du grand escalier fut pavée de carreaux de terre plombés, jaunes et noirs (1536).

En 1537, un nommé Robert de Paris, qualifié de « prince des nattiers, » fut mandé de Reims à Nancy, pour natter la chambre de la duchesse et les cabinets du duc ; maître Hugues fit différents « ouvraiges de son mestier de paincterie » dans plusieurs appartements du Palais et « radouba » les peintures de la Galerie des Cerfs (1).

En 1538, Nicolas Graxien, verrier de l'hôtel, fit, d'après les dessins de cet artiste, une verrière « toute paincte, » de treize pieds et demi, « pour servir à un rond au bout de la galerie allant de la maison de Monseigneur jusques à l'oratoire de l'église des Frères. » Nicolas avait aussi fait deux rosaces et quatre « pièces de verrières à ymages » pour l'oratoire de la duchesse, que décoraient également des peintures de Georges ou Georgin Gresset, et un bas-relief de Mansuy Gauvain, représentant l'Apparition (2).

(1) A Me Hugues, concierge, pour couleurs et estoffes qu'il a fourny en ouvraiges de son mestier de paincire par lui faiz ez lieux cy apres : en la chambre de Madame, deux franz, en la traveur de son grant cabinet, dix frans. Pour dorer deux grandes planches de noyer ondit cabinet, dix frans. A paindre huit ymaiges de terre cuyte, douze frans. Plus à dorer et argenter de fines couleurs deux moyennes cheyeres (chaises) pour Madame, dix franz, et pour deux autres grandes cheyeres vernyes et brenyes, dix huit gros. Plus encore *pour radouber les paincturesde la galerie des Cerfz*, vingt frans. (Cellerier de Nancy, 1536-37.)

(2) Je dois ajouter ici une note qui aidera à compléter ma notice sur cet artiste. Malgré les nombreux travaux qu'il avait exécutés, Mansuy Gauvain était resté pauvre ; aussi, n'ayant pas obtenu aussitôt qu'il le désirait le paiement du prix de l'ouvrage qu'il avait fait pour l'oratoire de Renée de Bourbon, il adressa à cette princesse la requête suivante : « Plaise à vostre benigne grace, souveraine dame, faire payer

Des réjouissances eurent lieu à la cour, en 1539, à l'occasion du mariage de la princesse Anne, fille d'Antoine, avec René de Châlons, prince d'Orange. Les noces avaient eu lieu à Bar; mais les jeunes époux vinrent ensuite à Nancy, où on leur fit une réception magnifique; on leur offrit le spectacle d'un tournoi et d'une « momerie (sans doute un ballet), » dont les machines furent exécutées par l'imagier Martin Crocq.

Un artiste du même nom, Claude ou Claudin Crocq, peignit, l'année suivante, le cabinet que l'on fit, de l'ordonnance du duc, derrière sa chambre, « avec une galerie (en pierres de taille) prenant audit cabinet et à la grande galerie tendant sur le jeu de paume. »

De grands préparatifs furent faits, en 1541, pour la réception de Christine de Danemarck, qui venait d'épouser François, duc de Bar, depuis duc de Lorraine sous le nom de François Ier. Un combat à pied fut donné, le soir, dans la cour du Palais, qu'on avait splendidement illuminée et garnie, dans son pourtour, de chapeaux de triomphe, retenus par des liens dorés, et d'écussons armoriés, peints par Claudin Crocq; ce dernier avait également peint les murailles du jeu de paume, tandis que l'architecte Jean Paris, dit Thouvenin, dirigeait la construction d'une fontaine qu'on élevait devant l'échansonnerie, et dont la sculpture était

et contenter vostre tres humble subiect Mensuy Gauwain, imaigier demeurant en ce lieu de Nancy, d'ung tableau de.... (probablement l'Apparition ; le mot est à demi-couvert par une tache d'encre) qu'il a faict pour vostre oratoire, pour lequel il demande trente six frans qu'est au plus bas pris que luy est possible sans y avoir grosse perte, car le pouvre homme est endebté à plusieurs et necessiteux, et n'a argent pour subvenir à ses necessitez, à ce bon jour. Ce faisant il priera Dieu pour vous. » (Pièces justificatives des comptes du Cellerier pour 1537-1538.)

confiée à l'imagier Pierre Maret (ou des Marets), de Pont-à-Mousson (1).

Dès l'année 1542, le crépi des murs du jeu de paume étant tombé en plusieurs endroits, on fut obligé de les couvrir d'un nouvel enduit et de refaire les peintures qui avaient disparu par suite de ces réparations. Ce fut Pierre de Francheville, peintre et verrier, déjà connu par ses travaux aux Cordeliers et à St-Georges, qu'on chargea de cet ouvrage (2), ainsi que de repeindre la chambre « paincte en vert » où étaient les arbalètes du duc. On acheta près de Georges Ferry, marchand à Nancy, neuf aunes de drap vert, façon de Paris, « pour couvrir une table longue à faire un jeu de billart » pour la duchesse de Bar; enfin, une somme de 450 francs fut délivrée au peintre Claudin Crocq, pour plusieurs tableaux, dont les uns furent donnés par le duc et les autres mis au *Rond* (3).

(1) A Claude Croix, painctre de Monseigneur, et trois aultres painctres qui ont vacqué par xvj jours à paindre le jeu de paulme, xxxij fr.

A Jehan Paris dit Thouvenin, Me des œuvres, xij fr. pour ses peines et vacations d'avoir fait et assys ung pillier de pierre de taille à moluures avec ung chappiteau à l'anticque, et percé ledit pillier à mectre des cors de plomb et ung goulot de fer qu'il a fourny.... pour servir à la fontaine de la court devant l'eschansonnerie.

A Me Pierre des Maretz, ymaigier....., pour avoir fait au mylieu de ladite fontaine ung pillier garny de bassins, gargoulles, vazes, fueillaiges anticques, escussons, armoiries et autres enrichissemens, cent fr. (Comptes du Cellerier pour 1540-1541.)

(2) A Demenge Monturieul et Didier Regnier, massons, vj gros pour avoir crapy et enduyct en plusieurs lieux les murs du jeu de paulmes, où le vieil enduyct estoit rompu, et à Pierre de Francheville, painctre, xij gros pour ses peines et vacations d'avoir painct esdits lieux les murs dudit jeu de paulmes et fourny les couleurs noires et gryses reservé l'azur qui a esté delivré en la chambre des comptes.... (Comptes du Cellerier pour 1541-1542.)

(3) Payé iiijc l fr. à Claudin Crock pour diverses parties et ouvrages

Si je reproduis cette dernière mention, c'est qu'il semble en ressortir que la fameuse tour, dont on attribue la construction au duc Henri II, remonterait à une époque beaucoup plus éloignée que celle qu'on lui assigne généralement. D'autres notes des comptes des premières années du XVIIe siècle, et que je reproduirai plus tard, viendront peut-être encore à l'appui de cette opinion.

En 1543, Mansuy Gauvain raccommoda de petites images et d'autres objets qui se trouvaient sur la cheminée de la « chambre dorée estant du Rond, » savoir : un saint Sébastien, trois déesses, un Dieu de Pitié, deux coupes et deux salières d'albâtre. En même temps, Claude Crocq et Medard Chupin « redoraient et rabillaient » la Galerie des Cerfs (1).

Tels sont les principaux travaux qui furent exécutés au Palais Ducal sous le règne du duc Antoine. Si ce prince ne construisit pas cet édifice, il y ajouta plusieurs parties importantes, et, ce qui est mieux encore, il le décora de nombreux ouvrages de peinture et de sculpture, et le dota de cette magnifique Porterie, à laquelle il a attaché son nom. Durant

de son art, savoir plusieurs tableaux.... dont Monseigneur a donné une partie et les autres ont été mis au Rond que Claudine a en garde. (Comptes du Receveur général pour 1541-1542.)

(1) A Pierot le charpentier, pour quatre trastelz (tréteaux) de dix pieds de haulteur qu'il a faict pour faire les allœufz des paintres pour eulx en servir à repaindre et racoustrer la salle des Cerfs, iiij gros.

Payé par le Receveur à Claude Crock et Medard Chuppin, painctres, par mandement de Monseigneur donné à Nancy le xxe jour d'avril (1543), la somme de six vingt frans monnoie de Lorraine, pour avoir refaict ce qui pour lors estoit necessaire à refaire à la paincture de la Galerie des Cerfz de la maison de Monseigneur à Nancy, et fourny toutes etoffes, reservé l'or, l'azur et l'huille.

Payé vingt deux frans à Jehan de la Monnoye, marchand demeurant à Nancy, pour or battu en feuilles pour redorer et rabiller ladicte Galerie.

cette période de trente-six années, qui vit grandir l'immortel auteur du Sépulcre de Saint-Mihiel, les arts prirent en Lorraine des développements remarquables : les peintres et les tailleurs d'images s'y multiplièrent, encouragés par la bienveillante protection du prince. Ce ne fut pas seulement le Palais Ducal et la collégiale St-Georges qu'ils peuplèrent de leurs chefs-d'œuvre : Pierre Maret, Mansuy et Jean Gauvain embellirent de sculptures la chapelle du couvent de Ste-Claire, à Pont-à-Mousson, où la pieuse Philippe de Gueldres s'était retirée loin du monde pour se consacrer tout entière à Dieu ; Pierrequin Fauterel et François Bourcier, l'enlumineur, peignirent le mausolée de René II aux Cordeliers de Nancy; Georges Millereau fit des vitraux peints pour cette église, tandis que Gabriel Salmon, de Lunéville, et Georges Gresset y suspendaient leurs tableaux, et que Hugues de la Faye et Medard Chuppin (1) enrichissaient le réfectoire des Frères Mineurs de cette *Cène* qu'on a longtemps attribuée à Léonard de Vinci. Enfin, à la même époque, vivait encore un peintre, nommé Jean le Courtoys, dont aucun des ouvrages ne nous est connu.

Malgré les documents nombreux qui se trouvent consignés dans les registres auxquels j'ai eu recours, il est vivement à regretter que pas un écrivain du temps ne nous ait transmis de détails sur cette époque si intéressante de l'histoire du Palais Ducal, et surtout ne nous ait laissé de description de cet édifice. Volcyr, qui a si minutieusement décrit certaines merveilles du Parc d'Honneur (le duché de Lorraine); qui n'a pas dédaigné de consacrer quelques lignes au château que René II avait fait construire sur les bords de la Moselle, à

(1) En 1545, cet artiste, ainsi que Claudin Crocq, fut envoyé en Italie, aux frais du duc François, pour s'y perfectionner dans son art.

Pont-à-Mousson ; Volcyr ne dit rien de cette Court où il dut cependant faire sa résidence, et où il écrivit probablement, sous les yeux du duc Antoine, le récit de la guerre des Rustauds (1).

Le héraut d'armes du Boulay est le seul qui, en racontant les funérailles du « Prince de Paix, (2) » donne quelques indications sommaires sur les cérémonies qui avaient lieu au Palais lors des pompes funèbres de nos ducs. « Le maistre des cerimonies du temporel, dit-il, feit assembler toute la noblesse et tous ceulx de la maison du feu Prince en la Grande Salle de la triumphante maison ducalle de Nancy à une heure apres mydy, et à la mesme heure le maistre des cerimonies du spirituel feit congreger au couvent de sainct Françoys (les Cordeliers) tous les suffragantz, prelatz, abbez mittrez crossez, et crossez non mittrez, avec toutes les eglises parrochialles, ordres mendians, escolliers, poures en deuil, et crieurs avec clochettes sonnantes piteusement, lesquelz il admena en la Grande court, puis les feit monter par la vitz du concierge et tourner par dessus les haultes galleries droict à la chambre qui est aupres de la grant'vitz,

(1) « Antoine, » dit M. Aug. Digot dans sa *Notice sur Volcyr*, qui a été insérée dans les *Mémoires de la Société des Sciences, Lettres et Arts de Nancy*, année 1848 ; « Antoine, qui goûtait la facilité et l'esprit de son secrétaire, l'admit aux réunions littéraires qu'il avait coutume de tenir dans un appartement retiré de son palais, et Volcyr, à qui la familiarité du duc permettait ce langage, appelle cet appartement « nostre chambre secrette, propice à littérature, tant en latin comme en francois. » (V. *Lhistoire et recueil de la triumphante... victoire obtenue contre les..... Lutheriens, etc.*)

(2) *La vie et trespas des deux princes de Paix, le bon duc Anthoine et saige duc Francoys.... Ensemble les royalles et tres-excellentes ceremonies observées et accomplies à leurs funerailles et enterrement....*

où lors estoit Monseigneur de Metz (l'évêque de Metz, un des fils du duc Antoine), premier Prince du grand deuil et toutes les dignitez des cerimonies ; devant laquelle chambre s'arresterent, et alors moy roy d'armes, vestu de ma cotte d'armes, et accompaigné des Heraulx, poursuivant et cloches d'armes, j'entray en la Grande Salle susdicte, où estoient ceulx du temporel, puis au meillieu de la grande viz, me mis entre les deux maistres des cerymonies qui estoient à la poincte de leurs estatz spirituel et temporel...., le chaperon en forme, lesquelz je commençay à appeler.... »

Il est difficile, d'après la gravure de Deruet et le plan de 1698, de suivre la marche du cortége décrit par Edmond du Boulay : la seule supposition que je puisse hasarder, c'est que les corps ecclésiastiques montèrent par un escalier situé dans l'angle des bâtiments sur la cour, du côté du chœur de l'église des Cordeliers, et arrivèrent, en suivant les galeries de ce corps-de-logis, à une salle contiguë à la Galerie des des Cerfs, près du grand escalier de l'Horloge; et que le héraut d'armes, placé au haut de cet escalier, entre les maîtres des cérémonies , appela successivement toutes les personnes qui devaient faire partie du cortége. Mais ce n'est là, je le répète, qu'une simple supposition.

III.

1544-1608.

Aucun souvenir du règne de François Ier ne se rattache à l'histoire du Palais Ducal. Ce prince, on le sait, avait à peine pris possession du trône, qu'il mourut, le 12 juin 1545. Ses funérailles, de même que celles du duc Antoine, furent décrites par Edmond du Boulay ; mais cette description ne renferme aucune particularité qui mérite d'être reproduite ici.

L'auteur de la *Dissertation historique* dit, en parlant des travaux qui furent exécutés au Palais sous le duc Charles III : « Notre grand Charles mit en ordre et rétablit ce qui était ruiné et orna ce qui était déjà établi, y enfermant plusieurs choses nécessaires et corrigeant ce qui était hors de propos. »

Je vais essayer d'indiquer en quoi consistèrent les arrangements, reconstructions et additions faits dans le Palais par Charles III.

En 1545, différents ouvriers furent occupés à « dresser et ériger une carrière nouvellement faite entre les deux murailles derrière le couvent des Frères Mineurs avec une lysse, galeries, portes et autres choses servant à ladite carrière. » Celle-ci s'appelait la carrière de M. de Metz ; les jeunes princes y coururent la bague l'année suivante. Les pages de la cour se livraient à cet exercice dans la grande allée du jardin.

Un chapitre des comptes du Receveur général, pour 1545-1546, est consacré à différents ouvrages de charpenterie faits

au jardin du Palais pour y construire des treillis et des berceaux. Ces ouvrages furent exécutés par Jean La Ricque (1). Didier Pillot, charpentier à Nancy, alla couper, à cet effet, dans la forêt du Fay d'Amance, « cent trois pieces de bois mesrien, » qui furent amenées à Nancy par corvées.

(1) *Despence sur l'ouvraige des treillis, cherriotz et barriaulx de charpenterie du jardin de la maison de Monseigneur le duc à Nancey.*

Le xvij^e jour de juin l'an mil v^c xlvj, par les excellences de Madame (la duchesse régente) et Monsieur de Mets a esté fait marchié touchant ledit ouvraige à Jehan la Ricque, charpentier demourant à Nancey, en la maniere que s'ensuyt, assavoir que ledit Jehan la Ricque est tenu faire les quatre allées à berceaulx selon que le lieux le requiert et aux conditions cy apres declairées, et contiennent environ quarante toizes.

Item faire de dix piedz en dix piedz les maistres posteaulx et entre chacune espace de x pieds deux fenestres de chacun costé et quatre colompnes d'un costé et d'autre desdites fenestres, et le desoubz des appuyes à quatre quaires pour asseoir la taille d'embas.

Item la premiere assiette tout embas sur la massonnerie sera et asseoira une piece de bois portant embassement en une autre piece de bois portant molure et servant pour les appuyes, et au dessus desdits fenestraiges sera une autre piece de bois servant de corniche sur laquelle se asseoira le berceau et rondite desdites quatre allées, lequel berceau sera par parquetz quarrez de telle largeur et haulteur que le lieu requerra.

Item au devant des huict boutz desdites quatre allées sera l'ouvraige à la meisme ordonnance que le patron apporté de Sainct Epvre le porte et contient quant au fait de charpenterie seulement, et doient avoir chacune allée xiiij piedz ou environ dedens œuvre et la haulteur à l'advenant du lieu.

Item est tenu ledit Jehan la Ricque de à ses fraiz et despens mectre en charroy la quantité de cent et trois pieces de bois chesne abbattues on Fay d'Amance....

Item est assavoir que avant l'assiette desdits ouvraiges, l'en fera faire des petis muretz de costé et d'autres desdites allées, sur lesquelz se asseoira tout l'ouvraige...

Et pour faire et parfaire ledit ouvraige, est accordé qu'il aura la somme de huict cens frans monnoye de Lorraine.

En 1547, le comte d'Aumale et le comte d'Anien vinrent à la cour de Lorraine, et, à l'occasion de leur arrivée, des lices furent dressées et une loge faite à la carrière derrière les Cordeliers, pour y courir la bague. Cette carrière devait être située, soit sur l'emplacement du jardin des Frères Mineurs, qu'on voit indiqué dans la planche de Deruet; soit sur celui d'une des cours intérieures du Palais où sont figurées, dans la même planche, les douze loges (les latrines) et la tour du Trésor des Chartes.

En 1549, on recouvrit la galerie allant en l'oratoire des Cordeliers et on y fit une lucarne « couverte et revestue de plomb estammé d'estain, enrichie d'une vasse et d'aultres ouvraiges. » On « racoustra le pont de la poterne derrière la Court, pour y passer plus seurement. » Jean Humbert, potier de terre, demeurant à Epinal, dressa « en la salette pres le jeu de paulme, où mangent les excellences de Madame et Monseigneur de Vaudémont, un fourneau à huiet pans avec collombes, le tout tant clacques que collombes esmaillié de blanc d'azur et aultrement enrichi, pour enrichissement duquel fourneau ledit Humbert a fourni environ 200 petis carreaulx pareillement esmaillés de blanc d'azur. » Un autre potier de terre, Fredrich Lallement, de Nancy, fit aussi un fourneau de claques vertes pour la deuxième garderobe près la chambre de Madame. Plusieurs ouvriers étaient, en même temps, occupés à niveler la carrière derrière les Cordeliers, « pour courir (la bague) à la venue de Mgr le Cardinal; » à dresser, dans la Grande Salle, des échafauds et une barrière, « pour donner passetemps à Monseigneur à s'esbattre à l'espée avec les gentilshommes, » et à fermer de planches le « jardin des Serisiers derriere la Court, au bout pres la grosse muraille. » Enfin, deux charpentiers, Jean Gargantua et François, faisaient « des fosses en la Court pour attacher

et ficher les trois mayes qui ont esté portés à Monseigneur et à mes damoyselles le premier jour de may, attacher et lyer iceulx mayes devant les chambres de Monseigneur et de mes damoyselles (1). » Cette cérémonie se faisait au son du fifre et du tambourin, et les musiciens qui y prenaient part recevaient de la part du prince une large gratification (2).

Pendant quelque temps encore, je n'aurai à rappeler que des particularités de peu d'importance : les événements politiques qui s'accomplissaient alors, joints à la peste qui affligeait la capitale, ne permettaient guère aux régents de Lorraine de songer à embellir le Palais; mais, en revanche, ils faisaient mettre en état de défense les places fortes de la province. Balthasard Paduano, ingénieur et fortificateur, était, à cet effet, appelé d'Italie ; Ambroise Principiano, capitaine de la fortification du comté de Bourgogne et ingénieur de Dolle, était chargé de visiter les villes de La Mothe et de Pont-à-Mousson, et « d'aviser sur le fait des fortifications de Nancy. » Il était secondé, dans cette dernière partie de sa mission, par un autre fortificateur italien, nommé Anthonio de Bergamo.

Néanmoins, quelques travaux d'art furent exécutés au Palais vers cette époque : maître Jean de Gorze, qualifié de peintre de Monseigneur (sans doute le comte de Vaudémont, l'un des régents de Lorraine), peignit le petit cabinet de Ma-

(1) Comptes du Cellerier de Nancy pour 1548-1549.

(2) On trouve, dans les comptes du Trésorier général pour 1567-1568, la mention d'une somme de cent frans délivrée au capitaine Triconville « pour les distribuer aux fiffres et tambourins de Nancy pour avoir eux plantez ung maiz dedans le chasteau dudit Nancy au premier jour de may. »

dame (1) ; Claudin Crocq et Medard Chuppin racoustrèrent les peintures de la Galerie des Cerfs (2) ; le menuisier Jean Damyen tourna six balustres de pierre « pour asseoir au dessous du fourneau ordonné à faire empres la chambre de Madame ; » enfin, Didier Colier, recouvreur de l'hôtel, enrichit de différents ouvrages de plomberie la lucarne du cabinet de la duchesse Christine de Danemarck (3).

(1) A maistre Jehan de Gorze, painctre de Monseigneur, la somme de xxxvij fr., à savoir xxv fr. pour avoir painct en vert en huille et destrempe le petit cabinet de Madame, fait nouvellement en la chambre de l'appoticairerie d'une part, et xij fr. pour avoir painct la lucarne dudit cabinet, doré de fin or de ducat les armoyeries de mondit seigneur avec les enrichissemens à l'entour.

(2) A Denys Dieu, marchant demeurant à Sainct Nicolas, xxix frans ij gros, assavoir xxvj frans viij gros pour dix libvres d'azur que ledict Denys Dieu a vendu et delivré à Mes Mydas (Médart) et Claudin, painctres, pour employer à racoustrer et repaindre la paincture de la salle des Cerfs en l'hostel de Monseigneur, au prix de xxxij gros la livre, et pour deux autres livres d'azur au pris de xv gros l'une, xxx gros.

A Jehan de la Monnoye, marchant demeurant à Nancy, pour deux cens d'or battu qu'il a vendu et delivré à Me Mydas, painctre, pour employer à racoustrer la paincture de la salle des Cerfz, au prix de iij frans le cent...

A Didier Loilyer, demeurant à Nancy, pour iiij quartes huille de nois qu'il a vendu et delivré à maistres Mydas et Claudin, painctres de Monseigneur, pour employer à racoustrer et remectre à poinct les painctures de la salle des Cerfz, à raison de xvij gros la quarte, v frans vij gros.

(3) A Didier Colier, recouvreur de l'hostel Monseigneur, pour avoir plombé et bordé la lucarne à deux jours estante on cabinet de Madame dedans la chambre de l'appoticairerie, y avoir fait un chappeau de tryumphe avec les armes de Monseigneur, plusieurs testes de lyon, ung balustre et l'enrichissement d'alentour, comme ladite lucarne se demontre, où il a employé vjc lxix libvres plomb, à raison de vj deniers l'une, xx fr. iij g. vj d. (Comptes du Cellerier de Nancy pour 1550-1551.)

L'année suivante, Pierre Coyn, recouvreur des haults ouvrages, remit le tual (tuyau) de la cheminée en briques de la Porterie, fit un dôme au-dessus, et la peignit en ocre. Cette cheminée est sans doute celle qui était voisine de la porte d'entrée du Palais, et qu'on voit parfaitement figurée dans la planche de La Ruelle, qui représente la façade de cet édifice sur la Grande Rue.

En 1553, de nouveaux travaux furent faits, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la Galerie des Cerfs (1), au jeu de

(1) A Jehan, pottier d'estain..., pour six libvres soldures qu'il a vendu.. pour solder les chanlettes de pierres couvertes de plomb de la gallerie des Cerfz... xviij deniers.

A Pierre Coyn, recouvreur en l'hostel Monseigneur, quatre frans douze deniers pour xiij journées qu'il a ouvré.. à recouvrir et boucher toutes les gouttieres de dessus la salle des Cerfz...

A Demange Beurre, fontenier, Martin Beurre et Claudin Deltrecourt, charpentiers... trois frans deux gros pour neuf jours et demy qu'ilz ont ouvré en la maison mondit seigneur à faire quatre grans tresteaulx pour servir aux painctres à repaindre la salle des Cerfz...

A Jehan Jacquot dict de la Monnoie... pour ung cent d'or battu qu'il a delivré à maistres Medart et Claudin, painctres, pour employer à racoustrer la gallerie des Cerfz... vj fr. x gros.

A Didier Loilier, demeurant audict Nancei, pour deux quartes d'huylle de noix qu'il a vendu et delivré pour repaindre la salle des Cerfz... iij fr. iiij gros.

A Pierron, recouvreur, des haultz ouvraiges....., et plusieurs aultres qu'ilz ont ouvré et fourny chacun de leur mestier.... à solder les chanlettes de dessus la gallerie des Cerfz.... xxij fr. j gros xiiij deniers. (Comptes du Cellerier de Nancy pour 1552-1553.)

A Denys Dieu... pour deux cens d'or fin qu'il a vendu et delivré à Medart et Claudin, painctres de Monseigneur..., pour racoustrer la gallerie des Cerfz... vj fr.

Les comptes de l'année suivante renferment encore cette mention : « Payé deux gros quatre deniers à un manouvrier pour avoir porté les tresteaulx et planches qui ont servy aux painctres en rabillant la gallerie des Cerfz. »

paume et à la « chambre de verre où souloit loger Mgr le Cardinal. »

On travaillait encore, en 1555 et 1556, aux restaurations de la Galerie des Cerfs, et l'on acheta, à cet effet, une certaine quantité d'or et d'azur qui fut délivrée à Crocq et à Chuppin (1); Jean de Paris, jardinier du château, plantait dans le jardin des arbres et des rosiers qu'on avait fait venir de Provins.

En 1557, des échafauds furent dressés dans la Grande Salle pour y jouer « la Vendition de Joseph; » on recouvrit et on remit en état le « couronnement de la Tour de Paradis » le dessus du jeu de paume, le toit de dessus le Rond, ceux de la galerie allant à l'oratoire des Cordeliers et de la chambre de la Tapisserie dessus la Galerie des Cerfs. C'est au-dessus de cette dernière, mais j'ignore à quel endroit, que se trouvait la Tour de Paradis, dont il vient d'être fait mention, et dont la destination m'est inconnue, de même que l'étymologie de son nom.

Un nommé Claudin de Hault, « ymagier » à Nancy, fit, en 1559, deux têtes de lion pour le bassin de la fontaine du jardin de la Court, et plusieurs manouvriers furent employés à faire « la neuve carrière à courir les grands chevaux en la Neuve Rue; » on commença, en même temps, la construction des écuries pour les grands chevaux, « derrière la maison de feu Me Jacques la Mesche, cirurgien, » et l'on refit à neuf le chenil des chiens du prince et la chambre à mettre les toiles ou les filets de chasse, situés tous deux au faubourg St-Dizier (les Trois-Maisons). Un artiste, qui acquit plus tard une grande célébrité, mais qui, à ce qu'il paraît, n'était

(1) En 1557, ces deux artistes « besognaient de leur art » au château de Solrupt.

encore qu'un ouvrier obscur, le fondeur Jean de Chaligny, fit « un angelot de cuivre pour la fontaine de la grande cuisine. »

Vers la fin de cette année, Charles III, accompagné de son épouse, Claude de France, vint dans sa capitale, où on offrit aux jeunes époux le spectacle d'un tournoi qui eut probablement lieu sur la Carrière. Les lices y furent dressées par les soins de Georges Briseur, contrôleur général des ouvrages et fortifications de Nancy. Cette fête guerrière semble être la première qui ait eu pour théâtre la Carrière : suivant l'auteur de la *Dissertation historique*, cette place, dont la vue a été gravée par Deruet et par Callot, avait été construite en 1556, par les ordres de Christine de Danemarck et de Nicolas de Lorraine, comte de Vaudémont, pendant la minorité de Charles III.

Il paraît que ce dernier, dès son retour à Nancy, s'occupa immédiatement de faire faire au Palais des réparations et des constructions nouvelles, devenues nécessaires peut-être en raison du grand nombre d'officiers attachés à sa personne, et de celui des gentilshommes qui formaient sa cour. Un chapitre des comptes du Receveur général pour 1560-1561, est consacré à la dépense faite « pour la retention et entretenement de la maison de nostre souverain seigneur, et pour plusieurs nœufs bastimens faicts en icelle pour la commodité des losgis. »

Malheureusement, rien n'indique en quoi consistèrent ces « neufs bastiments, » ni dans quelle partie du Palais ils furent construits; tout ce qu'on sait, c'est que les travaux exécutés cette année, coûtèrent, y compris un oratoire en menuiserie de bois de chêne, dressé aux Cordeliers, par Balthasard Moutot, de Lunéville, la somme de 2,288 francs 8 gros 16 deniers. On couvrit de drap vert et on plaça « en la

galerie près de la sallette, » une table longue « pour jouer Monseigneur » au billard. Des courses de bague et de lance eurent lieu, cette année, dans la cour du Palais et en la « quarrière de la Neuve Rue, » à l'occasion de la venue de « Mgr le Cardinal, Mgr de Guyse et autres princes. »

Charles III ayant résolu, en 1561, de faire reconstruire le jeu de paume du Château sur le même plan que celui du Louvre, envoya à Paris un ingénieur de Nancy, nommé Claudin Marjollet (1). Dès que celui-ci fut de retour, les travaux commencèrent et furent poussés avec une très-grande activité, sous la direction de Nicolas Chaubault (2), architecte ou maître des ouvrages du duché de Lorraine. On amena, à cet effet, et on déposa sur la Carrière, 10,633 pieds de pierres de taille, tirées des carrières de Pont-St-Vincent; 1,080 pieds de pierres de « parpignon », destinées aux « escotoires des galeries; » vingt-six longues marches extraites des carrières de Belleville; on employa, pour tailler ces pierres, des ouvriers, tant de Nancy que de St-Nicolas, Lunéville, Gerbéviller et Pont-à-Mousson; les ouvrages de maçonnerie furent faits par Gérard Godon et Christophe Haller, maçons de

(1) A Claudin Marjollet, de Nancy, la somme de soixante quatre frans sept gros, pour remboursement de pareille somme qu'il a frayée et desbourcée allant à Paris et retournant audit Nancy prendre mesure du jeu de paulme du Louvre audit Paris pour faire celuy dudit Nancy de mesme forme... (Comptes du Trésorier général pour 1560-1561.)

A Claudin Marjolet, ingenieux, pour cent dix huict journées qu'il a vacqué au jeu de paulme, à raison de xij gros par jour.... c xviij frans.

(2) Payé par le Cellerier à Mre Nicolas Chaubault, Mre masson, pour iiijxx xvj (96) journées qu'il a vacqué au service de Monseigneur durant le temps que l'on a besongné au jeu de paulme fait en la Court, qu'est à raison de xij gros chacune journée.... iiijxx xvj fr.

St-Nicolas (1); la chaux fut tirée des chaufours de Vandœuvre, de Villers et de Brabois; les tuiles plates pour la toiture et les briques pour le pavé, des briqueries de Brichambaut et du faubourg St-Nicolas; les bois de charpente et de menuiserie, de la forêt de Hey. Ce fut un nommé Didier de Vic, peintre, demeurant à Nancy, qui fut chargé de peindre les murailles du jeu de paume. Elles étaient en noir, avec les chiffres du duc en or (2). Les travaux de diverse nature, exécutés depuis le 1er janvier 1560 jusqu'au dernier décembre 1561, coûtèrent environ 7,700 francs (3).

A la même époque, on couvrit tout à neuf, de tuiles pla-

(1) A Gerard Godon et Christoffle Haller, massons demeurans à St-Nicolas, pour.... avoir fait la quantité de quatre vingts treize toizes un quart de muraille de roches qu'ilz ont massonné audit jeu de paulme fait neuf en l'hostel de Monseigneur.... et quatre vingts une toize soixante neuf pieds un quart et demy de carriaux de pierre de taille qu'ilz ont assys pareillement audit jeu de paulme... vc... iiijxx xv fr.

(2) A Didier de Vy, paincire demeurant à Nancy, la somme de cent cinquante frans sur et à tant moins du marché qu'il a accordé de tout noircir et paindre en noir tout le jeu de paulme avec les chiffres d'or et le si bien faire qu'il soit au grey de monsieur de Haussonville, grant maistre.... (Compte que rendt Jean Friche, celerier de Nancy, de la recepte et despence par luy faictes des refections et reparations de la maison de Monseigneur le duc à Nancy, depuis le premier jour de janvier l'an mil vc soixante jusques par tout le dernier jour de decembre l'an mil vc soixante ung. — Un chapitre spécial de ce registre est consacré à la despence pour le jeu de paulme fait en la maison de Monseigneur. »)

(3) Par mandements du duc Charles III, donnés à Nancy les 11 et 31 octobre 1561, et le 5 décembre suivant, trois sommes sont allouées à Jean Friche, cellerier de Nancy : 1° 5,000 et 2,000 fr. « pour convertir et employer à l'édifice, construction et fabrication du jeu de paulme, » et 2° 1,000 fr. « pour les convertir au parachevement dudit jeu de paulme. » (Comptes du Trésorier général pour 1560-1561.)

tes, « la fouriere des fagotz pres le jeu de paulme, » et on fit, près de la chambre de Madame, tendant sur le jardin de la Court, un cabinet assemblé à douze parquetz revestus de molures. » Cet ouvrage coûta 2,725 francs.

En 1562, une nouvelle somme de 8,926 francs fut affectée aux « édifices, réparations et autres ouvrages commandés estre faits au chasteau de Nancy en la presente année (1). » Une partie de ces bâtiments était destinée à servir de logement à M. d'Haussonville, grand maître de l'hôtel, qui se maria à cette époque, et dont les noces furent l'occasion de pompeuses réjouissances. Un tournoi eut lieu de nuit sur la Carrière, qui avait été brillamment illuminée, et où la cour se rendit par un pont mouvant jeté sur les murailles du jardin du Palais.

Dans le même temps, on posa « un couronnement de plomb sur la galerie du jeu de pelotte, » on cimenta « la haulte tour du Rond; » Claude Crocq et Medard Chuppin peignirent 81 aunes de toile large, façon de Barrois, pour « servir de traveure en la chambre du grant a ix; » enfin, plusieurs ouvriers furent employés à crépir, enduire et blanchir « les murailles ez neufz edifices faictz en la Court, tant ez galeries, jeu de paulme, que derriere le logis du concierge (2). »

En 1563, différents travaux furent exécutés en la chambre dorée; Pierrot, le recouvreur, « recouvrit double la toiture du Rond, où sont plusieurs meubles de Monseigneur, » et une somme de 264 francs fut payée à la veuve de feu Chaubault, maître maçon de Lorraine, « pour la façon et fourniture de la galerie respondante sur la Neuve Rue, tant pour

(1) Comptes du Trésorier général pour 1561-1562.

(2) Comptes du Cellerier de Nancy pour 1561-1562.

les modellons, piedestalles, argades, escoutoires, avec le pavé et ung petit escallier pour monter sur la vix au bout de la grant haulte gallerie dessus le jeu de pelotte. »

La galerie construite par Nicolas Chaubault régnait peut-être le long de la façade du jeu de paume, du côté de la Carrière ; ou c'est peut-être celle qui couronnait un petit bâtiment, attenant à celui dont il vient d'être parlé, et qu'on voit indiqué, sur la planche de Deruet, comme faisant suite aux logements dépendant de la collégiale St-Georges.

En 1563, à l'occasion des fêtes du carnaval, et pour les noces de Mlle de Mouchy, dame d'honneur de la duchesse de Lorraine, il y eut des combats à pied et à la barrière dans la Grande Salle ; on courut la bague dans la carrière du jardin, et les jeunes seigneurs s'amusèrent à construire, dans la cour du Palais, un château de neige, dont ils simulèrent l'attaque et la défense.

Un nommé Claude Willon, dit l'Enfariné, « maître tailleur en l'art de maçonnerie, » succéda, en 1564, à Nicolas Chaubaut, dans l'emploi de « maître maçon et maître livreur es duché de Lorraine, comté de Vaudémont, bailliage des Vosges et marquisat du Pont-à-Mousson, » et ce fut lui qui, dès lors, dirigea les travaux du Palais. Ces travaux furent, du reste, peu importants dans le cours des années suivantes : ils se bornèrent à quelques réparations dans la « chambre au-dessus de la chambre des Comptes, devers St-Georges, où l'on met les papiers, » et dans le cabinet de la chambre du pavillon de Son Altesse, où le menuisier Nicolas Lanticque posa « un plancher assemblé en forme de parquet avec croix de Jherusalem, molure, panneaux et montant assemblé à onglet dessus et dessous (1564-1565). »

En 1565, un grand nombre d'ouvriers furent employés « à reculer et transporter le rempart de la Neuve Rue tout join-

dant la muraille de la Neuve Rue et courtine dudit lieu. » Cette année, « un bastillon fut fait en la Court » pour le baptême de la princesse Christine, fille de Charles III, laquelle épousa plus tard un des fils du grand duc de Toscane. Les cérémonies du baptême eurent lieu dans la « grande salle sur St-Georges, » de même que « les festins » du carnaval. A la suite de ces réjouissances, il fallut « besogner sur les toitures et rabiller partout où avoit esté gasté tant de l'artillerie que de feu gesté durant le bastillon et les festins du gras temps. » On fit aussi un pont « pour passer Son Altesse par dessus le fossel où passe le ruisseau du faubourg St-Nicolas en la prairie allant aux Grands Moulins. »

De nouvelles fêtes eurent lieu au Palais, en 1567 et 1568, pour la venue du Cardinal de Lorraine, des ducs de Guise et d'Aumale, du Roi et de la Reine de France, et pour le « baptisement » des princesses Claude et Anne, filles de Charles III, qui moururent toutes deux peu de temps après leur naissance.

En 1569, une somme de 700 francs fut allouée à Claude Crocq et Medard Chuppin « pour le racoustrement » de la Galerie des Cerfs (1).

L'année suivante, et pendant que le duc était à la cour de France, le comte de Vaudémont, lieutenant-général de Lor-

(1) A Claude Crock et Medard, paintres, la somme de quatre cens frans, monnoye de Lorraine, et ce sur payement de la somme de sept cens frans qu'ilz ont convenu de marché avec monsieur de Melay, grant maistre, pour le racoustrement de la gallerie des Cerfz, le tout à leurs frais et despens, fors et excepté quinze livres d'azur pour besongner à huille et six livres en destrempe, et le surplus leur sera payé apres ladicte besongne faicte.... (Comptes du Trésorier général pour 1568-1569. — Le compte de l'année suivante mentionne le paiement de la somme de 300 francs, qui restait due pour « le racoustrement » de la Galerie des Cerfs.)

raine, fit exécuter au Palais des travaux considérables : on rehaussa le corps-de-logis tendant sur le jardin et on reconstruisit la salle située dans le prolongement de la Galerie des Cerfs (1). Cette salle, appelée, tantôt la salle Neuve, tantôt la Grande salle Neuve et la Grande salle du côté des Cordeliers, est parfaitement représentée, sous le nom de salle d'Honneur, dans une des planches de la *Pompe funèbre de Charles III*. Ses murailles sont tendues de pans de tapisserie (2), mais son magnifique plafond « fait en berceau, lambrissé et peint en parquet, » est complétement à découvert; sa corniche est chargée d'arabesques aussi légères que gracieuses, et les divers compartiments qui le composent, sont décorés, dans leur pourtour, d'ornements de diverse nature; le centre est occupé par un cadre en ovale qui renferme, alternative-

(1) Un chapitre des comptes du Trésorier général pour 1569-1570, a pour titre : « Despence en deniers fourniz à Joseph Friche, cellerier de Nancy, emploiez à la paye des ouvrages nœufz faicts au chasteau dudit Nancy durant l'année du present compte... » La première mention porte : « Le tresorier general faict despence de six milz frans monnoie de Lorraine, qu'il a fourny et delivré content à Joseph Friche, cellerier de Nancy, pour emploier à la paye des bastimens et ouvrages de la salle (salle noeufve, grande salle noeufve) et du rehaulsement du corps de logis tendant sur le jardin du chasteau dudit Nancy.... » Les autres sommes payées à Joseph Friche, sont de 6,000, 400, 6,000, 1,200, 6,000, 400 et 1,500 francs.

(2) M. de Dumast a joint à son *Nancy* une vue de cette salle, dessinée par M. Thorelle, avec cette légende : « *Salle des Cerfs*, telle qu'elle existait sous les ducs, et telle qu'aux *tableaux* près, on pourrait la rétablir, pour recevoir un musée lorrain. » Il y a, dans ces quelques lignes, une double erreur, que je crois devoir relever dans l'intérêt de la vérité historique. D'abord, cette salle n'est pas la Galerie des Cerfs : les doubles C qui décorent le plafond, prouvent que sa construction doit être attribuée à Charles III et non pas à Antoine; d'un autre côté, la relation de la pompe funèbre du premier de ces princes, relation que

ment, un alérion aux ailes éployées « d'or en champ de gueules, « et une croix de Lorraine d'or en champ d'azur, » entourée d'un double C que surmonte une couronne (1).

Les peintures du plafond de cette salle furent faites par un peintre de Ste-Menehoud, nommé Denis Saulcy (2), et

j'aurai occasion de citer plus tard, fait une distinction très-précise entre la *salle d'Honneur* (celle qu'a fait reproduire M. de Dumast) et la *salle Funèbre* (la Galerie des Cerfs), dont la voûte, aussi bien que les murailles, était entièrement couverte de drap noir. Je n'insiste pas davantage sur ce point; l'erreur involontaire commise par l'auteur du *Nancy*, a été reconnue par lui-même.

Quant à ce que M. de Dumast a pris pour des tableaux, ce sont des pans de tapisserie, dont le premier, placé, non point contre la muraille, mais contre une espèce de paravent, représente Moïse sauvé des eaux. Je trouve, à ce sujet, dans les comptes du Trésorier général pour 1565-1566, la mention suivante : « Payé vingt cinq frans à Frantz, tapissier de Son Altesse, pour reste de la fourniture qu'il a faicte en la tapisserie de l'*Histoire de Moyse.* » La relation de la Pompe funèbre dit, d'ailleurs, expressément, que « la salle d'Honneur fut tendue dans tout son contour par deux très-riches tentures de tapisseries rehaussées d'or, d'argent et de soye, représentant les histoires de Moyse et de saint Paul. »

(1) Lionnois ajoute, en parlant de la salle d'Honneur : « Cette salle, que le roi de Pologne a fait démolir, et dans laquelle Louis XIII rendait ses audiences, s'y trouvant aussi commodément que dans son Louvre, avait 135 pieds de longueur, 50 de largeur et 30 de hauteur....; elle avait une galerie de pierre à entrelacs, que les officiers de l'Hôtel-de-Ville firent démolir pour celle qu'ils offrirent au duc François III à son entrée. »

(2) A Denis Saulcy, peinctre de Sainte Menuchou, la somme de cent frans, mounoie de Lorraine, qu'il a pleu à Monseigneur luy octroier en don de grace especialle en consideration de ce qu'il a heu tombé et heu une cuisse toute froissée en besongnant en *la grande salle* du chasteau de ce lieu.... (Comptes du Trésorier général pour 1572-1573.)

par Medard Chuppin (1), et peut-être aussi par Jacques Henriet, de Toul (2).

La salle Neuve, sur l'emplacement de laquelle Léopold fit construire plus tard le théâtre de la cour, fut spécialement affectée, depuis sa construction, aux représentations de toute nature qui avaient lieu dans l'intérieur du Palais : comédies, ballets, combats à la barrière, etc. C'est là que se donna, notamment, le célèbre combat de ce genre, qui fut offert, en 1627, à la duchesse de Chevreuse, et pour lequel, comme on le verra plus tard, fut déployée une si grande magnificence. Cette salle, beaucoup plus large, beaucoup plus ornée que la Galerie des Cerfs, convenait bien mieux à ces sortes de spectacles ; il était bien plus facile de placer, de chaque côté, des gradins pour les spectateurs, tout en laissant aux acteurs la place qui leur était nécessaire.

En 1571, on fit plusieurs « réfections et ouvrages » au jeu de paume; on construisit deux saulvoirs ou viviers derrière

(1) *Despence en deniers deux pour estoffes restans à payer pour la paincture de la Neufve sale.* Payé par le Cellerier à Mre Bastien Bonnet, marchant demeurant à Nancy, la somme de dix frans six gros pour trois grosses feuilles d'estain polle pour faire les chiffres en la versure de ladicte neufve sale, à iij fr. vj gros chacune grosse, et cinq frans pour quatre libvres or clinquant pour faire les boullons en icelle sale, à xv gros la libvre, le tout délivré à Mre Medard, paincire, le xxe jour d'octobre mil ve soixante treize.... xv fr. vj gros. (Comptes du Cellerier de Nancy pour 1573-1574.) — A Medard Chuppin, peinctre de Monseigneur, la somme de cinquante frans ordonnez luy estre delivrez à l'achapt de certaines couleurs et aultres drogues que mondit seigneur luy avoit commandé faire pour son service. (Comptes du Trésorier général pour 1572-1573.)

(2) A Jacques Henriet, peinctre demeurant à Toul, la somme de quatre vingtz frans à luy ordonnez pour subvenir à l'achapt de certaines couleurs et aultres semblables drogues de sa proffession, que Monseigneur luy a eu chargé pour son service. (*Idem.*)

le logis du concierge ; on mura la fenêtre de la prison, et l'on garnit de layettes et d'armoires le Trésor des Chartes, pour lequel le peintre Didier Richier, dit de Vic, avait coloré de noir et verni deux tableaux en bois faits par Pierre Grandin, le menuisier. On commença, cette année, la construction des écuries qui régnaient du côté de la Carrière (1), le long du rempart, et dont une rue, encore existante aujourd'hui, a tiré son nom. Ces écuries furent bâties sur un emplacement qui appartenait au sieur de Boulain, et que le duc fit racheter de lui par M. d'Ourches, son maître d'hôtel, moyennant une somme de 1,200 francs.

Plusieurs ouvriers furent employés, en 1572, à « relier la muraille du pavillon de Son Altesse du côté du jardin ; » on « racoustra » les toits de la salette entre la Galerie des Cerfs et la chambre Neuve ; on pava avec de petits carreaux, tirés de la briquerie de Saint-Jean, « la chambre où Monseigneur mange, qui tend sur le jeu de paume ; » et le peintre Jean Bleyer de Bariscord dora « quatre grands chandeliers pendants en la Galerie des Cerfs (2). »

En 1573, les recouvreurs « besognèrent sur la grande salle du costé des Cordeliers et sur la tournelle regardant sur la rue au bout de ladite salle ; » on fit un toit de cuivre sur le

(1) Au Cellerier de Nancy Joseph Frische la somme de trois milz deux cens frans monnoye de Lorraine, pour subvenir à la despence des ouvrages des novelles escuyeries commandées estre dressées en la Rue Neufve de Nancy. (Comptes du Trésorier général pour 1570-1571.)

(2) A Jean Bleyer de Bariscord, peinctre demeurant à Nancy, la somme de cent douze escus d'or soleil, au pris de quatre frans trois gros piece, vallans quatre cens soixante seize frans monnoie de Lorraine, pour par luy avoir doré quatre grandz chandelliers pendans en la gallerie des cerfz du chasteau de Nancy.... (Comptes du Trésorier général pour 1572-1573.)

petit cabinet du duc, et on couvrit aussi de cuivre « la plateforme de la grand vis de la Court. » Il y eut, cette année, à l'occasion de la venue du roi de Pologne, un combat à l'épée dans la « salle des Etats; » et l'on célébra, en grande pompe, le baptême d'une des filles de Charles III, la princesse Elizabeth, qui fut mariée, en 1594, à Maximilien, duc de Bavière.

Le deuil succéda bientôt à ces réjouissances : la duchesse Claude de France mourut au mois de février 1574, et le héraut d'armes Edmond du Boulay (1) fut chargé de présider aux funérailles de cette princesse, comme il avait présidé à celles des ducs Antoine et François. On n'a point de récit de cette pompe funèbre, mais on peut y suppléer par les notes nombreuses consignées dans les comptes du Cellerier de Nancy (2). On y voit que le corps et l'effigie de la duchesse furent d'abord placés dans la Neuve salle, qui était toute tendue d'une tapisserie d'or et de soie; le corps fut ensuite porté dans la Galerie des Cerfs, d'où l'on avait enlevé les têtes des cerfs, et qu'on avait entièrement tendue de drap noir. Vers cette époque, un nommé Bernard, peintre du Roi, faisait « certaines peintures pour le service » de Charles III, et ce prince achetait, à Bruxelles et à Anvers, des tapisseries sur l'une desquelles étaient « dépeints les actz des Apos-

(1) Une somme de 24 francs 6 gros est payée à « Jean de la Valée, cloche d'armes de Monseigneur, pour le desroy du Sr du Boulay, *premier herault du Roy*, ayant logé en sa maison pendant qu'il vaquait à dresser les cerimonies et pompes funebres de feue Madame. »

(2) Un chapitre des comptes du Cellerier de Nancy, pour 1573-1574, est consacré à la « despence en deniers pour les trespas, funerailles et enterrement de feue ma dame. » Les différentes sommes dépensées à cette occasion s'élevèrent à 886 francs 5 gros 4 deniers.

tres, » et sur l'autre « les douze mois de l'an, d'or, d'argent et de soie. »

En 1576, le sculpteur Florent Drouin « fit et dressa » une cheminée dans la grande salle (probablement la salle Neuve) du Château (1), tandis qu'un autre artiste, nommé Jean Paoul, qualifié peintre de Madame, faisait « aucunes peintures » pour le duc. La même année, on fit faire, au-dessus de la grande tour du Palais, « une chambre de Trésor pour mettre chartes, papiers et autres titres (2). » Le Trésor des Chartes était situé près de la chambre des Comptes, dans le corps-de-logis voisin de St-Georges; ce n'est que plus tard qu'un bâtiment spécial fut affecté à cette destination.

Le 4 août 1577, on posa, probablement dans la tour du Palais, une horloge que venait de fabriquer, à la demande du duc, Me Arnould Oberlinder, horloger allemand. Didier Richier peignit le cadran ou, comme on disait alors, la montre de cette horloge, dont la cloche avait été achetée à l'évêque de Toul pour 159 francs 4 gros 8 deniers. La même année, Jacques Beaufort, contrôleur des fortifications de Nancy, fit « convertir et mettre en nature de jardinage une place joignant le Château, où Monseigneur a fait faire une

(1) Payé la somme de trois cens vingt francs à Florent Drouyn, sculpteur de Monseigneur, pour ses peines et vacations d'avoir fait et dressé la cheminée en la grand salle du chasteau de Nancy. (Comptes du Trésorier général pour 1576-1577.) Dans une note précédente, (1571-1572) « Fleurent Drouyn » est qualifié architecte de l'évêché de Metz.

(2) Compte d'Anthoine de Nay, receveur du domaine de la chastellenie de Nancy, du 1er janvier 1576 au dernier décembre 1577. Les dépenses faites pour cette « chambre de Trésor, » ne s'appliquent qu'à des dispositions intérieures et à l'achat de différents objets, tels que papier, écritoires, cornets, pommes tournées et argentées à mettre ficelle, règles en fer, compas, ciseaux, poudrières, etc.

carrière pour piquer ses grands chevaux. » On posa aussi 48 toises de pavé au-devant du Palais, et deux sculpteurs italiens, Jean Paulo Lothello et Auther, firent, dans l'intérieur des appartements, différents ouvrages de leur art.

Des fêtes brillantes furent données par Charles III, en 1579, à l'occasion de l'arrivée du duc Casimir, de Mgr de Retz et du cardinal de Vaudémont. On courut la bague dans le jardin de la Court et à la Neuve Rue ; des combats à l'épée, à la pique, au tronçon', à la masse et au fléau eurent lieu dans la cour du Palais, dans la « salle allant à Saint-Georges » et dans la « grande salle. » Le sculpteur Florent Drouin fit quelques-unes des machines pour ces combats, conjointement peut-être avec un sculpteur italien, nommé Archange Toueur. En même temps on refit tout à neuf le pavé et la toiture du jeu de paume, laquelle fut peinte par Jean Comtesse (1) ; on bâtit une loge pour les orangers du jardin, une fourrière derrière la grande cuisine, et on acheva de construire les nouvelles écuries de la Carrière (2).

(1) Payé sept vingt frans à Jean Comtesse, painctre, demeurant à Nancy, pour avoir imprimé d'huille pour la premiere fois et puis apres noircir toute la toicture dudit jeu, toutes les murailles à l'entour, les pilerons et escoutoires des galleries comme il a esté ja noircy par cy devant.

(2) Par marché fait avec Me Thierry Marchal, maître maçon, il lui est accordé une somme de 400 francs « pour les besongnes cy apres declairées pour les neuves escueries, savoir : de parachever la grande porte devant la neuve escuerie de bonnes et belles pierres de taille de haulteur et largeur qu'il lui a esté monstré et de tel model et enrichissement qu'il est porté par le portraict que Me Medard en a fait de l'ordonnance de Monseigneur, pour laquelle porte, armoirie de dessus et enrichissement qu'il fera faire par le petit Me Gerard de St Mihiel ou par Jessé (peut-être Jessé Drouin, dont il sera fait mention plus tard).

» Sera tenu ledit Me masson de faire une aultre grande porte rustique du derrier desdictes escueries suivant les portraict, armoiries et

En 1580, Thierry Alix, conseiller au conseil privé du duc et président des Comptes de Lorraine, « dressa, mit en ordre et bon état » les chartes et papiers du Trésor, dont Jeanne Petit, veuve de Jean Janson, relia les précieux cartulaires.

En 1582, Charles III acheta de Richard Chauvenel, marchand à St.-Nicolas, et fit placer dans ses appartements « un orloge doré enrichi d'un globe, astre, signe et mouvement. »

Les comptes de l'année suivante nous apprennent que le prince avait à sa cour un géant, qui, moins heureux que le nain du roi de Pologne, n'a pas eu le bonheur de passer à la postérité. Il s'appelait Antoine Franpoint, et jouissait d'une certaine importance, car le duc ne dédaigna pas d'en faire faire le portrait, conjointement avec ceux du comte de Vaudémont et des princesses, par un peintre allemand, nommé Jost de la Court.

Différents travaux furent exécutés, en 1585, à la porte « faite à triangle, » qui servait à aller du jardin « en la carrière du bout de la Neuve Rue; » à la chambre où écrivaient les clercs du Trésor; à la loge des lépreux, « de devant l'église St.-Georges, » que l'on refit tout à neuf; à la « neuve chambre de la grosse tour d'entre le jeu de paume et la carrière; » enfin, marché fut passé avec Claude Chevillon, Jean

enrichissement porté par icelluy, pour laquelle porte luy a esté accordé la somme de cent cinq frans. » (Comptes du Cellerier pour 1578-1579.)

Payé vingt quatre frans à Benedict Ambroise, ingenieur, pour aller aux forges de Moyeuvre pour faire forger certains bareaux de fer pour servir aux neuves escueries de Monseigneur. (Comptes du Trésorier général pour 1578-1579.)

Les travaux de la fourrière coutèrent 729 francs 3 gros 12 deniers, les ouvrages du jeu de paume 529 francs 12 deniers, et ceux de la loge des orangers, 217 fr. (Cellerier.)

la Brun et Jean de Virton, maçons et tailleurs de pierre, demeurant à Nancy, en présence de maître « Fleurent Drouin le Vieulx, » chargé de diriger les travaux, « touchant l'ouvraige de taille et massonnerie qu'il convient faire pour le rehaussement du corps de logis du costé de l'église des Cordeliers, que Son Altesse prétend faire rehausser en l'année prochaine 1586. » Ce bâtiment devait avoir onze croisées « de mêmes hauteur et largeur que celles du corps de logis de devers le jardin, et de même épaisseur que les murailles à présent de trois pieds ; » huit lucarnes de même façon que celle de ce corps-de-logis; vingt cheminées « avec le cadre et double corniche de taille, le cadre fait de briques ; » trente-deux portes de taille, tant à placart qu'autres; » etc. La dépense totale fut évaluée à 7,944 francs.

Le bâtiment dont il est ici question, est sans doute celui qui reliait entre eux ceux de la première cour et ceux qui donnaient sur la rue, aboutissant à l'escalier de l'Horloge, à l'endroit où se trouvait la salle Neuve ou d'Honneur. Une note des comptes du Cellerier (1587) dit que ce nouveau corps-de-logis était « sur les offices et galeries allant à la Galerie des Cerfs, » et que le troisième étage touchait à la « neuve salle. » C'est bien à cet endroit que le plan de 1698 place les cuisines et offices du duc.

A dater de 1587, le grand escalier conduisant à cette Galerie commence à prendre le nom qui lui a été conservé jusqu'aujourd'hui, c'est-à-dire qu'il est appelé « le gros avix de l'Horloge. » A cette époque, Charles III ajouta aux divers animaux qui formaient la ménagerie du Palais, une *licorne*, qu'il acheta d'un nommé Peter Efferhardt pour l'énorme somme de 60,000 florins ou 50,000 francs, monnaie de Lorraine.

En 1589, on fit un « cabinet et prie-Dieu » pour Mme de

Vaudémont « sur l'escalier qui descend de sa chambre derrière les remparts ; » on blanchit la cheminée de la « chambre de Paradis, où est de présent l'estude de Mgr de Metz; » enfin, différents travaux furent exécutés au bâtiment « où loge presentement Mgr de Salm, au quartier des saulvoirs. » La cour des saulvoirs, viviers ou réservoirs de poisson, était située derrière la portion du Palais où se trouvait la salle Neuve, entre les bâtiments qui étaient adossés aux Cordeliers et ceux qui, partant de l'angle de l'escalier de l'Horloge, rejoignaient le corps-de-logis du fond de la première cour.

Il est fait mention, à partir de 1590, d'une *Galerie des Peintures* au château de Nancy; cette salle, dont la situation n'est que vaguement indiquée, semble, toutefois, avoir été placée au-dessous du jeu de paume. C'était là que Charles III, ami et protecteur éclairé des arts, réunissait les tableaux qu'il faisait faire aux artistes lorrains et étrangers auxquels il prodiguait ses libéralités ; ce fut là, sans doute, qu'il mit la toile où Moyse Bougault l'avait représenté armé jusqu'aux genoux, et différents portraits de princes, qu'il avait commandés au célèbre Claude Henriet, dit de Châlons.

En 1592, les noces du colonel Orphée (probablement le fameux Orphée de Galéan, à qui on attribue les fortifications de Nancy) furent célébrées à la cour avec beaucoup de pompe. Cette même année, trois milliers 300 d'ardoises furent employés à la toiture du Palais, qui, d'après ce qui semble ressortir de plusieurs notes précédentes, était couvert de tuiles plates, au moins dans quelques-unes de ses parties.

En 1593, deux marchands de Verdun fournirent encore dix neuf milliers 300 d'ardoises, pour « l'entretenement et couverture du chasteau. » En même temps, on garnissait de « gros miroirs » achetés à un nommé Barthelémy Jacquemin, verrier à « Sainct Gury (St.-Quirin), » et Gérard

Gauthier, peintre de St.-Nicolas, décorait d'ouvrages de son art le cabinet de Mgr de Vaudémont (1).

Des fêtes extrémement brillantes eurent lieu, l'année suivante, à la cour de Lorraine, à l'occasion du carnaval et du mariage de la princesse Elizabeth, fille de Charles III, avec Maximilien, duc de Bavière. On donna, sur la Carrière et dans la salle Neuve, des carroussels, courses de bagues, combats à pied, et un ballet dont les machines furent faites par Florent Drouin et peintes par Jean Bariscord, Jean Comtesse, Claude Henriet et Charles Chuppin. Les princesses y parurent vêtues de robes de soie, brodées de fil d'or, d'argent et de clinquant, dont les étoffes avaient été fabriquées par des ouvriers de Reims, de Paris, de Genève et de Milan, que le duc avait fait venir à grands frais et s'établir dans sa capitale.

C'est peut-être à l'année 1595 qu'il faut fixer la construction du bâtiment spécial destiné à recevoir le Trésor des Chartes de Lorraine, et dont la situation est parfaitement indiquée dans la gravure de Deruet et dans le plan de 1698. Les travaux en furent dirigés par Nicolas la Hierre, « conducteur des ouvrages de maçonnerie de Son Altesse (2). » En même temps, Robert Mesnard, « tailleur de marbre, »

(1) Payé neuf cens frans à Gerard Gauthier, peintre à St Nicolas, pour besogne par lui faite au cabinet de Mgr de Vaudemont, fourniture d'or, d'acier et autres choses à ce convenables. (Comptes du Trésorier général pour 1593.)

(2) A Nicolas la Hiere, conducteur des ouvrages de massonnerie de S. A., la somme de 648 fr. un gros pour journées d'ouvriers et fournitures qu'il a employées à l'erection du ciment et couverture de dessus le Tresor de S. A. (Comptes du Trésorier général pour 1595.) — Au même, 25 fr. « pour payer l'huille qu'il a faict venir et estant necessaire d'employer aux reffections et couverture de la platte forme du Tresor. (Comptes du Trésorier général pour 1596.)

faisait, pour la fontaine du jardin, deux colonnes de marbre, tiré des carrières du haut de Ste.-Barbe, près Nancy; et Hector Harent, jardinier du duc, transplantait les arbres et autres plans du jardin « hors de la ville, derrière le Château, en un nouveau jardin que S. A. lui avait permis de faire, en la place où le sieur de Bonceil avait fait sa première briquerie. »

En 1596, Robert Mesnard posa deux nouvelles colonnes de marbre à la fontaine du jardin, ainsi qu'un bassin, aussi de marbre, « taillé et poli avec quatre masques es environs et un petit balustre au milieu. »

On refit tout à neuf, en 1598, la galerie allant de la Court en l'oratoire des Cordeliers, avec huit doubles fenêtres rondes, onze portes de pierres de taille et 139 pieds de cordon à la muraille de ladite galerie. On y travaillait encore en 1600, et, à cette époque, on couvrit de cuivre « le dessus de la tour du Trésor, afin d'empêcher la pluie d'y pénétrer et d'éviter le danger des titres et papiers. » La duchesse de Bar donna, cette année, un ballet, pour lequel le sculpteur Florent Drouin fit « une machine en forme de fontaine et jardin, dans laquelle estoient douze cheises et y assises Madame (la duchesse de Bar) et unze tant princesses que damoiselles estantes de sa suytte. » Outre ce divertissement, la cour assista à la représentation de plusieurs comédies qui furent jouées par des comédiens français, et à des exercices de souplesse, que deux bateleurs exécutèrent devant le duc. Pendant ce temps, Claude Henriet travaillait, avec Rémond Constant et Moyse Bougault, « à rabiller les peintures effacées » de la Galerie des Cerfs (1), et Jean de Nirendorff, dit

(1) A Me Claude Henriet, painctre à S. A., 439 frans 7 gros pour plusieurs materiaux qu'il at fourny et journées qu'il a vacqué avec Re-

Harmant, armurier de Son Altesse, faisait quatre fourneaux de fer et les posait « au-dessous de la galerie des peintures, où sont les orangers. »

En 1601, Nicolas la Hierre, « maistre et conducteur des bastimens de Son Altesse, » fit ériger, en la chambre de la duchesse de Bar, « un cabinet artificiel, suspendu et advancé du dedans du jardin de la Court. » Ce cabinet fut décoré de sculptures par Florent Drouin (1). Toussaint Mareschal et Lambert Charles, tous deux maçons, furent chargés, moyennant une somme de 1,225 francs, de « desasseoir et rasseoir de hault en bas, à leurs frais et despens, » les pilliers de pierre contenant les arcades de la galerie du Château. »

mond Constant et Moyse Bougault, painctres de Nancy, et ung serviteur, travaillantz en la Gallerie des Cerfz à rabiller les painctures effacées de ladicte gallerie.

Il paraît que les dégradations fréquentes des peintures de cette Galerie provenaient de l'humidité qui y régnait pendant l'hiver. On trouve, en effet, dans les registres du Cellerier de Nancy, pour 1601, la mention d'une somme de 6 francs payée à la concierge du palais « pour six bichetz de cendres qu'elle a heu achepté pour mectre sur le pavé de la Gallerie des Cerfz affin de garder qu'il ne soit pas gasté par le charbon que l'on a esté contrainct de mectre par tout pour assurer la frescheur et humidité provenant du desgel durant cest hiver. »

On trouve encore, dans les mêmes registres, les mentions suivantes :

« A Thomas Boulangier, maistre de la Corne de bœuf, la somme de dixhuict frans dix gros huict deniers pour deux cordes un quart de bois pour la Chambre, six corbeilles de charbon et une douzaine de fagotz à la Court pour la salle des Cerfz.

» A Hardy, potier d'estain, la somme de dix frans ung gros pour... souldure... pour solder les chanlettes de cuivre de dessus la gallerie des Cerfz... »

(1) A Me Fleurent Drouin, sculpteur, demeurant à Nancy, 1,472 fr. 6 gros pour faire et parfaire les ouvrages convenus de faire au cabinet artifficiel que Mme la duchesse faict faire au chasteau de Nancy. (Comptes du Trésorier général pour 1601.)

Jacques Bellange et Jacques Danglus furent appelés, en 1602, à enrichir le cabinet de la duchesse de Bar de divers ornements de peinture, et, entr'autres, de douze tableaux, dont six devaient représenter des sujets de l'histoire romaine, et les six autres des « devises » au choix de la princesse (1); on mit, dans ce cabinet, une tapisserie de cuir doré, faite par Jean Ragache, « tapissier de cuir doré, » demeurant à St.-Nicolas, et « un lit de repos de noyer, façon d'Italie, avec quatre pieds tournés, quatre colonnes et deux layettes (tiroirs) qui se tirent l'une par devant et l'autre par le pied, fermé tout à l'entour de panneaux. » C'était l'ouvrage de Jacques Lallemand, menuisier à Nancy.

Pendant que Bellange et Danglus décoraient les appartements de la duchesse de Bar, Jean de Wayembourg, « peintre du duc, » dorait les bordures de cinq portraits de grandeur naturelle, qui se trouvaient dans la galerie des Peintures du Palais, et représentaient le Roi et la Reine de Navarre, Mlle Catherine de Rohan, les rois François Ier et François II. Cette galerie renfermait encore des portraits du duc de Ferrare, du connétable de France et de la princesse de Condé, et « un grand tableau que Son Altesse avait envoyé

(1) On trouve, dans les pièces justificatives des comptes du Trésorier général pour l'annnée 1602, le marché fait par le contrôleur de l'hôtel, moyennant la somme de 1,080 francs, avec Jacques Bellange et Jacques Danglus, « pour peindre et dorer le cabinet qui regarde sur le jardin proche la chambre de Madame, comme s'ensuyt, sçavoir : y feront et poseront douze tableaux, six desquels seront d'histoires romaines, les six autres de devises au bon plaisir de Madame, plus trente six placcars en oval qu'ilz feront faire à leurs fraiz avec des chiffres dorez; doreront d'or de ducatz le lambris et planché dudit cabinet, les chassis et ventillons des fenestres dehors et dedans, ensemble les portes avec devises, selon que Madame ordonnera, et le tout enrichir de feuillages de mirthe. »

de Paris, représentant la réception et bienvenue de la Royne mere en France; » enfin, des portraits du pape, du cardinal de Florence, du Roi, de la Reine et de l'Infante, lesquels avaient été achetés à Antoine de Lenoncourt, abbé de Beaupré, moyennant la somme de 491 francs 8 gros (1). En même temps, « trois grands tapis velus, façon de Turquie, » étaient placés dans le garde-meuble du Rond, d'où on les tirait, dans les occasions solennelles, pour décorer les appartements du Palais.

Tous les travaux que Charles III avait fait exécuter au Palais Ducal, tous les chefs-d'œuvre des arts et de l'industrie qu'il s'était plu à y rassembler, devaient en avoir fait, autant à l'intérieur qu'à l'extérieur, une magnifique résidence; aussi, lorsque le Roi et la Reine de France y vinrent en 1603, durent-ils se figurer, comme plus tard Louis XIV,

(1) Pièces justificatives des comptes du Trésorier général pour 1602. On voit, par quelques notes jointes à celles que je viens de reproduire, que Jean de Wayembourg avait fait un « portrait de S. A., de grandeur naturelle, » qui fut délivré à M. Raynbault; « cinq petits portraits du roy Henry, de M. de Guise, du cardinal de Guise, du duc de Mayne et de feue Madame, » lesquels furent envoyés à la duchesse de Bavière; deux portraits de Mme la princesse et un grand portrait de Son Altesse; il fit, enfin, pour les ambassadeurs de Bavière, à l'occasion du mariage de leur maître avec la fille de Charles III, deux portraits de S. A., ceux de Mgr le Marquis (du Pont), du cardinal, de Mgr de Vaudémont, de la princesse, de la duchesse de Bavière et de Mme Catherine, fille de Charles III (abbesse de Remiremont et fondatrice des dames du St.-Sacrement de Nancy).

Jean de Wayembourg, dont le nom est à peine connu parmi ceux des artistes lorrains, mourut en 1603, et vers la fin de cette année, on paya à sa veuve, Arrambourg de Bar, le prix de plusieurs portraits qu'avait précédemment faits son mari, savoir : « cinq peintures, une de la grandeur du naturel, de S. A., une semblable de Mme la duchesse de Clèves, une à moitié de ladite dame, une grande et une à moitié de Mme la princesse. »

qu'ils n'avaient pas cessé d'habiter le Louvre. Le séjour que firent ces augustes hôtes à la cour de Lorraine, fut marqué par les réjouissances ordinaires, c'est-à-dire qu'il y eut courses de bagues à la Rue Neuve, ballets et combats à la barrière dans la Neuve salle du Palais.

Au mois de février 1605, des comédiens espagnols représentèrent devant le duc, en la *salle St.-Georges*, une pièce, imitée sans doute des anciens mystères, et intitulée « *la Pénitance de la Magdalaine.* » C'est dans cette salle que furent aussi faites, vers le même temps, les cérémonies du baptême des enfants du comte de Vaudémont. On posa, cette année, un pavé « devant la *salle des Suisses*, pour y tenir les assises à l'advenir. »

Rien n'indique la situation de cette dernière pièce. Quant à la salle St.-Georges, elle était bien certainement, ainsi que le désigne son nom, dans le voisinage de la Collégiale, et dans le même corps-de-logis que la chambre des Comptes. Son emplacement est, du reste, parfaitement figuré dans un plan dressé vers 1710, et qui se trouve à la bibliothèque publique de Nancy. En comparant ce plan avec celui de 1698, on peut présumer que la salle St.-Georges, qui touchait au Rond et aux appartements du duc, régnait au-dessus d'un corps-de-garde et de la chambre des Comptes, située alors au rez-de-chaussée.

En 1606, Jacques Bellange fut chargé par M. de Bourbonne, grand maître de l'hôtel, de repeindre en huile la Galerie des Cerfs. Les peintures faites par cet artiste, que plusieurs biographes ont improprement appelé Thiéry Bellange, représentaient, le long des murailles et au-dessus des portes, les divers épisodes d'une chasse au cerf, tandis que, de chaque côté de la cheminée, étaient les « figures de trois per-

sonnages (1). » Cette note est la plus explicite de celles qui concernent la Galerie des Cerfs, et ne laisse aucun doute sur la nature des ornements qui décoraient cette salle. Outre ces ornements, on y voyait deux tables très-précieuses, l'une de marbre, admirable par sa longueur et sa largeur (*marmoream, longitudine et latitudine admirabilem*), l'autre d'argent doré, très-artistement ornée de figures et d'emblèmes (*plurimis artificiosissimè insculptis figuris ornatissimam*), chefs-d'œuvre d'art, avec des vers latins sous chacun (2).

La duchesse de Bar étant venue à Nancy dans le courant de cette année (1606), il y eut des carrousels et un ballet

(1) Le marché fait avec Bellange, le 7 mai 1606, porte que cet artiste s'engage, moyennant la somme de 1,200 francs, à « repeindre à huille » la Galerie des Cerfs, « consistante ladite besongne à repeindre vingtz quarreaux de la chasse du cerf, qui sont peintz contre les murailles de ladite gallerie, un grand quarreau aussy de ladite chasse au bout de ladite gallerie en entrant, un demy quarreau pareillement de ladite chasse, qui est sur les deux portes de ladite gallerie, et trois figures de personnages estans, l'un du costé de la cheminée d'icelle et les deux autres de l'autre costé. (Comptes du Receveur du domaine de Nancy.)

(2) *Jodoci Sinceri Itinerarium Galliæ.* — On trouve, au sujet des deux tables dont parle avec tant d'admiration le voyageur Jodocus Sincerus, les mentions suivantes : « Payé 280 fr. à Jean Lallemand pour une fermeture d'assemblage qui se brise en deux pour la table d'argent doré de S. A. (Receveur du domaine, 1606.) — « Payé 56 fr. 1 g. 8 d. à Nicolas Michauld, marchand à Nancy, pour dix aulnes et demy de fustaine d'Angleterre pour faire une enveloppe aultour de la table de marbre et agathe qu'est à la gallerie des cerfz. » (Comptes du Cellerier pour 1620.) En 1617, le duc Henri II fit encore venir de Paris deux nouvelles tables de marbre pour meubler le Palais : « Payé à Jean Bourbonnais, maitre des carosses de Nancy à Paris, 132 fr. 5 gros pour payement de la voiture de deux tables de marbre adressées de Paris en ce lieu pour nostre service. (Comptes du Trésorier général pour 1617.)

pour l'entrée duquel on fit un « chariot triumphal, » que peignirent et dorèrent Jacques Bellange et Paul Hannequin.

On peut voir, par la gravure de Deruet et la vue du Parterre, de Callot, qu'il dépendait du Palais deux jardins; l'un était contigu aux bâtiments de la première cour; l'autre, plus élevé que celui-ci, en était séparé par une rampe ou galerie en pierre; il était placé sur la partie des remparts qu'on appelait le bastion des Dames. S'il faut en juger par une note des comptes du Trésorier général pour 1607, ce dernier jardin aurait été construit par Charles III, dans les dernières années de son règne (1). Je dois ajouter que ce prince faisait entretenir ses jardins avec beaucoup de soin, et qu'en 1604, il avait envoyé à Paris et à Fontainebleau, l'un de ses jardiniers « quérir et prendre des modèles et instruments propres à son art. »

Jacques Danglus fut chargé, en 1607, de faire « deux peintures à l'effigie de Son Altesse, » et Bellange peignit de nouveau le cabinet attenant à la galerie des Peintures (2). L'année suivante, le même artiste fit, pour la nouvelle duchesse de Lorraine, plusieurs tableaux qui furent envoyés à Mantoue, et Charles Desrué, horloger à Nancy, « rabilla » l'horloge du Château.

Ici s'arrête la plus longue à la fois et la plus brillante période de l'histoire du Palais Ducal. Charles III avait digne-

(1) Payé 300 fr. à Hector Harent, jardinier au chasteau, pour l'aider aux frais qu'il a supportés pendant l'année 1605 à l'avancement du jardin que Son Altesse *a fait dresser* sur le bastion des Dames, derrière le chasteau.

(2) A Jacques Bellange, 400 fr. pour avoir racommodé et painct de nouveau en huille le cabinet joindant la galerie des painctures de Son Altesse, avec une grande aumaire qu'est en iceluy et le semer de meuffles dorez. (Comptes du Receveur du domaine de Nancy.)

ment continué l'œuvre d'Antoine : non seulement, ainsi qu'on vient de le voir, il avait augmenté sa Court de plusieurs constructions importantes, mais il l'avait embellie de nombreux ouvrages d'art de toute espèce; il l'avait doté de la magnifique salle d'Honneur et de cette galerie des Peintures, où il se plaisait à rassembler les œuvres des artistes lorrains ou étrangers qu'il appelait près de lui et qu'il comblait de ses bienfaits. Aussi vit-on, dans le cours de son règne, les peintres, les sculpteurs, les graveurs, les architectes, les fondeurs, se multiplier comme par enchantement et venir, par l'éclat de leur renommée, rendre plus brillante encore l'auréole de gloire du prince qui travailla si puissamment à développer la civilisation lorraine, et mérita le surnom de Grand, que la postérité lui a conservé.

Et comme si ce n'était pas assez pour lui d'avoir fait éclore, pendant sa vie, tant de chefs-d'œuvre, la plupart malheureusement perdus pour nous, il devait encore, après sa mort, contribuer à l'érection du monument artistique le plus précieux pour notre histoire, et principalement pour celle du Palais Ducal. Je veux parler de la *Pompe funèbre*, de La Ruelle, que j'ai déjà plus d'une fois citée, et dont certaines planches représentent l'intérieur de diverses salles et la splendide façade de l'ancienne résidence des ducs de Lorraine.

La Ruelle n'a pas borné son travail à ces planches, si utiles à consulter, il les a fait suivre d'une relation, aussi complète qu'intéressante, des cérémonies toutes royales qui avaient lieu lors des funérailles de nos ducs. Je n'ai pas l'intention de reproduire, même en partie, le récit de cet historien; j'en extrairai seulement les détails qui se rattachent plus intimement au sujet que je traite.

Le corps, après avoir été embaumé, fut placé dans la

chambre de Trépas, ainsi appelée parce que c'était là que le duc était mort. Cette salle était tendue d'une riche tapisserie de haute lisse, rehaussée d'or, d'argent et de soie, représentant l'histoire de saint Paul. Le plancher était couvert d'un grand tapis de Turquie, et le cercueil, revêtu de trois draps mortuaires, dont le premier d'or frisé d'or, bordé d'hermine mouchetée, reposait sur des tréteaux dressés à la place du lit. Il était surmonté d'un dais, aussi d'étoffe d'or et de soie.

Le corps resta dans cette chambre depuis le 14 mai jusqu'au 8 juin suivant, qu'il fut transporté dans la salle d'Honneur (la *salle Neuve*). Cette immense pièce, la plus vaste du Palais après la Galerie des Cerfs, et où, suivant Lionnois, Louis XIII rendit ses audiences pendant son séjour à Nancy (1), était tendue tout à l'entour de deux « très-riches et très-excellentes tapisseries, rehaussées d'or, d'argent et de soie, l'une figurée de l'histoire de Moyse, et l'autre de celle de saint Paul. Au haut de cette salle (du côte des Cordeliers), fut dressée une large estrade, sur laquelle on plaça le lit d'honneur avec l'effigie du prince, couverte de magnifiques habillements. Contre l'estrade, à droite, du côté de la rue, fut également dressé un grand autel, et, auprès, la chapelle du prince. En face de son lit d'honneur, également sous un dais, étaient sa table et son fauteuil pour le couvert, qu'on servait chaque jour, à dîner et à souper, comme de son vivant.

La salle d'Honneur resta ouverte depuis le 9 juin jusqu'au 14 juillet, puis l'effigie fut transportée dans la salle Funèbre ou de Deuil, préparée en la *Galerie des Cerfs*, dont on re-

(1) C'est sans doute dans une des audiences solennelles données par Louis XIII dans la salle Neuve, qu'eut lieu, entre ce prince et Callot, la scène que rapportent tous les biographes du grand artiste, et qui fait tant d'honneur à son patriotisme.

trancha cinquante pieds environ, près de la cheminée, par une tendue de drap noir; depuis ce retranchement « furent ôtées toutes les têtes des cerfs, et les deux côtés, ensemble toutes les fenêtres avec le bout vers la porte, » couverts d'un drap noir, sur lequel étaient placés, à distance, de grands et de moyens écussons d'argent.

Le grand autel fut dressé près du retranchement, du côté de la cour, et, vis-à-vis, du côté de la rue, fut placée la chapelle de feue Son Altesse. En travers de la Galerie était une barrière gardée par des archers, pour contenir la foule.

L'office divin fut célébré dans la salle Funèbre, les 15 et 16 juillet, matin et soir, comme il l'avait été dans la salle d'Honneur. Le premier convoi de l'enterrement à l'église St.-Georges, eut lieu le 17, à deux heures de l'après-midi.

On avait, dès la veille, réglé le rang que devaient occuper les différents corps, ecclésiastiques et séculiers. « L'édit funèbre du premier convoi » s'était fait, dans la cour du Palas, par le Roi d'armes, accompagné des hérauts et poursuivants, suivis des vingt crieurs et sonneurs de clochettes, qui sonnaient à trois reprises avant la publication du héraut Lorraine.

Le convoi se fit le lendemain. La porte principale de l'Hôtel avait été, de même que celles des Cordeliers et de St.-Georges, tendue de drap noir.

Les bourgeois et les pauvres habillés de deuil, ainsi que les archers de la ville, entrèrent dans le jardin du Palais par la porte du côté de la Rue Neuve, pendant que le chef des cérémonies temporelles, suivi du Roi d'armes, des hérauts et poursuivants, se transportait dans la salle d'Honneur, où s'étaient rendus les gentilshommes désignés pour porter les pièces d'honneur.

En même temps, les écuyers des grande et petite écuries,

conducteurs des chevaux d'honneur, bardés pour bataille, secours et service, les faisaient barder et caparaçonner dans la *salle des Suisses*.

Vers deux heures, les cinq[e] princes du grand deuil, « adextrés de Messeigneurs leurs adextrans » et accompagnés des princes et des ambassadeurs, se rendirent dans la salle d'Honneur et jetèrent de l'eau bénite sur le corps. Puis vinrent l'évêque de Toul et tout le clergé, qui récitèrent les prières et oraisons et jetèrent de l'eau bénite.

Alors, les chambellans enlevèrent le corps de dessous le lit d'honneur et l'apportèrent *dans la cour, devant le grand escalier de l'Horloge;* là, il fut placé, avec le lit d'honneur et l'effigie, sous un ciel de drap d'or frisé d'or, que portaient les baillis de St.-Mihiel, d'Allemagne, du Bassigny, du comté de Vaudémont, de Châtel-sur-Moselle et de Hattonchâtel.

Le Roi d'armes appela ensuite l'un après l'autre, leur désignant l'ordre qu'ils avaient à suivre, tous ceux qui devaient faire partie du convoi.

Le cortége, composé de plus de trois mille personnes, sortit par *la Porterie*, fut conduit « à mont la Grande-Rue, » jusqu'à celle du Four Sacré, tira droit à la place St.-Epvre, passa par celle du Vieux-Change, descendit celle des Comptes, rentra dans la Grande-Rue et gagna l'église St.-Georges.

En sortant de cette église, « les rangs marchèrent par le milieu des haïes des torches droit à l'Hôtel, où étant les premiers desdits rangs entrés, iceux et tous les autres venant après jusqu'à messieurs de la noblesse, tournèrent à gauche *sous la Galerie des Cerfs*, auquel endroit l'on avait fait fendre la haie de torches, rangée de ce côté-là, derrière laquelle ils se mirent tous dans la cour; mais les sieurs de la noblesse continuèrent de passer par le milieu des deux haies des torches, disposées dans ladite cour, pour reconduire en la salle

de Deuil, préparée en celle de *St.-Georges*, messeigneurs les princes du grand deuil. »

Lorsque les cérémonies funèbres furent terminées aux Cordeliers, et après qu'on eût enlevé de dessus la fosse où était inhumé le prince, les pièces de souveraineté, et fait la proclamation solennelle du nouveau duc, celui-ci se rendit dans *la sallette joignant la salle St.-Georges*, où était préparée une table couverte d'un riche tapis et surmontée d'un dais; on y déposa les pièces de souveraineté, savoir : la couronne, le sceptre, la main de justice et l'épée. Le même jour, les principaux officiers de la maison du duc se réunirent dans la *salle St.-Georges*, et le grand maître d'hôtel, montant sur l'estrade qui y était dressée, annonça aux assistants que leur maître étant mort, ils n'avaient plus d'état, et, posant sur sa tête nue, le bâton, signe de sa dignité, il le rompit, en baisa les deux bouts rompus et le jeta au milieu de l'appartement.

Le Roi d'armes monta à son tour sur l'estrade et cria : Silence, silence, silence! Le très-haut, très-puissant et sérénissime prince, Monseigneur Charles troisième du nom, soixante-troisième duc de Lorraine et trentième marchis, duc de Calabre, Bar, Gueldres, marquis du Pont-à-Mousson, comte de Provence, Vaudémont, Blâmont, Zutphen, etc., notre débonnaire et souverain prince, est mort, le Duc est mort, le Duc est mort, sa maison est rompue, chacun se pourvoie!

Ces extraits sommaires de l'ouvrage de La Ruelle, ne peuvent donner qu'une faible idée de la pompe qui présidait aux funérailles de nos ducs, et en faisait une des plus magnifiques cérémonies que l'on pût voir autrefois en Europe; ils suffisent, néanmoins, pour faire connaître quelles étaient les salles du Palais qui avaient une destination particulière dans ces occasions solennelles. La décoration intérieure de ces ap-

partements, qui est minutieusement décrite dans l'ouvrage que je viens de citer, témoigne du luxe qui régnait à la cour de Charles III; à cette cour qui, suivant un écrivain contemporain (1), était « autant grosse et accomplie qu'aucun prince chrétien (pour grand qu'il soit) puisse souhaiter. »

(1) Georges Aulbery, secrétaire de Charles III (*Vie de St. Sigisbert.*)

IV.

1608-1624.

Un voyageur qui avait visité la capitale de la Lorraine dans les premières années du XVIIe siècle, et avait été admis, sans doute, à pénétrer dans l'intérieur du Palais, rend ainsi compte des impressions qu'il avait ressenties : « Dans la Ville Vieille, dit-il, est le magnifique palais (*magnificum palatium*) des ducs de Lorraine. On a coutume d'y montrer la chambre du duc lui-même, où vous arrivez par une galerie que décorent les portraits d'une foule de rois et de princes. Par un autre côté, vous êtes conduit dans une salle (ou vestibule, *atrium*) où vous voyez deux tables très-précieuses, l'une de marbre...., l'autre d'argent doré... (1). Vous êtes mené ensuite dans une pièce où l'on vous déroule et vous montre, en nombre immense (*immani numero*), des tapisseries infiniment précieuses et d'une magnificence plus que royale (*magnificentiæ plùs quàm regiæ*). Là vous verrez une figure humaine sculptée en bois, dans laquelle tous les muscles et les tendons sont mobiles, formant un ensemble cousu de parties très-fines et très-délicates. Près de là, sur un bastion, est un jardin (ou verger, *viridarium*) des plus agréables (2). »

(1) Il a été précédemment parlé de ces deux tables (p. 81).

(2) *Jodoci Sinceri Itinerarium Galliæ*, etc. Amstelodami M DCILV. (Bibliothèque de M. l'abbé Marchal et traduction de M. de Dumast.)

Jodocus ne parle, dans ce récit succinct, que des parties du Palais qui, soit par elles-mêmes, soit par les objets curieux qui s'y trouvaient placés, avaient le plus excité son admiration, c'est-à-dire la chambre du duc, la galerie des Peintures, qui y conduisait, la Galerie des Cerfs, et enfin le Rond ou Garde-meuble, qui renfermait, à profusion, de riches tapisseries amenées de Flandre ou fabriquées à Nancy par les ouvriers étrangers que Charles III avait attirés dans sa capitale.

Un autre historien, qui avait rempli, pendant plusieurs années, les fonctions de secrétaire auprès de ce prince, et qui, par conséquent, avait habité le Palais, nous a laissé, de cet édifice, une description qui complète celle de Jodocus, et donne une idée bien plus grandiose encore de cette ancienne résidence princière.

« Les ducs de Lorraine, dit Georges Aulbery dans sa *Vie de St. Sigisbert* (1617), ont fait de long temps leur demeure ordinaire à Nancy, en un Palais duquel la beauté et somptuosité a toujours témoigné la grandeur de ses possesseurs. J'auray autant de tesmoins qu'il y a de personnes qui ont veu ledit Palais, qu'il ne se peut veoir maison de prince plus logeable que celle à présent d'un Duc de Lorraine.

» Son assiette est en un lieu plain et égal, et est composé de quatre grands corps de logis en quarré de trois estages de haut, et chacun d'iceux estant fort éminent, aiant encore de fort commodes logements par dessus, le tout des mieux percé à jour : et est basty entierement de pierre tres dure taillée et cizelée. Toute la couverture est d'ardoises, aiant le faiste enrichy de petites couronnes piramidales de cuivre doré.

» Au dedans il y a une cour quarrée d'environ cent pas communs d'angle à autre, et tout autour se voient des galeries hautes et basses basties sur petites arcades soubs les-

quelles les suivants la Cour se peuvent promener à couvert. Dans ceste cour se faisoient anciennement et se font encores quand on veut les tournois, courses, combats de barriere et autres exercices de Noblesse.

» Le maistre corps de logis dudit Palais, avec un autre naissant d'iceluy par dehors d'un costé, joint à une belle et grande galerie de proportion egale de l'autre, enceignent un parterre enfermé d'iceux en quarré, et vont aboutir à un grand et fort bastion, dit le bastion des Dames, duquel ledit Palais est couvert au levant, et sur lequel bastion se voit aussy un des plus plaisant et fertile parterre qui se puisse souhaiter, où vous voiez des cabinets en esté à l'espreuve des raions du soleil, avec un grand rang d'espalliers travaillez en portiques, aiant en veue une grande prairie, la riviere et les bois. Ce bastion-parterre est de l'estendue de cent soixante pas communs en sa longueur et d'environ quatre vingt et huit en sa largeur; on y va à couvert par lesdictes galerie et corps de logis, et y peut on monter aussi par trente deux marches depuis le parterre d'embas auquel se voient des rares compartiments. Vous y voyez des orangers portans fruits, des oliviers et autres rares plantes empruntées des provinces lointaines.

» Il se trouve audit Palais trente appartements, chose presque incroiable, et qui se void en peu de maisons roiales. Il y a aussy huit grandes galeries et plusieurs belles et somptueuses sales. Entre autres il s'en y void une qui contient cent trente-cinq pieds de longueur, cinquante de largeur et trente de hault (1); la voulte de ceste sale est faitte en berceau lambrissé et peint richement par tout, là où on peut

(1) Ces dimensions sont aussi celles que La Ruelle donne à la salle d'Honneur (salle *Neuve*).

commodement combattre à la picque et à toutes autres sortes d'armes, à pied.

» Ce qui manque à ce Palais est qu'il a faute de parade et de place en sa principale entrée, estant couvert par les maisons de la ville, desquelles si on en avoit abattu à proportion de sa quarrure, ce seroit un des beaux Palais du monde.

» Au prospect dudict Palais, entre levant et midy, se voit une place (la Carrière), longue de trois cent pas communs, et large de plus de soixante, qui est bordée en sa longueur de maisons tellement egales de frontispice qu'elles semblent n'estre qu'un seul hostel. Là sont les escuieries du Duc toutes voultées, et s'y peuvent fort commodement dresser et domter ses chevaux. Là se font aujourd'huy (1617) fort commodement les joustes, tournois et courses de bague. »

Tel était le Palais Ducal sous le règne d'Henri II, c'est-à-dire à l'époque de sa plus grande splendeur. Suivant l'auteur de la *Dissertation historique sur Nancy*, ce prince y fit faire le Rond, où étaient les riches tapisseries et autres meubles de la Maison, y fit conduire les fontaines du parterre d'en bas et mettre les statues.

Je crois avoir démontré, par les notes nombreuses précédemment reproduites, que la construction du Rond remonte à une époque plus éloignée que le règne du successeur de Charles III, et que, depuis longtemps, il servait à renfermer les meubles précieux du Palais, notamment les magnifiques tapisseries dont on tendait les appartements les jours de grandes cérémonies. D'ailleurs, aucune mention des dépenses faites par le duc Henri, ne concerne l'érection de cette superbe tour, qui dut coûter cependant des sommes considérables.

En revanche, comme on le verra bientôt, l'assertion de

l'historien que je viens de citer, est vraie en ce qui concerne les statues de la rampe du parterre.

En 1609, Henri II fit faire, « au-devant de son cabinet, » sans doute dans une des cours de l'hôtel, « une carrière pour courir la bague et piquer les chevaux. » La même année, des comédiens donnèrent une représentation dans la salle St.-Georges (1). Un nommé Marceloffe, meunier à Bitche, fut admis à présenter au duc « un orloge en bois de sa façon, » qu'on lui acheta et qui fut placé dans une salle du Palais.

En 1610, on érigea « une maison aux fourrières devant le quartier de Mr de Vaudémont, pour le jardinier de l'hôtel. » Les dépenses de cette construction s'élevèrent à la somme de 2,908 francs 5 gros, sur les lesquels 1621 francs furent délivrés à l'architecte Nicolas La Hierre « pour la maçonnerie qu'il avait fait faire audit bâtiment, savoir : une porte ronde neuve mise en une petite muraille pour séparer lesdites maison et fourrière contre le Rond où sont les meubles de Son Altesse. » Le logement du jardinier était donc, comme l'indique cette note, contigu au garde-meuble. A cette époque, le sculpteur Jessé Drouin fit quelques travaux dans le cabinet de la Duchesse (2).

Des ouvrages considérables furent faits, en 1611, par Jacques Bellange, à la salle Neuve (3) et à la galerie neuve

(1) Il y en eut également en 1610 et 1611.

(2) A Me Jesse (ou Jessé) Drouin, sculpteur demeurant à Nancy, dix francs pour avoir desposé ung oratoire de pierre de marbre ou de couleur, du commandement de Madame, qu'estoit en son cabinet. (Comptes du Celleier pour 1610.)

(3) Le comptable met en despence sur le trésorier général la somme de 900 francs que le comptable auroit délivré l'an dernier au sieur

sur le jardin; il enrichit les corniches et moulures de cette galerie d'arabesques et autres fantaisies, et représenta sur les lambris « les histoires de la métamorphose d'Ovide. (1) » La même année, on posa, dans la galerie des Peintures, « un orloge de la sorte et façon de celui qui est au temple de Strasbourg (2), » et Gille de Lisle, ingénieur et mathématicien, cimenta « de ciment à feu ou mastic, » l'un des réservoirs du Palais (3).

Belange sur les peintures qu'il fait en la neuve salle du château. (Comptes du Cellerier pour 1611.) La salle dont il est ici fait mention, ne doit pas être confondue avec celle à laquelle on donnait précédemment le nom de salle Neuve, car elle est appelée quelquefois la *salle neuve sur la rue Neuve.* (Payé 17 fr. à un charbonnier à qui le serviteur du sieur Belange avoit acheté deux chaffes de charbons pour bruler pendant l'hiver en la salle neuve qu'il peint *sur la rue Neuve* en l'hostel de S. A.) Il est probable qu'elle était située dans le corps-de-logis donnant sur le jardin, du côté de la Carrière, et dans le voisinage de la galerie neuve, que Bellange décora aussi de peintures en 1611.

(1) A Jacques *de* Bellange, peintre à S. A., 4,000 fr. qui luy sont esté accordés pour peindre en huille tout du long du lambris du plancher de la gallerie neuve sur le jardin de l'hostel de Nancy, y representer les histoires du la methamorfoze d'Ovide, enrichir les corniches et molures de moresques et autres fantaisies. (Comptes du Trésorier général pour 1611.)

(2) A Isaac Habrecht, orlogier demeurant à Strasbourg, la somme de 1,250 fr. pour un orloge de la sorte et façon de celuy qu'est au temple dudit Strasbourg, et mis en la gallerie des peintures du chateau de Nancy. (*Idem.*)

(3) A Gille de Lisle, ingénieur et matématicien demeurant à Nancy, 500 fr. pour avoir cimenté de ciment à feu ou mastic l'un des reservoirs de la Court... Ledit de Lisle s'est obligé et a promis d'entretenir ledit reservoir, en ce qu'il a fait, par l'espace de dix ans qu'il pretend demeurer en Lorraine et plus sy ledit reservoir se creve, d'autant que le pavé du dessus n'est cimenté ny aultrement assuré. (Comptes du Cellerier pour 1611.) — En 1615, on établit deux pompes au puits du jardin, selon l'invention qu'en avait faite cet ingénieur.

Les comptes de 1612 ne font mention d'aucun ouvrage exécuté au Palais; le duc Henri s'occupait alors à faire ajouter de nouveaux bâtiments au château de Lunéville, et il chargeait un nommé Jean Lyot, dit de Tassy, « Me architecq (1) et tailleur de pierre, » de lui dresser, à cet effet, plusieurs plans parmi lesquels il pût choisir celui qui lui conviendrait le mieux.

En 1613, on construisit, derrière les Cordeliers, « joignant les neuves fourrières de l'hôtel, » un bâtiment pour y mettre les carrosses de la cour; Jean Francequin (2), marbrier à la Ville-Neuve, fit une cheminée de marbre noir pour le cabinet de la duchesse, lequel il pava, l'année suivante, en carreaux de marbre noir, tiré, par moitié des Pays-Bas, et par moitié de la côte Ste.-Catherine.

Il y eut, en 1614, un combat à la barrière dans la salle St.-Georges, dont on fut obligé de « couper la traveure » pour donner passage aux machines qui figuraient dans ces sortes de spectacles.

On commença à travailler, vers la même époque, à l'un des ouvrages d'art qui contribuèrent le plus à l'embellissement du Palais Ducal : je veux parler des statues de la rampe du Parterre. En 1616, marché fut passé, par le grand maître de l'hôtel, avec Siméon Drouin, pour, dans l'espace de deux ans et moyennant la somme de 2,300 francs, « tailler, mettre et poser au jardin derrière l'hôtel quatorze statues de

(1) C'est la première fois que cette qualification est employée.

(2) Jean Francequin ou Francisquin exécuta, à la même époque, conjointement avec le sculpteur Jean de Tremont, diverses « pieces d'ouvrages d'architecture et sculpture » dans l'église des Minimes de Nancy. (Comptes du Trésorier général pour 1613.)

pierre, ayant chacune sept pieds et demi de hauteur, avec leurs niches et pieds d'estalz convenables (1). »

Ces statues n'étaient donc pas, comme on l'a cru longtemps, l'œuvre de Florent Drouin, mais peut-être du frère de cet artiste, que Lionnois appelle Simon, et qui sculpta (1630), pour l'église des Carmes, un magnifique autel dans la chapelle où était inhumé Élysée d'Haraucourt, gouverneur de Nancy. Elles n'avaient pas non plus, comme le dit l'historien de cette ville, été commandées à Drouin par Charles III; c'est bien au duc Henri qu'il faut reporter cet honneur (2). Suivant Lionnois, ces statues représentaient les principales divinités de la fable. Lorsque Stanislas eût fait démolir le Palais commencé sur la Carrière par Léopold, d'après les dessins de Boffrand, ces beaux morceaux de sculpture, que rien ne protégeait, furent mutilés par les enfants et tombèrent bientôt en ruines; on les employa alors comme du moëllon dans les fondations du bâtiment de l'Intendance. Ainsi, ces chefs-d'œuvre d'un artiste lorrain allèrent, avec tant d'autres chefs-d'œuvre qui décoraient le Palais Ducal et la collégiale St.-Georges, servir de matériaux à des constructions nouvelles, qu'ils auraient pu, qu'ils auraient dû être appelés à embellir (3)!...

(1) Comptes du Trésorier général pour 1616.

(2) Je dois ajouter, toutefois, que ces statues sont figurées sur le plan de Nancy, dressé en 1611. Peut-être les niches étaient-elles déjà construites à cette époque, et La Ruelle crut-il pouvoir y mettre les statues qu'on se proposait d'y placer ?

(3) C'est dans l'intérieur même du Palais, « sous la galerie neuve du jardin, » où on lui avait arrangé un atelier, que Siméon Drouin tailla ses statues. Henri II voulait, sans doute, pouvoir suivre des yeux le travail de son « sculpteur ou tailleur de statues de pierre en bosse ronde. »

Dans le courant de cette même année 1616, il y eut, à la cour, un ballet dont Bellange peignit les machines; on plaça, dans la galerie des Peintures (1), deux portraits des princes, faits par Claude Cheveneau, peintre à Nancy, et l'horloger Charles Desrué fit différents ouvrages de son art à l'horloge du Palais.

En 1617, Nicolas et Jean Ferry, potiers de terre, demeurant à Vic, dressèrent, dans le petit cabinet de la duchesse, « un fourneau de terre blanche peincturée, avec ses colonnes, corniches, armes de Son Altesse et de Madame et autres enrichissements. » Ce fourneau était supporté par quatre petits pilliers de pierre de taille, qui avaient été faits, fournis et posés par un tailleur de pierres de Nancy, nommé Jean Maillard. Différents tableaux furent achetés, cette année, sans doute pour en décorer la galerie des Peintures, à Claude Libal, « imagier » ou « marchand de pourtraitz peintz et en taille doulce. »

(1) C'est probablement dans cette galerie, véritable musée ducal, que furent placés différents tableaux que le comte de Vaudémont avait achetés l'année précédente, savoir : le portrait à mi-corps de ce prince et deux figures de fantaisie, l'une d'un vieillard, l'autre d'une vieille, faits par Thiéry Vignolles, peintre à Nancy. — « Trois tableaux d'enlumineure sur parchemin vélin, » représentant les figures d'Apollon, de Bacchus et de Mercure, ouvrage de Pompée de Bouzey, peintre à Nancy. — Un grand tableau « auquel est peinte l'histoire du triumvirat, » acheté à M. de Cescaud, secrétaire du Roi. — Un tableau « auquel est peinte la Nativité de Notre Seigneur sur une lame d'argent, enrichi d'ébène à l'entour, » acheté à la veuve de Jean Parmentier, de Nancy. — Deux autres tableaux représentant « l'embrasement de la ville de Troye et le jugement de Midas, » achetés à la veuve de M. Bonnet, secrétaire des commandements. — Enfin, Jean de St.-Paul, peintre à Nancy, avait fait aussi, pour le comte de Vaudémont, un arbre de ligne de la maison de Salm. (Comptes de la Hutterie, trésorier et receveur général des finances du comte de Vaudémont, pour l'année 1615.)

En 1618, le cardinal de Guise, ainsi que les ducs d'Epernon et de Croy, étaient au Palais Ducal : on y refit à neuf la vieille galerie de bois allant du quartier de Mgr de Vaudémont au jardin ; on disposa un petit parterre à fleurs dans le jardin du bastion des Dames, et plusieurs travaux de menuiserie furent exécutés « au grand cabinet de Madame, *sous la Galerie des Cerfs* (1), » dans lequel on mit une grande armoire de chêne.

Suivant M. Noël (2), la galerie qui régnait sous celle des Cerfs, était, dans l'origine, « un vaste *estaichier*, espèce d'écurie où l'on attachait les palefrois des personnes reçues à la cour. » Cette écurie recevait le jour par la galerie qui lui était contiguë, donnant sur la cour, et non par la rue, comme aujourd'hui, car, ainsi qu'on le voit sur la gravure de Deruet, des boutiques, ou plutôt des échoppes, garnissaient complétement toute la façade du Palais sur la Grande-Rue. Si la galerie dont il vient d'être parlé, et qui sert aujourd'hui de magasin à la ville, eut jamais la destination que lui attribue M. Noël, il est certain que cette destination était déjà changée en 1618. A l'avènement de Léopold, cette partie du Palais était occupée par les logements du portier, du concierge, et par des chambres pour les officiers de l'hôtel.

En 1619, on répara les théâtres de la salle Neuve et de la salle St.-Georges; on travailla encore au cabinet de Madame, sous la Galerie des Cerfs, et le duc fit lambrisser une bibliothèque qu'il avait commandé lui être accommodée en son *bâtiment neuf* du Château. Le bâtiment dont il est ici parlé,

(1) Comptes du Cellerier pour 1618.

(2) Lettre publiée dans le *Patriote de la Meurthe*, du 19 juin 1851.

était situé du côté de la Carrière, près du jeu de paume (1), et c'est dans son intérieur que se trouvait la salle Neuve peinte par Bellange.

On fit, en 1620, diverses réparations, dont la dépense s'éleva à 3,032 francs 3 gros 8 deniers, à l'occasion de la venue de l'archiduc Léopold, de l'évêque de Verdun, des ducs de Croy, d'Angoulême, de Béthune, et de M. du Préau, ambassadeur de France.

Les comptes des années suivantes ne renferment aucune particularité qui mérite d'être mentionnée; on y voit seulement qu'en 1622, les Etats se tinrent dans la salle St.-Georges, et que les appartements occupés par le prince de Phalsbourg (1623) étaient placés vis-à-vis la rue St.-Michel.

En 1624, un combat à la barrière eut lieu dans la Grande salle Neuve, et l'on représenta une comédie dans l'antichambre de Madame; une loge fut construite au jardin, « pour resserrer les orangers, lauriers et genêts d'Espagne; » enfin, plusieurs artistes, parmi lesquels Rémond Constant, Chrétien Guenaire, Deruet et Nicolas Chuppin, furent employés à différents ouvrages de peinture, de peu d'importance.

L'année 1624, qui avait commencé par des fêtes, ne s'était pas écoulée qu'Henri II descendait dans la tombe, emportant les regrets de tout son peuple. Ce prince, à l'exemple de Charles III, s'était plu à embellir sa résidence (2); de même que son illustre prédécesseur, il avait attiré,

(1) On l'appelle quelquefois (1627) « le neuf quartier regardant sur le tripot. »

(2) Les dépenses « pour bastimens, refections et autres ouvrages faits au chasteau, » de 1609 à 1624, inclusivement, s'élevèrent à la somme de 60,908 francs un gros, non compris les parties de recouvreurs, briquiers, paveurs, de marchands de chaux et de sable, les achats de meubles et autres parties. Cette somme se répartit, par

par ses bienfaits, de nombreux artistes à sa cour : on y vit, outre les trois Drouin, les sculpteurs Jean Richier, Didier Michel et Jean de Tremont; les architectes Nicolas La Hierre, Didier Desjardins et Jean de Tassy; les graveurs Alexandre Vallée et Demange Crocq; les fondeurs Antoine (1) et David Challigny; les peintres Thiéry Vignoles, Jean de St.-Paul, Claude Cheveneau, Pompey de Bouzey, Rémond Constant, Claude Deruet, et, enfin, l'immortel calcographe Callot (2), dont la gloire suffirait à l'illustration de sa patrie.

année, de la manière suivante : 1609, 4,372 fr. 5 g. 4 d. — 1610, 1,885 fr. 12 d. — 1611, 1,798 fr. 3 g. 4 d. — (L'année 1612 manque.) — 1613, 5,855 fr. — 1614, 5,765 fr. 14 d. — 1615, 3,291 fr. 6 g. 6 d. — 1616, 3,152 fr. 11 g. — 1617, 5,412 fr. 4 g. 12 d. — 1618, 2,818 fr. 5 g. 4 d. — 1619, 3,265 fr. 3 g. 8 d. — 1620, 3,032 fr. 3 g. 8 d. — 1621, 5,389 fr. 7 g. 11 d. — 1622, 1,394 fr. 1 g. 4 d. — 1623, 3,231 fr. 13 d. — 1624, 10,844 fr. 5 g. 4 d. (Comptes du Cellerier de Nancy.)

(1) Je crois devoir reproduire ici deux mentions, qui, bien qu'étrangères à l'histoire du Palais Ducal, sont intéressantes à cause des artistes qu'elles concernent : « A Antoine Challigny, fondeur, 80 fr. pour un benoistier avec sa chaine et guepillon de cuivre, enrichis des ouvrages de relief, mis et attaché contre un des pilliers de la chapelle sepulcrale de feue S. A., pour jeter de l'eau benite sur le caveau dans lequel son corps repose. »

(2) A Jacques Callot, tailleur de taille doulce en eau forte, 40 fr. pour avoir fourni deux planches de cuivre, et sur chacune d'icelles taillé une inscription latine faite et dressée par le sieur de La Ruelle, secrétaire d'état, contenant les an, jour et heure que le feu duc Henry 2e du nom est decedé, ensemble les ans, mois et jours qu'il a vecu et regné, avec un eloge à sa louange, l'une des dites planches de cuivre ayant été soudée contre le cercueil de plomb et l'autre clouée contre le cercueil de bois de feue S. A., pour servir de memoire à la posterité. (Comptes du Trésorier général pour 1624.)

On trouve, dans les mêmes comptes, sous la date de 1626, la mention suivante : « A Jacques Callot, sculpteur en taille douce, 2,000 fr. que S. A., par effets de sa liberalité, lui a octroyé en don pour lui donner moyen de continuer sa demeure dans ses pays où il auroit esté arresté par feue S. A. »

V.

1624-1675.

Puisque j'ai prononcé le nom de Callot, je dois peut-être, avant d'aller plus loin, dire quelques mots d'une œuvre exécutée par cet artiste, et qui, par le sujet qu'elle traite, se rattache intimement à l'histoire du Palais Ducal. Je veux parler de la vue du Parterre, dédiée à la Duchesse de Lorraine, et portant la date du 15 octobre 1625 (1). Cette gravure représente ce qu'on appelait le parterre d'en bas, et le jardin du bastion des Dames, communiquant l'un à l'autre par la magnifique rampe décorée de statues. On y voit que le premier parterre était séparé de la seconde cour du Palais par un mur à hauteur d'appui, et qu'on y arrivait par un large escalier, de quelques marches seulement. L'artiste a animé son paysage par une foule de personnages de toute espèce, et il l'a embelli en plaçant, à droite et à gauche, des bâtiments, pièces d'eau, bosquets, etc., qui n'ont jamais existé que dans son imagination. Il nous l'apprend, du reste, lui-même, dans ces vers tracés au bas de son estampe, et adressés à la Duchesse :

(1) Au haut de cette gravure sont les armes de Lorraine, supportées par un aigle éployé ; autour flotte une banderolle, sur laquelle on lit : PARTERRE DV PALAIS DE NANCY, TAILLÉ EN EAV FORTE ET DEDIÉ A MADAME LA DVCHESSE DE LORRAINE. L'aigle est posé sur une autre banderolle portant ces mots, en plus petits caractères : *Par Iacque Callot son treshu: seri et sujett le* 15 *doct.* 1625. Enfin, tout au bas de la gravure, à droite, on lit : *Iac. Callot excudit Nanceii,* et au milieu : *Israel Siluestre ex. cum priuil. Regis.*

Ce dessein *façonné des honneurs des printemps,*
Eniolivé d'obietz de divers passetemps;
C'est nostre aage, Madame, où les douceurs encloses
Nous sont autant de fleurs, ou Rosiers precieux
Qui pousseront sans fin des doux-flairantes roses
Dont l'odeur aggréra aux hommes et aux Cieux.

En 1625, divers travaux furent exécutés « au quartier du neuf bâtiment, du côté de la Neuve Rue ; » on fit « tout à neuf un pont de pierre sur le bord des fossés de la ville, derrière la Court, là où était un vieil pont de bois ruiné; » on démonta « les trois maistres poteaux de la lanterne de l'horloge, trois croix de Bourgogne qui étaient entre deux, six espieux en haut avec six en bas, » etc.; et l'on mit de nouvelles pièces de bois de chêne à la place de celles qui étaient pourries ; enfin, plusieurs ouvriers furent employés pour le service du duc, en l'hôtel de Salm, « pour la chambre qu'il avait ordonné y être faite pour mettre ses titres. »

Dans les derniers jours de l'année 1625, Charles IV, en faveur de qui le prince François venait d'abdiquer, fit son entrée dans sa capitale, après avoir passé sous un arc de triomphe qu'on lui avait dressé entre le Sorupt et Nancy, et dont Charles Chuppin avait peint les décorations (1). Les réjouissances commencèrent aussitôt à la cour du nouveau duc, où accoururent (1626) une foule de dames et de gen-

(1) On trouve, dans les comptes du Receveur du domaine de Nancy pour 1625, la mention d'une somme payée à plusieurs charpentiers, « pour la chapelle faite entre la ville et la maison de Solrup, le jour de l'entrée de S. A. » — « A Me Charles Chuppin, peintre, 80 fr. pour avoir peint ladite chapelle de rouge et parsemé les pilastres, piedestalles, corniches et dosme au dessus d'alerions d'argent, croix de Lorraine, doubles C et couronne d'or.... »

tilshommes aussi avides de plaisirs que d'intrigues. Les premiers qui arrivèrent furent le prince de Florence, Mme de la Valette, M. et Mme de Marillac, le duc et la duchesse de Chevreuse. Charles IV les fêta tour à tour au château de Sorupt et dans son Palais, où l'on avait fait à la hâte diverses réparations (1).

L'année suivante, l'affluence de nobles étrangers fut bien plus grande encore à la cour du duc de Lorraine : on y vit, en même temps, les ambassadeurs du pape, de l'électeur de Cologne, du roi d'Angleterre, de l'archiduc d'Autriche, du duc de Mantoue, du prince de la Petite-Pierre, du comte Palatin, de la reine-mère de France, etc. Charles IV résolut d'offrir à ces illustres hôtes un spectacle qui leur donnât une haute idée de sa magnificence. C'est à cet effet qu'eut lieu, au mois de février, dans la salle Neuve (2), la plus

(1) La dépense de ces réparations s'éleva, en 1626, à la somme de 5,485 fr. 8 g. 2 d.

(2) On a prétendu que le combat à la barrière eut lieu dans la Galerie des Cerfs, et que c'est cette dernière qui est représentée dans deux des planches de Callot qui accompagnent le récit de ce combat. C'est là une erreur sur laquelle les notes suivantes ne peuvent laisser aucun doute : « A Drouin, sculpteur, cent francs pour reffectionner une grande figure et asseurer l'autre qui est de part et d'autre de la cheminée de la *grande salle du costé des Cordeliers.* — A Claude Jean, cordier, 26 fr. 9 gros, pour avoir fourni du cordeau pour les chandeliers de la *Neuve salle, pendant le combat de la barriere.* — A Claude Menginot, tourneur, 6 fr. 8 gros, pour huit grandes polies de bois à mettre contre la traverse de la *Neuve salle* pour pendre les huit grands chandeliers. »

Je me borne à ces mentions, auxquelles je pourrais en ajouter beaucoup d'autres. Toutes les notes que j'ai reproduites prouvent, jusqu'à la dernière évidence, qu'aucune représentation n'eut jamais lieu dans la Galerie des Cerfs, mais dans la salle Neuve et dans la salle St.-Georges, qui étaient moins longues, mais plus larges que la Galerie, et, par conséquent, bien plus propres à recevoir des gradins pour les spectateurs, tout en laissant une place suffisante aux acteurs.

vaste et la plus splendide du Palais, le fameux combat qui fut chanté par un poëte contemporain (1), et dont les machines furent peintes par Deruet et gravées par Callot (2). Le prince de Phalsbourg, M. de Macey, les sieurs de Vroncourt, Tillon et Marimont, M. de Coulonge, le duc de Calabre, le comte de Brionne, le prince Henri de Lorraine, le marquis de Moy et Charles IV lui-même, prirent part à ce combat, pour lequel on dépensa des sommes considérables (3).

Ces réjouissances furent troublées par un triste événement, qui fut comme le présage des malheurs qui allaient fondre sur la Lorraine : le feu prit tout-à-coup dans la partie des bâtiments du Palais avoisinant la collégiale St.-Georges ; voici ce que raconte, à ce sujet, un témoin oculaire (4) : « L'incendie arrivé en ce tems-là à Nancy, dans le palais du

(1) *Combat à la barrière*, faict en cour de Lorraine, le 14 febvrier en l'année présente 1627. Représenté par les Discours et Poésie du sieur Henry Humbert. Enrichy des figures du sieur Jacque Callot, et par luy mesme. Dedié à Madame la Duchesse de Cheuvreuse.

(2) Au sieur Callot la somme de cent fr. pour avoir fait toutes les graveures des machines servant au combat de barriere de S. A. — A Claude Desrué, peintre, mille fr. pour avoir peinct les machines de diverses inventions et desseings que S. A. a fait faire pour servir au combat à pied qu'elle fit faire au mois de fevrier de cette année. (Comptes du Trésorier général pour 1627.)

(3) Un chapitre des mêmes comptes est consacré à la « dépense extraordinaire faite en l'hôtel de S. A. » Cette dépense s'élèva à la somme de 37,736 fr. 3 gros 3 deniers.

(4) *Les justes et veritables Eloges de la Maison de Lorraine*, par le R. P. Donat, Tiercelin, confesseur du duc Charles IV. Ms. infolio, sur papier, écriture du XVIIIe siècle (bibliothèque publique d'Epinal, armoire 2, n° 145). Ce volume appartenait à D. Calmet, qui y a joint plusieurs notes marginales.

duc, fut bientôt estimé le pronostique de la funeste et grande guerre qui arriva depuis. Il arriva par le moyen d'une chandelle allumée et attachée à un petit cabinet de planches par le mari de la lavandière de la duchesse douairière. Tout le bâtiment neuf du duc de Vaudémont, le jeu de paume et autres parties du palais de la..... (1) de la Carrière, furent entièrement brûlés, les cloches de St Georges fondues, et on eut peine de sauver le trésor de l'État et celui de la Chambre des Comptes.

» Le feu était si étendu et la flamme montait si haut, qu'elle rendait loin de la ville une très grande clarté, jusqu'au milieu de la nuit. Tous les habitans des villages voisins coururent pour le secours, mais les portes ne leur furent pas ouvertes, les gardes y furent doublées, les officiers de l'arsenal commandés de s'y rendre par la garde de l'artillerie et des poudres; les compagnies des bourgeois armées et mises ez principales avenues de la ville, tandis que les autres, avec les religieux du couvent, sauvaient ce qu'ils pouvaient de la furie du feu, travaillaient à l'éteindre et empêchaient qu'il ne poussât plus loin. Il en vola pourtant des flammes jusqu'au clocher de St Epvre, et comme elles commençaient à y faire dégât, on appréhenda pour toutes les rues voisines et même pour toute la Ville Vieille. Mais un laquais du marquis d'Haraucourt monta en haut et fut assez heureux pour les éteindre.

» Le duc était cependant dans la Carrière, en robe de chambre et entouré de gardes et de la noblesse qui était pour lors en cour, et toutes les princesses s'enfuyaient à pied à la

(1) Quoique le manuscrit que je viens de citer soit d'une très-belle écriture, il est évident que plusieurs mots y ont été mal copiés, notamment celui que j'ai remplacé par des points, et qui n'offre aucune espèce de sens.

Ville Neuve, et suivant le St Sacrement qu'on portait en procession par les rues, pour apaiser le Ciel. »

Plusieurs personnes furent blessées pendant ce désastre, entre autres le nommé Roch Lallement, jardinier de l'Hôtel. On s'était empressé d'enlever les objets précieux qui se trouvaient dans les bâtiments voisins du théâtre de l'incendie : les tableaux de la galerie des Peintures furent transportés à la hâte dans les galetas de l'hôtel de Salm, puis conduits dans la maison de Deruet, sans doute pour que cet artiste y fît les restaurations dont ils avaient besoin; enfin, dans le but de parer à un accident du même genre, on fit remettre en état les seilles de cuir, les échelles et les haches qui étaient placées dans une des fourrières du Palais.

Toutes les parties de cet édifice, situées dans les environs du jeu de paume, furent plus ou moins endommagées, notamment les appartements du duc et de la duchesse, la galerie des Peintures et la salle des Assises (sans doute la salle St.-Georges), qui y communiquait; une petite salle joignant le Rond, fut brûlée, et les verrières de ce dernier brisées, le feu en ayant fait fondre le plomb.

Charles IV prit des mesures pour faire disparaître au plus tôt les traces de l'incendie; il affecta (1628) aux réparations les plus urgentes une somme de 1,275 francs, produit de la vente de 1,100 sacs de blé de la recette de Nancy. Claude Richier, maître maçon, refit les corniches de pierre de taille qui étaient sur la galerie de la salle du côté du jardin; le verrier Jean Martin remit du plomb neuf à seize grandes croisées du Rond, lesquelles étaient toutes rompues; maître Aulbin, briquier et blanchisseur, arrasa le dessus des murailles brûlées de la salle St.-Georges; on refit à neuf « le bâtiment et hallage à mettre les orangers et autres arbres au derrière du château; » Guillaume François et le sieur Dar-

denne, tous deux ingénieurs flamands, travaillaient, celui-ci à la réparation des fontaines; le premier, à « la structure d'une machine à retirer les eaux, érigée sous l'une des arcades de la galerie donnant sur le jardin; » enfin, le peintre Nicolas Chuppin peignait les plafonds de la sallette du duc et de celle de la duchesse et les enrichissait d'alérions, de croix de Lorraine, de Jérusalem et de filets d'or et d'argent (1).

Les travaux exécutés au Palais, à cette époque, le furent, sans doute, sous la direction d'un nommé Jacques Bugeau, maître maçon et architecte, demeurant à Nancy, à qui Charles IV avait fait faire « certains dessins des portes de la Ville Neuve. »

En 1629, on ressouda le plafond de la lanterne du Rond, on rabilla les cheminées au quartier des Ambassadeurs, et une somme de 300 francs fut payée à Georgin, maître maçon, « pour avoir démoli le premier étage de la galerie des Peintures, jusqu'au-dessus des croisées de ladite galerie; un des deux derniers étages du neuf bâtiment qui regarde sur le jeu de paume, jusqu'au bas des barres de portes; les deux derniers étages du quartier là où logeait Mgr le duc; avoir mis bas les galeries de pierres de taille qui étaient du côté du parterre, et mis la taille en provenant au-devant de la *galerie de Bellange.* » Cette galerie est probablement la salle Neuve du quartier neuf, que cet artiste avait décorée, et à laquelle on avait donné son nom, ainsi qu'à la Galerie des Cerfs,

(1) La quittance de Nicolas Chuppin porte qu'il a reçu cent francs « pour les deux planchers, les avoir peints en couleur brune obscure dorée et argentée tant en allerion que croix de Lorraine, Jérusalem et des fillets d'or et d'argent, iceux planchers à la sallette de S. A. aussi celle de Madame au dessus de la sallette de S. A., avec les ventillons aussi peints en couleur brune et doré de fin or. »

qui est souvent appelée la *salle des Cerfs de Bellange* (1).

Quoique la peste commençât à sévir dans plusieurs villages de la Lorraine, et menaçât Nancy, les fêtes n'en continuaient pas moins à la cour de Charles IV, où se trouvait toujours Mme de Chevreuse. Il y eut, dans le courant de 1629, un nouveau combat à la barrière dans la Grande salle, un carrousel et un ballet, dont Claude Deruet fut encore chargé de peindre les machines.

L'année suivante, et à l'occasion de l'arrivée de Gaston d'Orléans, frère du Roi, de nouvelles et brillantes fêtes furent données au Palais. Etrange contraste avec la désolation qui régnait de toutes parts ! Des carrousels et des courses de bagues et à chevaux dessanglés eurent lieu sur la Carrière et dans la cour du Château, où l'on tira un feu d'artifice, qui avait été préparé par Gabriel Geoffroy, « faiseur de feux artificiels, » demeurant à Nancy. En même temps on continuait à réparer les bâtiments qui portaient encore les traces de l'incendie de 1627 : Nicolas Chuppin peignait « en brun rouge » les landrages, balustres et supports de la galerie que l'on avait faite, allant du quartier du duc au jardin (2); Jean Martin, verrier de l'hôtel, posait des carreaux peints au

(1) On voit figurer, à cette époque, à côté de Bellange, Le Clerc (Jean), « chevalier de St.-Marc, peintre de Mgr ; » Martin Colletti et Jean Capchon, peintres à Nancy; Claude Simonin, sculpteur à la Ville-Neuve ; Antoine Richard, peintre et doreur ; le graveur Jean Racle ; Jean Valdor, « illumineur et graveur en taille douce ; » l'architecte Toussaint Marchal, qui dirigeait les travaux de « l'étang à truites » que le duc faisait construire dans le val St.-Barthelémy, près de Champigneules ; enfin, le peintre verrier Jean Martin restaurait les vitraux du chœur des Cordeliers, et Callot gravait et faisait imprimer « les tables généalogiques de la maison de Lorraine. »

(2) Cette galerie avait 200 balustres qui avaient été faits par Claude Messire, tourneur à Nancy.

cabinet de Son Altesse ; on faisait une fausse galerie de planches là où était la salle des Peintures, qui avait été brûlée ; enfin, des estrades furent dressées dans la salle St.-Georges pour la tenue des Etats, et des ventillons mis à la « salle où l'on tire des armes. »

En 1632, un nommé Jean-Baptiste Landry, peintre, fut chargé d'entretenir les peintures de la galerie allant au jardin ; on remit, dans la bibliothèque du Château, les livres appartenant au duc, et qui avaient été transportés à l'hôtel de Salm lors de l'incendie ; le sieur Jean-Baptiste (Battisa Andrei), peintre et concierge en l'hôtel de Malte, nettoya, réfectionna et remit en état toutes les peintures de la salle Neuve et de celle au-dessus. Diverses réparations furent faites à la galerie allant aux Cordeliers, au quartier de M. le Cardinal, dans la chambre des Suisses, et dans celle « où loge celui qui enseigne à danser les pages. »

En 1633, on couvrit à neuf la toiture de la carrière couverte, et Jean Cheveneau fit différentes peintures au cabinet de Madame et à la sallette de Son Altesse (1), « à l'arrivée du Roi à Nancy. »

Pendant le temps dont je viens de parler, de graves événements politiques s'étaient accomplis : l'imprudence de Charles IV, autant que la haine de Richelieu contre ce prince, avaient attiré sur la Lorraine les armes de la France. Nancy était assiégé, et le duc, ne pouvant espérer conserver cette

(1) Payé 36 fr. à Jean Cheveneau, peintre demeurant à Nancy, pour avoir peint les portes, chassis des fenestres, aumaire, lambry et traveure du cabinet de Madame, que l'on a fait joindant un grand cabinet, peinct les balustes et treillys de la galerie par où l'on y va. — Au même, « 24 fr. pour avoir argenté six croisées pour mettre à la salle de S. George, la sallette de S. A. et en celle de Madame, à l'arrivée du roi à Nancy. (Comptes du Receveur du domaine de Nancy pour 1633.)

ville, à la défense de laquelle il n'avait point pourvu, signait le traité de Charmes et remettait pour quatre ans sa capitale entre les mains du Roi.

Louis XIII y fit son entrée solennelle, le 25 septembre 1633, accompagné de ses officiers de guerre et des principaux seigneurs de sa cour ; mais il ne voulut pas loger au Palais Ducal, ni même entrer dans la Ville-Vieille, « pour sûreté de sa personne. » Il descendit à la Ville-Neuve, dans la maison du sieur Rousselot, laquelle avait été disposée à la hâte pour le recevoir. Le Roi ne resta que trois ou quatre jours à Nancy, et quitta cette ville, avec la Reine, pour retourner à Paris, laissant le maréchal de la Force en Lorraine avec une armée de 20,000 hommes, et après avoir institué M. le duc de Brassac gouverneur de la capitale.

Quoique Charles IV eût conservé le droit d'y tenir sa cour, la douleur de n'en être plus le maître, l'empêcha d'y demeurer longtemps. Au bout de quelques semaines, il se retira à Mirecourt, puis, de là, à Besançon, abandonnant la conduite de ses Etats au Cardinal, son frère (19 janvier 1634). Les circonstances politiques forcèrent bientôt ce dernier à renoncer à sa dignité ecclésiastique, et il épousa, à Lunéville, la princesse Claude, seconde fille du duc Henri II. Ce mariage, qui contrariait les projets de Richelieu, était à peine accompli, que le maréchal de la Force crut devoir arrêter les nouveaux époux ; il les fit conduire sous sûre garde au Château de Nancy, ainsi que la duchesse Nicole et la princesse de Phalsbourg.

Le Palais Ducal avait bien changé de destination : ce n'était plus alors cette résidence princière où les prédécesseurs de Charles IV s'étaient vus entourés d'une cour aussi nombreuse que brillante ; comme au temps, de triste mémoire, où le duc de Bourgogne trônait dans la demeure de nos sou-

verains, ce Palais était maintenant gardé par des soldats étrangers; un gouverneur nommé par la France, habitait ses salles d'honneur, tandis que les princes et les princesses de la maison de Lorraine étaient retenus prisonniers dans leurs appartements. Le duc Nicolas-François et son épouse résolurent de se soustraire à cette intolérable situation. La duchesse Claude parvint à sortir du Palais sous le costume d'un page, la veille du 1er avril 1634, et, le lendemain, le duc s'échappa par une porte donnant sur l'escalier du Rond, laquelle, depuis cinquante ans n'avait pas été ouverte. Peu de temps après, la princesse de Phalsbourg fut assez heureuse pour pouvoir également s'évader du Palais, à l'aide d'un stratagème. Quant à la duchesse Nicole, elle demanda et obtint de se retirer à la cour de France.

Lorsqu'en 1641, Charles IV eut signé le traité de St.-Germain, que son peu de durée fit appeler la Petite-Paix, on avait espéré que ce prince pourrait rentrer dans sa capitale, et l'on avait même, pour célébrer son retour, préparé les dessins des arcs de triomphe sous lesquels il devait passer. C'est même à cette occasion (1) que Deruet grava la vue du Palais, que j'ai eu plus d'une fois occasion de citer, et qui est, à coup sûr, la page la plus intéressante de l'histoire de ce monument (2).

(1) Voir ce que dit à ce sujet M. Beaupré dans ses *Recherches sur les commencements et les progrès de l'Imprimerie en Lorraine.*

(2) Au haut de la planche de Deruet, se voit une large draperie tombant des deux côtés, dans le milieu de laquelle est l'écu de Lorraine, supporté par un aigle éployé posé sur une banderolle flottante qui porte ces trois mots : Le Palais Ducal. Au bas de la gravure, dans un cartouche, sont aussi les mots : A Son Altesse. Enfin, ajoute M. Beaupré, au-dessus de cette planche, on lit, en caractères d'imprimerie, parfaitement semblables à ceux qui ont été employés

Dans le cours des vingt et une premières années qui suivirent l'occupation de Nancy par les troupes françaises, c'est-à-dire de 1633 à 1654, le Palais Ducal, privé de ses princes et de la brillante noblesse qui formait leur cour, ne se peupla plus de ces chefs-d'œuvre des arts dont se plaisaient à l'enrichir Charles III et Henri II; c'est à peine si les intendants chargés de l'administration financière du pays, consacrèrent quelques sommes à la réparation des bâtiments qui menaçaient ruine, ou à l'entretien des toitures (1).

pour le texte du *Triomphe de Charles IV* (dont je parlerai plus loin), trois stances évidemment composées pour entrer dans ce livre. En voici quelques vers :

Grand Prince c'est assez soubs un ciel étranger
Faire toujours d'un camp une demeure errante,
Revenes, c'est assez loger
Soubs le pavillon et la tente.
Il faut vous reposer de vos travaux guerriers
A l'ombrage de vos lauriers.
Ce superbe palais, ce pompeux logement,
Où régnoient la justice et la magnificence,
Reprendra tout son ornement
De l'éclat de votre présence.

(1) En 1633, on pava le devant de la grande porte, on cimenta la tour du Trésor, et l'on mit des vitres neuves à la Galerie des Cerfs. — En 1635, on fit quatre prisons au Palais. — En 1640, on répara les trois arcades sous la galerie de pierre du côté de l'Horloge, ainsi que la plupart des toitures, qui menaçaient ruine. — En 1641, on refit la « porte qui sort de la Court pour entrer dans la ruelle des Cordeliers; » on raccommoda la couverture de cuivre rouge qui était sur le Trésor, et on y posa « un couvre avec cyment destrempé en l'huille; » on refit la toiture « des douze assiettes de la galerie qui va au Rond; » enfin, on conduisit à Pont-à-Mousson la magnifique *table d'argent* qui ornait la Galerie des Cerfs. Dans les années suivantes, des réparations furent faites à la toiture de cette galerie et à celle du Trésor (1643); à la salle St.-Geor-

C'est en 1654 seulement que les travaux recommencèrent, et que le Palais put se croire revenu aux temps de son ancienne splendeur. Des peintres, des sculpteurs, des doreurs, furent employés, sous la direction de Deruet, à décorer la « chambre principale, l'alcôve y érigée et le cabinet joignant. » Ces appartements étaient ceux qu'occupait le maréchal de la Ferté Senneterre, gouverneur de Lorraine, et on y déploya tant de magnificence, que sa chambre prit, dès cette époque, le nom de *chambre dorée*. Les dorures avaient été faites par Thiébaut Convelle, Jean Blaise, Jean Grégoire et Gaspard Colliquet (1); les peintures par Antoine Lhernette, Jean Callot, David Prot et Jean Bonnart (2); Charles Chassel avait

ges, au pavillon où logeait le sieur Jean Callot, concierge de l'hôtel (1644); au quartier des ambassadeurs, du côté du vivier (1645), et à la galerie de bois au-dessus de l'orangerie du jardin (1646).

(1) A Thiébault Convelle, maistre doreur, et à Jean Blaise, son compagnon, 780 fr. pour « argenter avec argent fin tous les panneaux du lambris de la chambre de l'allecauve, comme aussy argenter et vernir en couleur d'or toutes les mollures et corniches haultes et basses qui s'y trouveront avec les portes des deux costés.... » — Aux mêmes et à Jean Grégoire, 560 fr. « pour les dorures, lambrissages et fournitures qu'il convenoit faire au cabinet aupres de la chambre principale du Chasteau, en laquelle est erigée l'allecauve, jusques au plat fond. » Plus, 300 fr. pour « des cadres en compartiment taillés tout à neuf audit plat fond pour mettre aux carreaux entre les poultres, tous taillés en feuillages et le tout doré en couleur d'or d'argent verny, avec une neuve poultre pour faire la division desdits compartimens, et neuf culs de lampes pour mectre à l'entour dudit cabinet, tout taillés en feuillages aussy dorés. « — A Gaspard Colliquet, maistre fourbisseur, 18 fr. 6 gros « pour avoir doré les boutons et attaches des vitres et la clef d'une des portes de la chambre de ladite allecauve. »

(2) A Antoine Lhernette, peintre, 200 fr. pour, entre autres choses, « avoir grisé le tour de la chambre de Mgr le maréchal de dessous les tapisseries... Et pour les ventillons des deux croisées, avoir doré des filets partout où il s'est trouvé estre necessaire, d'or de ducat, et ausst

sculpté, pour les cheminées, des figures de Vénus et de Cupidon (1); Antoine Grata y avait posé des pavés de marbre, et de marqueterie (2); les menuisiers Antoine Roy et Claude Gerdolle avaient fait les lambris, qui étaient de sept pieds de haut et enrichis de « molures en forme de petit cadre dans chaque carreau. » Mais la majeure partie des ouvrages de peinture fut exécutée par Deruet, qui, sans compter une foule de figures de fantaisie, représenta, sur les panneaux,

toutes les fareilles tant desdits ventillons que les chassis des fenestres... Au même 20 fr. « pour avoir peint et grisé la cheminée d'une grande chambre à l'entrée de l'alcauve, proche la galerie qui va au jardin. » — A Jean Callot, heraut d'armes et concierge du chateau, 80 fr. « pour quelques ouvrages de peintures en detrempe et paysages au nombre de douze, qu'il a faits en une chambre voisine à celle qui est dorée, et servent d'embellissement à ladite chambre au dessus des tapisseries. » — A David Prot, Lhernette et Jean Bonnart, peintres, 400 fr. « pour avoir fait et appliqué les fleurs et roses qui sont sur le lambris de la chambre principale du chateau, et verdi la porte de ladite chambre. »

(1) A Charles Chassel, sculpteur, 325 fr. pour « une Venus posée sur la cheminée de la chambre principale du palais dans une coquille avec deux pigeons au dessus et deux Cupidons aux deux costés, le pied d'estal portant la coquille et les foudres aux deux costés, et doré entierement le tout. »

(2) A Antoine Grata, maitre marbrier et sculpteur, 250 fr. « pour un pavé de marbre et marqueterie à faire à neuf au cabinet aupres de la chambre principale en laquelle est erigée l'allecauve. » — On voit, d'après le rapport fait par Claude Collignon et Claude Mayeur, maîtres sculpteurs, que les ouvrages à exécuter dans ce cabinet, consistaient à y « faire sept parquets, faire et poser le cintre avec leurs bordures de marbre et entrelas tant de marbre blanc que de noir, et outre ce deux bandes de marbre de couleur avec une ovalle au milieu de marbre blanc. »

« l'embrasement de Sodome, l'amour d'Adonis et Vénus, le Ravissement de la femme d'Hercule, » etc. (1)

On ne se borna pas à ces travaux d'art ; des meubles, des tapisseries, des étoffes précieuses, achetés à grands frais, chez Humbert, Husson et Claude Charles, marchands à

(1) Voici les mémoires fournis par Deruet lui-même, écrits par lui et revêtus de sa signature. Ils m'ont semblé mériter d'être reproduits en entier et *textuellement :*

» Memoire dese que jay faict pour la chambre de Monseigneur le Marechalle.

» Premier neuf tablau crotesque pour le plafon de l'alcove. — Puis douze tablau crotesque représentant les douze moy. — Puis troy tablau crotesque de parte dautre de lalcove. — Puis quatre tablau crotesque sur de la toile et le reste du boy pain en crotesque tout alantour des tablau de boy de Sainct Lucie. — Puis deux tablau de crotesque sur de la toile au desus du lict. — Puis les renfondrement des deux croysée painte en crotesque haute et bas. — Puis les huict volect des deux croysée pain en crotesque des deux quoté. »

« Mémoire du surplus des ouvrage que jay faict pour la dict chambre de lalcove.

» Premier un tablau dun chariot de la victoire pain en huile..... 15 pistol.

» Un autre tablau reppresentant lambrasement de Sodome pain en huile..... 7 pistol.

» Un autre tableau de l'amour d'Adonis et Vénus pain en huile..... 5 pistol.

» Un autre tablau sur un planché dun ravicement de la famme dercul pain en huile..... 4 pistol.

» Un autre article de troy petict tablau sur des pla fon representant des figure marine sur cheminé painte en huile..... 5 pistol.

» Encor troy autre petict tablau sur des pla fon crotesque en coquilage pain en huile..... 2 pistol.

» Puis la frise encrotesque qui torne tout alantour de ladict chambre..... 5 pistol.

» Puis les roset doré qui torne tout autour. .....

» Puis deux tablau crotesque faict à la place de ceux de boy de St Lusie..... 2 pistol.

» Puis sept peti tablau crotesque au chevé du lit..... 5 pistol.

Nancy, vinrent embellir les appartements du gouverneur français, qui cherchait à imiter la magnificence de nos ducs, mais qui, par sa dureté, faisait cruellement sentir aux Lorrains le poids de la domination étrangère. Je dois ajouter, toutefois, qu'il sembla se préoccuper beaucoup de l'entretien du Palais Ducal, car des travaux assez considérables y furent exécutés, presque chaque année, durant le cours de son administration.

On répara successivement le manége de la carrière couverte, l'orangerie, la grosse tour où l'on mettait les meubles (1654), le grand bassin de pierre de taille du jardin (1655), et l'on refit à neuf la grande galerie de bois qui conduisait du Palais au Parterre (1660). Plusieurs peintres décorateurs, parmi lesquels Jean Blaise, dit La Poincte, Antoine Lhernette et Jean Ragache, furent employés à des ouvrages de leur art, soit à l'intérieur, soit à l'extérieur des appartements, et principalement dans la chambre Dorée.

» Puis quatre peti tablau crotesque au pla fon de sur la cheminé..... 1 pistol.

» Puis les painture des verier (probablement verrières)... 1 pistol.

« Memoire de louvrage que jay faict au cabinet de Monseigneur le Marechalle.

» Premier huict porte sieng painte (cinq peintes) des quoté et troy qui ne le sont que dun le tout font sinquante deux panaux. — Puis douze pilastre qui en sont les separation tout pain en crotesque et des plas de fruict. — Plus un frise tout a lantour du cabinet sur de la toile que jay fourni ou il y a trente et une boutelle et des fleure de dan et trante deux crotesque a lantour. — Puis un grande large corniche qui torne tout alantour du cabinect enrichie de meneu crotesque. — Plus les quatre vantilon pain des deux quoté qui font sezze panau en crotesque. — Puis ce que jay pain sur le vaire des vitre. — Puis pour le pla fon qui est composé de quatre grand parquet en chacun treze crotesque separé et jay fourni les toile et les chacy. — Et ay fourni tous les roset doré aux nombre de trante quatre. — Pour tout ce que desur 50 pistol dor. » (Pièces justificatives des comptes de Nicolas Henry, receveur du domaine de Nancy, pour l'année 1654.)

En 1664, un nommé Marc Simonin, maître fourbisseur, ayant présenté requête à l'effet d'obtenir la place sur laquelle était ci-devant bâtie la boutique du fourbisseur de la cour, « faisant la première proche. la petite porte du Château, » cette place lui fut octroyée, à charge d'y faire construire à neuf une boutique et de l'entretenir à ses frais. Il ressort de cette note et d'une autre qui lui est antérieure, qu'à cette époque, une partie des échoppes adossées au Palais, le long de la Grande-Rue, et qui sont figurées sur la planche de Deruet, étaient déjà ruinées. Ces échoppes étaient occupées par les ouvriers ou marchands plus spécialement attachés à la cour.

Au mois de septembre 1663, Charles IV, à qui le traité de Marsal avait rendu la jouissance de ses Etats, était rentré dans sa capitale Les Lorrains, aussi généreux que fidèles, oubliant les fautes de leur prince pour ne se souvenir que de ses malheurs, le reçurent avec de grands transports de joie. Charles en fut vivement touché, et parut, dès lors, ne plus vouloir songer qu'à vivre en paix et à rétablir ses finances. « Outre les divertissements de la chasse, il voulut encore faire revivre ceux des bals et des comédies, des mascarades et des carrousels, tant pour réjouir le peuple, lui faire oublier les maux passés et supporter plus patiemment les présents, pour les impôts dont il les surchargeait, que pour occuper les jeunes cavaliers dans l'exercice des armes, et récréer les dames, se mêlant lui-même, nonobstant son âge, à toutes ces galanteries avec plus d'adresse et de vigueur que pas un de sa cour ; et comme il remarqua que les dames de qualité n'étaient pas en grand nombre, la plupart n'osant encore paraître à la cour, pour n'être pas bien remises des misères que la guerre leur avait causées, il permit aux petites damoiselles de la ville de paraître au bal (1)... »

(1) Mémoires du marquis de Beauvau.

L'année suivante, et quoiqu'il touchât à ses soixante-trois ans, Charles épousa Mlle d'Apremont-Nanteuil, qui n'en avait que treize. Cette union, si disproportionnée, et dont le duc lui-même rougissait, se célébra, le soir, dans la chambre de Caillette, son argentier. Toutefois, Charles, par un reste de pudeur, n'osa pas loger sa nouvelle épouse au Palais; elle n'y venait que pour la nuit, habitant le jour la Malgrange. Mais, au bout de quelque temps, le duc, fatigué de cette contrainte, annonça publiquement son mariage, et la jeune duchesse vint s'installer à la Court, après avoir fait son entrée solennelle à Nancy, dans un superbe carrosse à six chevaux et au bruit du canon.

Pendant le court intervalle de paix et de tranquillité dont jouit la Lorraine (de 1663 à 1670), Charles IV fit faire quelques ouvrages au Palais : César Clérey (1664) et Jean Lhernette (1667) décorèrent de diverses peintures le cabinet du duc et l'alcôve de Mgr de Vaudémont; on répara les glacières des jardins (1666), les toitures de la salle St.-Georges, de l'orangerie (1667) et du Trésor (1668); enfin (1669), des travaux assez considérables furent exécutés dans les appartements du comte de Vaudémont (1).

Pendant l'hiver de 1668, la cour de Lorraine eut, comme autrefois, le spectacle de carrousels, de tournois à selle dessanglée, de bals, de ballets, de mascarades et de comédies. De nouvelles fêtes y furent données, en 1669, pour l'arrivée du prince de Vaudémont, qui venait d'épouser, à Bar, Mlle

(1) Une somme de 3,421 fr. 1 gros est payée, par ordre de S. A., à plusieurs ouvriers qui ont travaillé dans l'appartement de Mgr le comte de Vaudémont; on y voit figurer Jean Larnet ou Lhernette, Claude Clerey et autres peintres, pour une somme de 970 fr., et Jean Grégoire, maître doreur, pour 490 fr.

d'Elbœuf (1). Au milieu de toutes ces réjouissances, Charles IV ne restait pas étranger aux événements politiques qui s'accomplissaient en Europe : au lieu de chercher à consolider la paix, dont son peuple avait un si pressant besoin, il nouait des intrigues avec les ennemis du Roi et levait des troupes, sous prétexte de les mener au secours de l'empereur, mais, en réalité, pour les conduire aux Hollandais, qui étaient alors en guerre avec la France. Ses projets furent découverts, et le marquis de Fourille, mestre de camp général de la cavalerie, reçut ordre de se saisir de sa personne, et marcha en toute hâte sur Nancy. Mais le duc, ayant été prévenu pendant qu'il était au conseil, leva subitement la séance, et, feignant de se rendre à la chasse, s'enfuit à toutes brides sur la route des Vosges et alla chercher un asile dans le château de Mme des Pilliers.

Fourille, que ses guides avaient égaré dans la forêt de Haye, arriva au galop à Nancy, vers midi (le 26 août), espérant surprendre le duc à table. Il commença par se saisir de la porte Notre-Dame, investit le Palais, et fit occuper toutes les issues de la Ville-Neuve. Le régiment des dragons bleus de la Forêt se mit en bataille sur la Carrière. Les autres places et les carrefours furent également remplis de troupes qui obligèrent les bourgeois à rentrer dans leurs maisons.

La jeune duchesse de Lorraine prenait alors les eaux à Pont-à-Mousson. Fourille, trouvant les portes du Palais fermées, fit crier à des personnes qui se tenaient sur le balcon de la salle des Cerfs, qu'on eût à les ouvrir ou qu'il les ferait enfoncer. En effet, il fit apporter des haches qu'on rangea devant la porte, en attendant la réponse des princesses de Vaudémont et de Lillebonne, qui étaient dans le Palais.

(1) Mémoires du marquis de Beauvau.

Un moment après, un officier étant venu lui dire que la porte du côté de la Carrière était ouverte, on l'y conduisit. Les princesses étaient presque vis-à-vis sur la galerie ; Mme de Lillebonne rentra précipitamment dans les appartements ; mais la princesse de Vaudémont, qui connaissait Fourille, lui reprocha vivement sa violence. Ce dernier entra néanmoins dans le Palais, qu'il fit fouiller partout et où il logea les chevaux de sa cavalerie. Les princesses demandèrent et obtinrent la permission d'en sortir pour se retirer à la Visitation. Mais on inspecta leur carosse et on maltraita leurs domestiques.

Quelques jours après (1er septembre), le maréchal de Créqui arriva en Lorraine avec une armée de 26,000 hommes, et entra dans la capitale sans aucune résistance. Non content d'exercer des rigueurs contre les places de la province, qui étaient dans l'impossibilité de se défendre, il livra le Palais Ducal au pillage ; on en enleva tous les meubles, avec les titres et papiers tant du Trésor que de la Chambre des Comptes, lesquels furent chargés sur dix-huit chariots et conduits à Metz, ainsi que les canons et les armes qui se trouvaient à l'arsenal, y compris la grande coulevrine (1), de vingt-deux pieds de long, et qui passait pour la plus belle pièce de l'Europe. On enleva également le magnifique cheval de bronze destiné à supporter la statue de Charles III, et ce chef-d'œuvre de Chaligny fut mené comme en triomphe à

(1) D'après des renseignements que j'ai tout lieu de croire exacts, il paraît que cette coulevrine n'existe plus, du moins qu'en partie. Elle a servi, dit-on, au commencement de la première révolution, à des expériences pour l'artillerie, et a été successivement diminuée dans sa longueur, afin que l'on pût arriver à la solution de ce problème : à savoir si l'impulsion donnée au boulet par la poudre est plus forte dans une pièce longue que dans une courte.

Paris, au mois de mai 1671. Le maréchal de Créqui alla plus loin encore : « Afin de joindre le mépris de la personne du duc à tant d'outrages, il voulut même loger dans sa chambre et coucher dans son propre lit (1).... »

Deux ans après (1673), Louis XIV, se rendant en Alsace, dont il voulait réduire quelques places, s'arrêta à Nancy et logea au Palais Ducal, « lequel, dit M. de Beauvau, contint si commodément toute la Cour du Roy et de la Reyne, que leurs majestez avoüerent que le Louvre n'étoit pas plus habitable (2). »

Charles IV ne rentra plus dans ce Palais, qu'avaient habité ses prédécesseurs, et où les ducs de Lorraine s'étaient vus remplacés par les Rois de France et par leurs gouverneurs. Ce prince, qui avait tout sacrifié à sa passion de la guerre, avait trouvé la mort dans un camp, le 16 septembre 1675, laissant ses Etats et sa capitale sous une domination étrangère. Son règne, si malheureux pour notre pays, aurait dû être cependant une de ses plus brillantes époques de gloire, car

(1) Voir les Mémoires du Marquis de Beauvau, et tous nos historiens. — M. de Beauvau dit, en parlant du cheval de bronze, « qu'il lui fut plus fait d'honneur à son arrivée à Paris, que les Grecs n'en rendirent jamais à celuy de Troye, le Roy ordonnant luy-même qu'on l'allât recevoir avec trompettes sonnantes, et qu'on le plaçât solennellement sous l'arc de Triomphe qui a esté construit à l'entrée du Faux-Boürg S. Antoine, pour mémoire de celle (l'arrivée) de la Reyne Regnante, en l'année de son Mariage; ce qui toute-fois n'eut point d'effet, s'étant encore trouvé trop petit pour la haute élévation du portique.... »

(2) Durival (*Introduction à la description de la Lorraine et du Barrois*) dit que Louis XIV appelait le Palais Ducal « une grande, vieille, commode maison. »

il vit naître ou grandir une foule d'artistes dont quelques-uns, comme Claude Gelée, ont rendu immortels et leur nom et celui de leur patrie (1).

(1) On doit citer, parmi ces artistes, Louis Berman, élève de Claude Gelée; Charles Mélin, F. Legrand, Jean-Georges Gérard d'Epinal, Nicolas Jaquin, César Bagard, Charles-François Hardi, Jean-Baptiste Collignon, Claude et François Spierre, Charles Chéron, Jean Bérain, Crocq, Racle et Vautrin, tous peintres, dessinateurs, sculpteurs ou graveurs, qui acquirent une brillante réputation.

VI.

1675-1729.

Pendant que Charles V essayait de se consoler de la privation de ses Etats, en remportant, presque chaque jour, à la tête des armées impériales, des victoires que l'habile pinceau de Charles Herbel reproduisait aussitôt sur la toile (1), la Lorraine continuait à être occupée par les troupes françaises, et le Palais de nos ducs à servir de résidence aux gouverneurs de la province.

Dans la période de vingt-deux années qui s'écoulèrent depuis l'avènement du successeur de Charles IV jusqu'à la paix de Riswick, qui rendit le trône à Léopold, je n'ai trouvé, dans nos historiens, aucune particularité relative à

(1) Charles Herbel, héraut d'armes de Lorraine, né à Nancy en 1656, suivait Charles V et peignait ses batailles. Dix-huit des toiles d'Herbel furent exposées pour la première fois lors de l'entrée de Léopold et de son épouse à Nancy (10 novembre 1698). Léopold, dit Durival, rassembla depuis d'habiles maîtres pour refaire en grand les tableaux des batailles de Charles V, « et c'est d'après les originaux que les Gobelins, envoyés par Louis XIV, firent, dans la ville de Nancy, ces admirables tapisseries qui font aujourd'hui l'ornement du palais impérial à Vienne. » Je n'oserais pas contredire les assertions de l'exact et savant auteur de la *Description de la Lorraine*, mais je dois dire qu'il ressort d'une foule de notes puisées dans les pièces justificatives des comptes du Trésorier général de Léopold, que les tableaux d'Herbel furent copiés en grand par du Rup, Martin, Guyon et Jacquard, et reproduits en tapisserie par un nommé Charles Mitté, « tapissier ordinaire de S. A. R. » Guyon faisait « les ciels, lointains, arbres, plantes et terrasses » de ces tableaux.

l'histoire du Palais Ducal ; quant aux registres dans lesquels il aurait été possible de puiser quelques renseignements à cet égard, il n'en existe point pour cette époque : on dirait, au silence des écrivains, à l'absence de tout document, que la Lorraine a cessé de compter parmi les nations.

Toutefois, il semble assez probable que ce fut, soit dans cet intervalle, soit dans les derniers temps que Charles IV passa dans sa capitale, que la salle Neuve fut transformée en un théâtre, qu'on appelait la *salle des comédies* ou *des comédiens de la cour*. En 1683 et 1684, les rhétoriciens et les humanistes du collége de Nancy y donnèrent plusieurs représentations, et y jouèrent, notamment, « une action théâtrale de *Saint Alexis* », à laquelle assista M. de Bissy, évêque de Toul (1).

Enfin, le 17 août 1798, Léopold rentra dans sa capitale, et quelques mois après (10 novembre), y ramena la princesse Elisabeth-Charlotte d'Orléans, qu'il venait d'épouser à Bar. Parmi les fêtes qu'on offrit au duc à son arrivée, il y eut (le 28 août), dans la Grande salle de la Cour, la représentation d'un drame en trois actes, par les élèves du collége des Jésuites de Nancy (2).

Serait-ce aussi à l'occasion de l'arrivée de Léopold, que fut dressé le plan du Palais, qui accompagne les *Essais sur la ville de Nancy?* c'est ce que j'ignore ; mais je crois cependant devoir dire ici quelques mots de ce curieux monument, moins remarquable que la gravure de Deruet, dont j'ai précédemment parlé, mais plus instructif, peut-être, à

(1) Voir mes *Etudes sur le Théâtre en Lorraine et sur Pierre Gringore*, insérées dans les *Mémoires de la Société des Sciences, Lettres et Arts de Nancy*, année 1848.

(2) *Etudes sur le Théâtre en Lorraine*, etc.

cause des détails qui y sont indiqués et de la légende qui l'accompagne (1).

Ce plan, que je ne puis malheureusement reproduire, donne la distribution du Palais au rez-de-chaussée. La galerie attenant à la Porterie et régnant sous la salle des Cerfs, renfermait le logement du portier, des chambres pour les officiers de l'hôtel, et le logement du concierge, ou plutôt d'un des concierges, à côté duquel, près de l'escalier de la tour de l'Horloge, étaient les fours. Dans le prolongement du corps-de-logis donnant sur la Grande-Rue, et à peu près depuis la porte actuelle de la Gendarmerie jusqu'à l'église des Cordeliers, étaient les cuisines et offices du prince de Lillebonne, lesquelles se continuaient dans une partie des bâtimens longeant l'église, et venaient aboutir au bâtiment du balayeur, à de nouvelles chambres pour les officiers de l'hôtel et aux cuisines et offices du duc. Ces dernières occupaient en outre tout le rez-de-chaussée du corps de logis qui, partant de l'escalier de l'Horloge, rejoignait les constructions faisant face à la Galerie des Cerfs ; il formait un des côtés de la grande cour du Palais. Derrière les cuisines était une petite cour de forme irrégulière, où se trouvait un réservoir pour le poisson. Le côté de la grande cour, opposé à celui dont il vient d'être fait mention, renfermait la Chambre des Comptes, brûlée en 1627, et un corps-de-garde contigu au Rond. Derrière celui-ci étaient encore, dans le corps de logis donnant à la fois sur la cour et sur le jardin, des chambres pour les officiers, un passage ouvrant issue sur le parterre, et le logement du contrôleur de l'hôtel. Le jeu de

(2) Cette légende est postérieure au plan, car il y est déjà parlé de la bibliothèque publique, qui, comme je le dirai plus loin, ne fut établie dans la Galerie des Cerfs qu'en 1751.

paume était dans le prolongement de ce corps-de-logis, derrière St.-Georges, et se terminait par une galerie ayant vue sur la Carrière.

Les deux ailes des bâtiments qui encadraient le parterre, renfermaient, à gauche, les offices et cuisines du comte de Vaudémont, le logement du concierge, lequel avoisinait la tour du Trésor des Chartes et les douze loges ou latrines, le long du mur de la ruelle qui séparait le Palais des Cordeliers; à droite du parterre étaient l'orangerie, les remises pour les carrosses et la manufacture des tapisseries de la Couronne. C'est l'emplacement qu'occupe aujourd'hui l'hôtel de la Préfecture.

Léopold et son épouse passèrent presque toute l'année 1699 à Paris; on fit néanmoins des travaux au *château de la Cour*, car c'est ainsi qu'on appelait alors le Palais, pour plus de 6,000 francs. Une partie de cette somme, dont l'emploi n'est que sommairement indiqué, fut affectée peut-être à la décoration du théâtre, où jouaient les comédiens que Léopold entretenait à grands frais à sa cour (1). On verra tout à l'heure que cette salle avait un amphithéâtre, un parterre et des loges pour les spectateurs (2). Les rhétoriciens

(1) Les comptes du Trésorier général pour 1699, font mention d'une somme de 30,722 fr. 2 gros 8 deniers, monnaie de Lorraine, ou 13,166 livres 13 sols 4 deniers, payée aux comédiens pour neuf mois de cette année. Cette dépense forme un chapitre spécial intitulé : « Dépenses en deniers pour les comédiens. »

(2) Les dispositions intérieures de cette salle sont parfaitement indiquées dans un plan manuscrit du Palais Ducal, qui se trouve à la Bibliothèque de Nancy, et qui, à en juger par les parties de l'édifice qui y sont figurées comme encore existantes ou comme détruites, doit avoir été dressé de 1705 à 1715. On y voit que le théâtre de salle Neuve était placé du côté de la Galerie des Cerfs, dont cette salle était séparée par deux pièces, une desquelles était destinée, sans doute, à recevoir

du collége des Jésuites y jouèrent, en 1700, deux tragédies : *Celse* et *Marthésie, première reine des Amazones.*

Ainsi qu'on peut en juger par une relation qui nous en a été conservée (1), des fêtes nombreuses et brillantes eurent lieu à la cour pendant le carnaval de 1702 ; ce ne fut « qu'une suite continuelle et qu'un enchainement agréable de plaisirs. Le carnaval y commença la veille des Roys. Ce jour-là il y eut un souper des plus magnifiques, auquel Leurs Altesses Royales firent l'honneur d'admettre quarante dames et quarante cavaliers.... Il y eut un roy et une reyne avec tous les grands et bas officiers de leur cour. Chaque cavalier eut sa dame, et chacun fit les fonctions de la charge qui lui était échue. S. A. R. (Léopold) y fut le grand-maître des cérémonies.

les machines dont on se servait lors des ballets ou des représentations dramatiques.

Le plan dont je viens de parler représente le Palais au premier étage ; il lui manque malheureusement une légende qui fasse connaître la destination des divers appartements ; quelques parties seulement, comme la Galerie des Cordeliers ou Passage, les cuisines du commun, une des cours de service, sont indiquées par ces mots écrits sur l'emplacement qu'ils occupaient. On y voit très-distinctement que le Rond communiquait d'un côté aux appartements du duc, situés dans le corps de logis formant la face de la cour parallèle à la Galerie des Cerfs, et de l'autre à la salle St.-Georges ; sa rampe, dont la pente était si douce que les voitures pouvaient y monter, était bien certainement l'escalier d'honneur du Palais.

Je dois ajouter, à propos du Rond, qu'il figure, ainsi que les statues de la rampe du parterre, sur le plan de Nancy, dressé en 1611. Mais le dessin n'en étant d'une exactitude rigoureuse, ni sur ce plan ni sur les autres dont j'ai parlé, il est difficile d'assigner une date précise ou même approximative à la construction de cette partie si intéressante du Palais Ducal.

(1) *Relation envoyée à Son Altesse Sérénissime Monseigneur le Prince Charles de Lorraine, Evêque d'Osnabrug, touchant les plaisirs de la Cour de Lorraine pendant le Carnaval.*

» Huit jours après, on tira le roy noir de la manière qu'on avoit tiré le roy blanc.... Depuis ce temps-là, il y a eu tous les jours appartements ou comédie ; les dimanches et les jeudis on a eu régulièrement le plaisir de l'opéra et celuy du bal. L'opéra qu'on y a représenté est intitulé *les Fêtes de la Malgrange*.... Les filles d'honneur, les dames et gentilshommes de la cour, avec ceux de l'Académie, étaient les acteurs et les actrices de cet opéra, où Mlle de Bassompierre, âgée seulement de six à sept ans, y dança d'une manière à charmer tout le monde....

» M. le prince François étant parti pour Cologne, S. A. R. donna le divertissement de la chasse au chevreuil à plusieurs gentilshommes étrangers. A son retour, on joua l'opéra : il y eut une si grande foule de monde, que *les loges, l'amphithéâtre et le parterre* furent remplis....

» Le 22 (février), les PP. Jésuites firent représenter une tragédie par leurs écoliers sur le théâtre de la Cour, dont Leurs Altesses Royales furent si satisfaites, qu'elles la firent encore jouer le 24....

» Une ancienne coutume qui est à Nancy, fit naître de nouveaux plaisirs le premier dimanche du carême. Ce jour-là, tous les nouveaux mariés de l'année sont obligez, de quelque qualité qu'ils soient, d'aller au bois faire des fagots, et d'en apporter chacun un au milieu de la grande place de la Ville-Neuve. Ainsi, ceux de cette année.... allèrent au bois quérir leurs fagots les uns à cheval et les autres à pied, suivant leur condition ou leur pouvoir. Sur les trois heures après midy, ils rentrèrent dans la ville au son des haut-bois et des violons, qui marchoient à leur tête, et vinrent en bel ordre droit au *Louvre*, où Leurs Altesses Royales se divertirent

une demy-heure à les voir passer dans la cour du Palais (1), et à examiner les contenances des uns et des autres, pendant qu'on voyoit en plusieurs endroits couler des fontaines de vin pour tous ceux qui vouloient en boire. Ce spectacle donna assez d'occasion de rire, et.... ce fut parmi ces plaisanteries que cette troupe de nouveaux mariés sortit de la Cour pour aller porter à la Ville-Neuve le tribut qu'elle devoit. Ils firent trois tours dans la grande place pour chacun jeter son fagot en un tas pour en dresser un bucher.... »

La capitale de la Lorraine commençait à renaître ; elle

(1) « On jetait, ajoute Lionnois, des cornets de papier remplis de pois grillés avec du beurre et du sel (le peuple les nomme encore *pois dépechis* (pois épicés), lesquels, en remplissant la cour, faisaient tomber la plupart des danseurs, et occasionnaient des éclats de rire. Sur le soir, les nouveaux mariés allaient en procession (la procession des *féchenates* ou des petits fagots) au milieu de la place de la Ville Neuve, où, après avoir fait plusieurs tours en dansant, chacun jetait son fagot en tas, et on en dressait un bucher pendant que la danse se continuait au son des violons. Vers les sept heures, toute la Cour se rendait à l'Hôtel-de-Ville, où était préparé un magnifique souper pendant lequel chacun dansait au son de divers instruments. Après le souper et un feu d'artifice, on mettait le feu au bucher et on tirait au sort, devant le prince, les *Valentins* et les *Valentines*. On les proclamait sur le balcon de l'Hôtel-de-Ville, ce qui se répétait dans toutes les rues. Les jours suivants, les Valentins envoyaient à leurs Valentines de riches présents et de beaux bouquets avec lesquels elles paraissaient à la toilette de la duchesse. On allumait un feu de paille, le dimanche suivant, devant la maison de ceux qui avaient manqué à cette attention ; ce qui s'appelait les brûler. Telle est l'origine des *Brandons* en Lorraine, qui, selon l'intention du prince, étaient suivis de mariages convenables, mais qui, par l'abus qu'en a fait le peuple, ont été justement proscrits. »

Je dois ajouter qu'une cérémonie, d'une toute autre nature, avait lieu, chaque année, le jour du Saint-Sacrement, dans la cour du Palais ; le duc y faisait dresser un reposoir à ses frais, et la procession de la ville venait y faire une station.

pouvait se croire revenue à l'époque, si heureuse et si brillante pour elle, des règnes de Charles III et d'Henri II ; Léopold, aussi ami des arts que ces deux princes, venait même d'y établir une Académie de peinture et de sculpture ; mais elle ne devait pas jouir longtemps de cette prospérité. A la suite de la prise de Landau par l'armée impériale, Louis XIV, craignant que Nancy n'ouvrît aux ennemis l'entrée du royaume, fit annoncer au duc qu'il était dans l'intention de le faire occuper par des troupes. Léopold, ne pouvant résister, fut obligé de céder ; mais il ne voulut pas continuer à résider dans sa capitale. Il se retira à Lunéville, où il fit élever, sous la direction du célèbre Boffrand, le superbe château qui servit de résidence à ses successeurs, et qu'il habita presque continuellement lui-même jusqu'à la paix d'Utrecht.

Le Palais Ducal se ressentit vivement de l'absence de la cour : dès 1705, on en démolit le jeu de paume, dont les carreaux de pierre de taille, au nombre de 1,178, furent enlevés par les soldats du régiment des gardes, et conduits à Lunéville pour servir au jeu de paume que Léopold y faisait construire (1).

Cependant le *Château de la Cour* ou le *Louvre*, comme on disait alors, ne fut pas abandonné : en 1707, diverses réparations furent faites aux chambres du gouverneur, M. de Blainvillle ; à celle des Hayduc, à la prison et aux appartements de M. de Carlinford, chef des conseils du duc et son grand-maître d'hôtel. La même année, on commença à élever entre le Palais et la Citadelle, près du rempart, la salle d'Opéra (2), sur les dessins de Bibiena, de Bologne, qui en

(1) Cette démolition continua en 1706, ainsi que l'atteste le compte du Trésorier général pour cette année.

(2) Suivant Lionnois, elle fut achevée en 1709, et S. A. R. Madame

conduisit les ouvrages ; Claude Charles et Provençal furent chargés de la décorer de peintures (1).

Pendant le cruel hiver de 1709, les travaux demeurèrent suspendus, aussi bien dans la salle d'Opéra qu'au Palais ; mais ce dernier fut, à cette époque, le théâtre d'un événement, qui, quoique peu important en lui-même, fit cependant grand bruit à cette époque, à la ville et à la cour. Nos historiens n'ont pas dédaigné de nous en conserver le souvenir, et il a fait le sujet d'un charmant morceau de poésie (2), qui suffirait seul pour le rendre à jamais populaire.

A côté de la Porterie est une petite porte que, du temps de Léopold, on appelait *Masco*, du nom de l'ours qui avait sa huche sous la galerie voisine. « Pendant l'hiver de 1709, dit Lionnois, un petit Savoyard, mourant de froid dans la grange

vint de Lunéville à Nancy, le 9 novembre, pour en voir jouer toutes les machines. « Cette charmante salle, une des plus belles de l'Europe, éprouva, dit Durival, d'étranges métamorphoses. En 1738, on enleva une partie de ses décorations (les loges et la face du théâtre) pour orner la salle de comédie de Lunéville. Elle servit de magasins aux entrepreneurs des vivres pendant la guerre de 1741. En 1749, on en fit une salle de comédie (qui, ajoute Lionnois, coûta beaucoup à la ville ; on y joua pour la première fois le 8 février 1750) ; mais le Roi de Pologne en ayant fait construire une magnifique sur la place Royale, l'emplacement de l'Opéra fut converti en un corps de casernes, appelé le quartier Neuf, pour y loger de l'infanterie. En 1763, l'Hôtel-de-Ville fit prolonger ces casernes, et construire auprès un petit pavillon pour douze officiers, du côté de la Citadelle. »

(1) Les décors destinés à figurer sur le théâtre de la salle d'Opéra, furent peints, au moins en partie, par l'italien Jacomo Barilli, vulgairement appelé Baril. Une somme lui est payée, en 1710, pour une décoration faite à la salle des machines.

(2) *Le Savoyard et l'Ours*, anécdote lorraine, par M. de Caumont, insérée dans le *Précis des travaux de la Société royale des Sciences, Lettres, Arts et Agriculture de Nancy, pendant les années* 1816, 1817 *et* 1818.

où une bonne femme le couchait avec quelques-uns de ses camarades, s'avisa d'entrer, un soir, dans la huche de Masco, ne pensant pas au danger qu'il pouvait courir, en se livrant à la merci de l'hôte qui l'occupait. Masco, bien loin de faire aucun mal à cet enfant, pour le réchauffer, le prit entre ses pattes et le serra près de sa poitrine jusqu'au lendemain matin, qu'il lui laissa la liberté d'aller courir par la ville. Le Savoyard retourna le soir à la huche, et fut reçu avec la même affection. Les jours suivants, il n'eut pas d'autre retraite ; mais il fut bien plus joyeux de voir que l'ours lui avait réservé une partie de sa portion. Plusieurs jours se passèrent sans qu'on s'aperçût de rien. Un soir que le valet vint apporter le souper de son maître plus tard qu'à l'ordinaire, il fut fort étonné de voir l'animal rouler des yeux furieux et lui indiquer de faire moins de bruit de peur d'éveiller un enfant qu'il tenait sur sa poitrine. L'ours, fort glouton d'ordinaire, ne parut aucunement touché des mets qu'on lui présentait. La nouvelle s'en répandit à la cour, et parvint aussitôt aux oreilles de Léopold, qui voulut être témoin, avec une partie de ses courtisans, de l'acte de générosité de Masco. Plusieurs y passèrent la nuit, et virent avec surprise que l'ours ne remua pas tant que son hôte put dormir. Au point du jour, l'enfant, éveillé, fut tout honteux de se voir découvert, et, craignant d'être puni de sa témérité, il demandait pardon. Masco le caressait et l'engageait à manger ce qu'on lui avait apporté la vieille ; ce qu'il fit sur l'invitation des spectateurs, qui le conduisirent ensuite au prince. Ayant appris cette singulière alliance, et le temps qu'elle avait duré, Léopold prit soin de ce petit Savoyard, qui, sans doute, aurait fait fortune si la mort ne l'eût enlevé peu de temps après. » On ajoute que l'ours, privé de son cher compagnon, mourut bientôt lui-même.

Les troupes françaises ayant évacué la Lorraine et Nancy, Léopold, qui venait de recevoir pour la seconde fois Stanislas à sa cour (1), put enfin rentrer dans sa capitale. Il y arriva, le 25 novembre 1714, accompagné de ses deux fils, les princes Clément et François. Dès l'année précédente, on avait fait de grands préparatifs au Palais Ducal pour les recevoir : des réparations avaient été exécutées, sous la surveillance de M. Cléret, directeur et contrôleur général des bâtiments de S. A. R., aux fontaines et aux jardins du bastion des Dames, au dôme et à la tour du Trésor des Chartes, à l'appartement de M. de Carlinford, à la salle aux gardes des chevau-légers, à la salle des Suisses, à la galerie allant aux *douze* (loges), aux chambres du Grand Lit et du Dais, à celles des poupons et du marquis de Blainville ; une pépinière d'ifs avait été plantée dans le bastion de la Citadelle, et on avait porté à la salle d'Opéra les décorations qui se trouvaient dans les appartements du duc.

En 1714, des travaux plus considérables, et dont la dépense totale s'éleva à la somme de 23,819 livres 10 sols 3 deniers, furent faits, sous la direction de l'architecte Sébastien Demangeot, et par Joseph Duc, entrepreneur, « pour le rétablissement du Château de Nancy. » On travailla, notamment, dans la chambre *Dorée*, dans celle du Dais, du confesseur et des filles d'honneur ; dans les appartements du prince de Vaudémont, de M. et de Mme de Craon, de Mme de Beauvau, de M. et de Mme de Fontenoy, du prince François, du prince Charles, de M. de Vidampierre, de M. Bagard, médecin de S. A. R. ; du prince Camille, du prince d'Harcourt, de M. l'abbé de Lorraine, de Mme Duhautoy, enfin dans ceux de

(1) Stanislas, dit Durival, avait visité la cour de Lorraine en 1700, avant son élection au trône de Pologne.

l'Electeur de Bavière, de la Reine et du Roi d'Angleterre, lequel, sous le nom de chevalier de St.-Georges, avait trouvé la plus généreuse hospitalité à la cour de Léopold. La chambre du duc fut repavée de carreaux de marbre noir par Nicolas le Chien, et le peintre Jean Ragache y fit quelques ouvrages de peinture en blanc. On démolit une partie de la tour (peut-être le Rond) près de la salle des Peintures ; et on rétablit le jardin du bastion *vert* et les fontaines et jets d'eau du parterre. Ces derniers travaux furent faits sous la surveillance de M. Deshours, « directeur des fontaines et jardins de S. A. R. »

Il semble résulter d'une note consignée dans les registres du Trésorier général, que la Chambre des Comptes n'était plus, à cette époque, dans le Palais Ducal. Elle avait déjà, sans doute, été transférée, avec les autres juridictions, dans le palais commun, connu sous le nom d'Hôtel-de-Ville, sur la grande place (actuellement Mengin) de la Ville-Neuve (1).

En 1715, Léopold fit faire un second étage à la partie du Palais touchant aux Cordeliers et faisant face à la Grande-Rue. Ce nouveau bâtiment était destiné au logement des princes (2). Afin d'établir, à l'intérieur, des appartements

(1) Lionnois dit que la translation de la Chambre des Comptes à l'Hôtel-de-Ville, eut lieu lorsque Léopold fit construire le nouveau Louvre sur la Carrière, c'est-à-dire en 1717. « La Chambre des Comptes resta à l'Hôtel-de-Ville jusqu'en 1751, qu'elle alla occuper, avec les autres tribunaux de justice, le palais commun que Stanislas venait d'établir dans l'hôtel de Craon, sur la Carrière, et le Trésor des Chartes, dont cette compagnie souveraine était dépositaire et gardienne, fut placé à l'hôtel de Salm. » Il est probable que le Trésor des Chartes était resté dans le Palais Ducal jusqu'en 1751. En 1773, il fut transféré, avec la Chambre des Comptes, dans l'hôtel de la Monnaie, où il est encore aujourd'hui.

(2) Les mémoires des dépenses faites pour ces constructions portent

habitables, il fallut détruire le plafond de la salle Neuve que Charles III avait fait si splendidement décorer, et qui était depuis longtemps transformée en théâtre (1) ; et on remplaça par des carreaux modernes les vieux losanges des croisées. Cette déplorable mutilation, prélude de celles, plus considérables encore, que le Palais Ducal allait bientôt avoir à subir, fit perdre à la façade de cet édifice son ancienne régularité, et elle n'offrit plus dès lors le type pur d'une époque, mais le mélange informe et disgracieux de différents styles d'architecture (2). Les ouvrages de maçonnerie furent exécutés par Joseph Duc, ceux de charpenterie par Nicolas Regnauld et consors, et les peintures par Jean Ragache, Gergonne, Boulanger et du Croq. On travailla encore, cette année, aux fontaines et aux jardins, et on mit, dans ces derniers, des orangers achetés à des marchands de Gênes. Une représentation eut lieu, devant l'Electeur de Bavière, à la salle d'Opéra, où l'on fit jouer les machines que venait de confectionner le nommé Thomas (de Ste-Marie-aux-Mines), « ingénieur et machiniste en chef » de la cour.

En 1717, Léopold, trouvant que le Palais, ce Palais qu'avaient pourtant habité ses prédécesseurs, et où Louis XIV s'était trouvé aussi commodément qu'au Louvre! avait une forme trop irrégulière, résolut de le faire démolir en

tous ces mots : « Nouveau bâtiment destiné pour le logement de Messeigneurs les Princes, où était ci-devant l'ancienne salle de Comédie. »

(1) On détruisit aussi très-probablement, à cette époque, les ornements supérieurs des fenêtres, indiqués dans la planche de Deruet, et la tourelle ou guérite qui faisait à peu près face à la rue St.-Michel.

(2) On peut encore en juger aujourd'hui, en comparant la partie du Palais qui renferme la Galerie des Cerfs et celle où se trouvent les logements de la gendarmerie.

partie et d'élever, sur son emplacement, un édifice beaucoup plus magnifique. Le célèbre architecte Boffrand fut chargé d'en dessiner le plan et d'en diriger la construction. Le nouveau Château, dont on peut voir les dispositions dans le *Livre d'architecture* (1), avait sa face principale sur la Carrière ; sous cette face était un portique voûté en demi-lune ou fer-à-cheval, occupant toute la largeur de cette place. On y entrait par un vestibule en voûte d'arête, portée par quatre rangs de colonnes doriques, qui formaient cinq passages pour communiquer, à couvert, dans toutes les parties du bâtiment ; ce portique conduisait à un grand escalier à deux rampes, par lequel on arrivait aux appartements du duc, situés au premier étage, dont ils occupaient toute la longueur, et ayant vue, d'un côté sur la Carrière, et, en retour, sur les jardins des remparts.

La façade sur la Carrière et sur les jardins, était ornée, au rez-de-chaussée, de colonnes et de pilastres d'ordre corinthien. Celle sur la cour, dont elle devait occuper les quatre côtés; était composée de trois ordres d'architecture : celui du rez-de-chaussée était dorique, celui du premier étage ionique, et le troisième corinthien, avec des colonnades saillantes formant des balcons couverts.

Le rez-de-chaussée du corps-de-logis principal était destiné au corps-de-garde des Cent Suisses et du régiment des Gardes, à quelques logements pour des seigneurs et des officiers, et à différentes salles à l'usage des personnes de la cour.

(1) *Livre d'architecture contenant.... les plans, élévations et profils de quelques-uns des bâtiments faits en France et dans les pays étrangers, par le sieur Boffrand, architecte du Roy.* 1745. — Lionnois a donné, dans ses *Essais sur la ville de Nancy*, un « plan du premier étage du nouveau Palais de Nancy. »

Près de l'appartement du duc, au premier étage, il y en avait d'autres pour les princes et les princesses du sang.

Les second et troisième étages devaient servir de logements aux officiers du Palais. D'anciennes cours étaient conservées pour les offices et autres pièces de service.

La façade sur la Carrière avait vingt-une croisées, avec un fronton enrichi de bas-reliefs et de trophées d'armes ; il était surmonté de six statues colossales, et tout le bâtiment était orné d'une balustrade en pierre, également enrichie d'urnes et de trophées d'armes. La façade du côté des jardins devait porter la même décoration, avoir dix colonnes et trente-trois croisées dans sa longueur. Dans la cour, le milieu des quatre faces devait être un avant-corps composé de six colonnes, avec un fronton orné de sculptures en bas-relief et terminé par six statues.

Le portique autour de la cour communiquait à la chapelle palatiale de St.-Georges, du côté de la ville, et, au fond de la cour, à une salle de comédie adossée à la salle d'Opéra.

Si une chose pouvait faire oublier la destruction de quelques portions du vieux Château, c'était, à coup sûr, la magnificence du nouveau Palais que se proposait d'élever Léopold. Malheureusement, ce Palais ne devait pas se terminer, et sa construction amena néanmoins la ruine du chœur de St.-Georges et des chapelles voisines, de la superbe tour du garde-meuble et du corps-de-logis de la Cour qui avait servi d'appartements au prince et avait renfermé le jeu de paume, la galerie des Peintures, la Chambre des Comptes et la salle St.-Georges, laquelle le disputait en richesse et en étendue à la superbe salle d'Honneur (1).

(1) On acheta, en 1717, à Remy Villaume, sculpteur, capitaine d'une compagnie de bourgeois de Nancy, « une maison près des écuries du Château, comprise dans le plan du nouveau bâtiment qu'on y fait faire. »

Dès l'année 1717, on commença la construction du « Château de la Cour, » sous la surveillance des architectes Guesnon et Révérend, et de M. Cléret, contrôleur des bâtiments. Les ouvrages de maçonnerie et de pierre de taille furent confiés à Jean Jadot et Nicolas Renault ; ceux de sculpture à Joseph Dieudonné et Dumont père, etc. (1)

Les travaux furent continués et poussés avec activité jusqu'en 1721 (2) ou même 1722 (3) ; la face du côté de la

(1) Voici le nom des ouvriers qui furent employés aux travaux du nouveau Palais : Joly et Liégeois, ardoisiers ; Clomeny et Hennequin, plâtriers ; Briey, plombier et ferblantier ; Nicolas Renauld, charpentier ; Jacques Enard, serrurier ; Nicolas Sevelle, menuisier, qui fit, en 1722, un modèle de la façade du château de Nancy, en menuiserie, » et reçut 208 livres pour cet ouvrage. L'architecte Jean le Duc, ou Duc, eut la surveillance d'une partie de ces travaux. Je dois mentionner aussi le plâtrier Gabriel Vallé, qui fit, en 1724, le modèle du grand escalier du nouveau Palais ; il lui fut payé 81 livres 5 sols.

(2) On lit, dans les pièces justificatives des comptes du Trésorier général, pour l'année 1727 : « Il est ordonné au sieur Dominique Anthoine, trésorier général de nos finances, de payer à Nicolas Renault, entrepreneur, la somme de 23,510 livres 17 sols 8 deniers, pour restant et parfait paiement de celle de 442,510 livres 17 sols 8 deniers, à quoi se montent toutes les dépenses qu'il a faites pour la construction de notre château de Nancy. » Voici l'état des sommes qui furent payées, chaque année, à Nicolas Renault : 1717, 68,000 livres ; 1716, 140,000 ; 1719, 170,000 ; 1720, 38,000 ; 1721, 3,000.

A ces documents, se trouve joint un mémoire du même entrepreneur, comprenant 107 articles, dont l'avant-dernier porte ce qui suit : « Pour les impostes et archivoltes des sept croisées, tant de la face du pavillon que retours vers le bastion et la grande cour au droit du premier étage ; la corniche de l'ordre ionique jusqu'au-dessus, les tambours des colonnes desdites faces, faits pour monter jusqu'à la hauteur du 2e étage ; quantité de jambages et pilastres pareillement faits pour employer au même endroit, qui sont tous de pierre de taille, qui ont été préparées et prêtes à poser pour l'élévation dudit pavillon, et lesquelles sont restées sur le chantier, S. A. R. *ayant fait discontinuer lesdits ouvrages* après que lesdites pierres ont été taillées... »

(3) En 1724, une somme de 5,845 livres 17 sols est payée à Nicolas

Carrière, qui est figurée dans l'ouvrage de Boffrand, fut élevée dans sa hauteur et couverte d'ardoises (1). Mais l'aile donnant sur la cour, ne fut poussée qu'à six pieds de terre.

Aucun de nos historiens, pas même Durival, qui a écrit cependant presque jour par jour le règne de Léopold, ne disent quels motifs engagèrent ce prince à faire suspendre l'achèvement du nouveau Palais : peut-être fut-il arrêté, dans l'exécution de ce projet, par les dépenses que lui occasionna la réédification du château de Lunéville, qu'un incendie venait de réduire en cendres (1719), et par la construction de l'hôtel de la Monnaie (1720-1721), dont une partie fut destinée à la Chambre des Comptes et au Trésor des Chartes.

Quoiqu'il en soit, les travaux du bâtiment neuf n'avaient pas empêché de continuer à entretenir et à réparer l'ancien bâtiment, qu'on appelait alors le *vieux Palais* ou le *vieux Château*. En 1722, différents ouvrages furent faits à l'appartement de M. de Fontenoy, derrière celui des princesses, prenant jour sur la cour des Fontaines ; aux chambres de M. de Bousmard, « dans l'étage au galetas au-dessus des appartements des princes ; » dans celles de MM. de Lenoncourt et de Pfutzchner ; l'architecte le Duc dirigea la construction de nouvelles écuries près des Cordeliers, et les réparations de l'Orangerie ; Pierre Boulangé fit des « peintures d'impres-

Regnauld, charpentier, « pour ouvrages faits au bâtiment neuf *jusqu'en* 1722. »

(1) Il est assez probable que Léopold habita le nouveau Palais ; mais, ce qui est certain, c'est que celui-ci fut meublé : on trouve, en effet, un grand nombre de mentions de sommes payées pour achats de portières de tapisserie, ouvrages de bronze doré et d'or moulu, tables de marbre, ouvrages en bois sculpté, etc., la plupart achetés à Paris par Boffrand, pour décorer le Palais.

sion, » et Menuet des « sculptures en plâtre » à l'alcôve du cabinet de la duchesse, près de l'Opéra ; enfin, le sieur Augay, plâtrier, refit le plafond cintré de la salle des Gardes, « joignant le grand escalier où est le grand horloge (1). »

Depuis cette époque jusqu'en 1729 (1), année de la mort de Léopold, aucuns travaux ne furent exécutés ni au vieux Palais, ni au nouveau Château de Nancy : l'ancienne demeure des ducs de Lorraine était à peu près abandonnée par leur successeur ; c'était à Lunéville qu'il avait fixé sa résidence ordinaire, et c'était le château de cette ville qu'il se plaisait à faire embellir : Mesny, Guibal, Dieudonné, les deux Vallier, le décoraient d'ouvrages de sculpture, en même temps

(1) En 1724, on dépensa, pour le vieux Palais, une somme de 16,880 livres 11 sols 8 deniers, dont une partie fut consacrée à payer des travaux faits antérieurement à cette époque ; c'est ainsi que 200 livres furent délivrées au peintre Guyon, « pour avoir raccommodé plusieurs tableaux audit Château, suivant l'ordonnance du 10 avril 1722. »

(2) Lionnois rapporte, sous cette date, un événement qui se rattache, jusqu'à un certain point, à l'histoire du Palais Ducal, et qui se trouve également consigné, dit-il, dans le recueil des anecdotes du sieur Lavocat, de Champigneules, machiniste du prince Charles de Lorraine : « Au mois de février 1729, par un beau jour, et en plein midi, un aigle avec son aiglon parut voltiger sur la Carrière, et après avoir fait trois tours au-dessus de cette place, alla se percher avec son petit sur les fleurons de bronze dorés d'or moulu qui ornaient le faîte de la salle des Cerfs. Après quelque temps de repos, les deux oiseaux prirent leur essor, firent trois volées autour du Château, mais l'aigle tomba mort au milieu de la cour, et l'aiglon s'envola vers l'Allemagne. Les courtisans ne manquèrent pas de faire à ce sujet de grands raisonnements. Léopold leur dit que cet événement ne regardait que lui seul. Comme ce prince mourut peu après, et que son fils François III parvint ensuite au trône impérial, on présuma que ces oiseaux étaient venus annoncer ces deux grands événements. »

que Jacquard et Louis Chéron ornaient de tableaux la chapelle et l'intérieur des appartements.

En résumé, le règne de Léopold, qui fut une ère de prospérité pour la Lorraine, fut une ère de décadence pour le Palais Ducal. Cet antique édifice, pas plus que la chapelle princière de St.-Georges, n'échappa à la manie de destruction et de constructions nouvelles, qui semblait un besoin du temps. On commençait à professer alors un superbe dédain pour les vieux monuments, et l'on croyait devoir les faire impitoyablement disparaître. Cette manie, jointe au désir d'effacer tout vestige de notre ancienne nationalité, devait bientôt priver notre pays d'édifices qui avaient si longtemps fait son orgueil et sa gloire.

VII.

1729-1766.

Aussitôt après l'avènement de François III, et dans la pensée que ce prince viendrait passer l'hiver dans le *Louvre* ou le *Château royal* de Nancy, comme on disait alors, on fit démolir la galerie de pierre à entrelacs, qui régnait, du côté de la cour, le long du corps de bâtiment voisin des Cordeliers, servant de logement aux princes et aux princesses. Cette galerie fut remplacée par une autre (1) dont les colonnes étaient d'une seule pierre, et dont le balcon en fer fut fait par un ouvrier encore peu connu à cette époque, mais qui devait bientôt conquérir une place distinguée parmi les artistes lorrains : je veux parler de Jean Lamour (2), l'auteur des

(1) Cette galerie, dont une partie, dit Lionnois, fut placée depuis à la première Intendance (plus tard Pavillon des Officiers), en fut enlevée pour éclairer davantage les appartements d'en bas. On la démolit en 1779, et l'hôtel-de-ville de Metz l'acheta pour en décorer l'hôtel du Gouvernement, qu'il faisait bâtir.

(2) On trouve, dans les pièces justificatives du compte du Trésorier général, pour 1732, les notes suivantes :

« État à peu près de la dépense que Jean Lamour, marchand serrurier à Nancy, a faite au sujet du balcon de la grande galerie du *Château royal* de Nancy.

» Pour les fers pour la corniche et pour tous les ornements et armes, 4,000 livres. — Plus pour les ornemens de cuivre au pourtour des ovales, 201 livres. — Pour les modèles, tant en terre qu'en bois, pour faire les armes, 30 livres.... — En tout (compris quelques autres travaux), 12,326 livres 15 sous. » — Les travaux furent poussés avec tant d'activité, que Lamour en tomba malade.

belles grilles qui décorent encore aujourd'hui nos places publiques. Ce fut le sieur Jennesson, architecte des bâtiments de Son Altesse Royale, qui dirigea les travaux que l'on fit tant à la galerie dont il vient d'être parlé, que dans l'intérieur du Louvre (1).

Ces travaux, qui coûtèrent plus de 60,000 livres, furent faits en pure perte : François III vint effectivement à Nancy, le 3 janvier 1730, assista même à la procession commémorative de la veille des Rois ; mais il y séjourna à peine, et, l'année suivante, il quittait définitivement ses Etats pour aller ceindre la couronne impériale.

Stanislas, on le sait, fixa sa résidence ordinaire à Lunéville, et n'habita pas le Palais Ducal ; aussi, cet édifice ne lui étant d'aucune utilité, jugea-t-il à propos d'en faire abandon à la ville de Nancy. La cession des emplacements et bâtiments des vieil et nouveau Châteaux, de l'ancien arsenal, du grand magasin près des Cordeliers, de la salle d'Opéra, de l'hôtel des Pages, etc., eut lieu en vertu d'un arrêt du Conseil des Finances, du 24 juillet 1739 (2), à la charge d'un cens

(1) Il existe, parmi les pièces justificatives du même compte, un « Toisé des ouvrages faits par le sieur Jennesson, architecte des bâtiments de S. A., tant à la galerie du *Palais royal* de Nancy que dans l'intérieur dudit *Louvre.* » Le total des sommes payées à Jennesson s'élève à 17,543 livres 8 sols 7 deniers. »

(2) Cet arrêt, imprimé à la fin du *Recueil des Fondations* du Roi de Pologne, porte : « Vu au Conseil des Finances et Commerce la délibération de la ville de Nancy, en date du 22 mai dernier (1739), par laquelle elle supplie le Roi de vouloir bien lui accorder différents emplacements et bâtiments.... pour les convertir en logements d'officiers, casernes, écuries et autres usages propres à la garnison ; ce qui procurerait un grand soulagement à ses habitants, en les déchargeant de l'incommodité du logement des gens de guerre.... Le Roi... cède et abandonne à perpétuité à ladite ville l'emplacement et bâtiments du vieil et nouveau Château, cours, basses-cours, jardins, maisons servant présentement aux

annuel de 120 livres, à titre de reconnaissance envers le domaine, et sous la condition d'employer ces bâtiments, terrains et emplacements aux usages de la garnison, et autres destinations concernant le service du Roi.

En 1743, aussitôt après l'union du chapitre de St.-Georges à celui de la Primatiale, on démolit ce qui restait de l'église de la Collégiale, ainsi qu'une partie de l'ancien Château, avec la tour octogone où était renfermé le Trésor des Chartes (1).

En 1745, les officiers de l'hôtel-de-ville adressèrent à Stanislas une requête dans laquelle ils disent que, parmi les bâtiments que le Roi leur a concédés à titre d'ascencement, « se trouve ce qui composait jadis le château servant de résidence aux souverains, dont une partie n'est qu'à moitié construite, et l'autre tombe en ruine ; de sorte que, pour en éviter l'entier dépérissement et les accidents qu'il peut occasionner, parmi les moyens qui leur ont été proposés pour obvier à ces inconvénients et employer ce qui reste de ces bâtiments et emplacements à l'ornement de la ville et au service public, ils se sont fixés à celui de former une grande place au bout de celle de la Carrière pour communiquer à la promenade du rempart, et de ne réserver des bâtiments de l'ancien château que ceux nécessaires à l'établissement d'un

voitures publiques, circonstances et dépendances, ensemble les seize boutiques attachées au corps du vieil Château, à la charge par ladite ville de continuer à payer le cens dû au domaine de S. M. pour lesdites boutiques, entre les mains de Philippe Lemire, adjudicataire général de ses Fermes pendant la durée de son bail, après quoi il demeurera éteint et d'indemniser les censitaires ou concessionnaires.... »

(1) On lit dans Durival : « Antoine Lancelot, de l'Académie des Inscriptions, et inspecteur du Collége Royal, avait été nommé, après la prise de possession, pour examiner le Trésor des Chartes de Lorraine, qui était dans une tour de l'ancien château de Nancy. Il y travailla depuis le mois de mai 1737 jusqu'au commencement de 1740. »

hôtel pour l'Intendant de la province, et ont, dans cette vue, fait dresser par le sieur Baligand, ingénieur de Sa Majesté et inspecteur des bâtiments du domaine, des plans, profils et devis, qu'ils ont délibéré, par acte du 1er février dernier, de faire exécuter.... »

Par arrêt du Conseil des Finances, du 6 mars 1745, et lettres-patentes du 8 du même mois, Stanislas fit droit à la requête des officiers de l'hôtel-de-ville, et, dès le 9 avril de la même année, ceux-ci commencèrent à faire démolir le nouveau Palais bâti par Léopold, de même que tout ce qui restait de l'ancienne Cour, à l'exception de l'aile donnant sur la Grande-Rue, et notamment de la Galerie des Cerfs, où fut placée, en 1750, la bibliothèque publique que le Roi de Pologne venait de fonder (1).

Néanmoins, les plans de l'architecte Baligand ne furent

(1) La salle des Cerfs, dit Lionnois, avait été ornée, dans toute son étendue, d'armoires très-solides et de bon goût. On avait disposé, dans la partie voisine de la petite Carrière, des salles très-propres pour les assemblées des académiciens, et pour le sous-bibliothécaire. La Société littéraire, créée par Stanislas, y tint sa première assemblée, le 3 février 1751, en présence de la cour (excepté Stanislas, qui était resté à la Malgrange) et de tout ce qu'il y avait de personnes distinguées dans la ville. C'est, comme on sait, dans cette séance solennelle, que M. Thibaut, procureur général de Lorraine, décerna, pour la première fois, au Roi de Pologne, le surnom de *Bienfaisant*. Du reste, ni le chevalier de Solignac, ni le comte de Tressan, qui prononcèrent de fort pompeux discours, embellis de toutes les fleurs académiques, ne trouvèrent un mot pour faire allusion aux souvenirs que devait éveiller dans tous les cœurs lorrains la vue de l'unique salle encore debout du Palais de René II, d'Antoine et de Charles III. M. Thibaut, seul, fut, selon ses expressions, « pénétré d'un respect timide pour la majesté du lieu. »

M. Guerrier de Dumast a consacré au souvenir de cette séance mémorable de l'Académie de Stanislas, ces vers qui ont été lus aussi dans

pas suivis, et Stanislas fit élever, à ses frais, le palais actuel sur les nouveaux plans de Héré. Cet édifice, dont la construction coûta 849,006 livres 3 sols un denier, argent au cours de France, fut commencé au mois d'août 1751 ; M. Mique, architecte du Roi de Pologne, fut chargé des travaux de maçonnerie ; les ouvrages de sculpture, tant du bâtiment que du jardin (1), furent confiés aux sieurs Vallier, Guibal, Bé-

une réunion solennelle de la même Académie (séance séculaire tenue, le 6 septembre 1850, devant le Congrès scientifique de France) :

Noble jour que le jour où, dans des lieux fameux,
Naquirent des travaux respectables comme eux !
Où la salle des Cerfs, un moment consolée,
S'ouvrit superbe encor, pour superbe assemblée !
.....
Ces vieux murs que Bellange orna de son pinceau,
N'avaient point du grattoir subi l'indigne outrage,
Ces plafonds, fiers témoins des gloires d'un autre âge,
.....
.....
.....
.....
Ils n'avaient point croulé sous le marteau vandale,
Sous l'étrange fureur d'abattre et d'innover,
Dont ici, grand ou beau, rien ne s'est pu sauver.
.....

Le 27 juin 1763, Stanislas, voulant, dit Lionnois (T. II, p. 228), mettre la bibliothèque publique dans un endroit où elle fût plus à la portée de tout le monde, ordonna qu'elle fût placée dans une des salles de l'Hôtel-de-Ville, où seraient immédiatement transportés les armoires, tableaux, livres, manuscrits, instruments et machines qui se trouvaient dans la Galerie des Cerfs de l'ancien Château. Le Roi de Pologne ordonna aussi que les séances particulières de l'Académie se tiendraient à l'avenir dans une des salles de la nouvelle bibliothèque.

(1) Au fond de ce jardin, ayant la forme d'un miroir de toilette, se voyait, dit Lionnois, dans un bassin de gazon, une belle statue du Temps, qui, avec sa faulx, marquait les heures sur plusieurs cadrans. C'était l'ouvrage de Joseph Schunken.

champ, Heker, Lenoir et Walneffer ; ceux de serrurerie à Jean Lamour ; les bronzes et dorures de la rampe de l'escalier à Louis Fesquet ; les cheminées de marbre sortirent des ateliers de Lechien ; les marbres artificiels, tant pour les cheminées que pour la décoration des salles, furent confectionnés par Nicolas Saunier et Manciaux ; le sieur Gergonne fit les peintures à fresque, rehaussées d'or et ornées de fleurs, de tout le plafond de la grande salle, ainsi que les dorures des cadres et trumeaux de ses deux cheminées ; enfin, Girardet fut chargé de faire, pour les ovales des cheminées du grand salon, le portrait en grand du Roi et de la Reine de France (1).

(1) On trouve, dans le *Compte général de la dépence des édifices et bâtiments que le Roi de Pologne a fait construire pour l'embellissement de la ville de Nancy, depuis* 1751 *jusqu'en* 1759, outre une vue de l'Intendance et du Pavillon des Officiers, le détail des différentes sommes qui furent payées aux artistes ou ouvriers employés à la construction du palais de l'Intendance ; voici un résumé de ce compte :

PALAIS.			
Maçonnerie. — Mique	527,208[l]	4[s]	10[d]
Sculpture. — Vallier, Guibal, Béchamp, Heker, Lenoir, Walneffer	72,971	3	6
Charpenterie. — Duprey	62,294	15	9
Couverture. — Liébault	5,528	19	1
Plomb et ferblanc. — Veuve Briey et François, François François	29,989	5	5
Plâtre. — Mougeot	12,578	7	3
Menuiserie. — Marc, Gauthier, Jeandidier, Thomas et Despace	24,157	8	2
Serrurerie. — Lamour	45,175	4	8
Vitrerie. — Voynant, Robiche	4,531	8	7
Peinture d'impression. — Devarennes, Gergonne, Hast et Louis Hast	6,177	16	2
JARDIN. — FONTAINE.			
Sculpture. — Heker et Béchamp	2,865	1	7

Une somme de 54,635 livres 18 sols, monnaie de France, fut affectée aux ouvrages de l'ancien hôtel de l'Intendance, « servant actuellement à loger divers officiers de la garnison, entre la bibliothèque (la Galerie des Cerfs) et les Cordeliers (1). »

Ce pavillon, qui est représenté, dans le *Recueil des Fon-*

Robinets, soupapes et visses de cuivre. — Despois.....	277l	18s	6d
BERCEAUX ET TREILLAGES.			
Menuiserie, Antoine Niclos.—*Fil d'archal,* Bailly. — *Serrurerie,* Remy. — *Peinture d'impression,* Didelot.....	21,422	9	11
Nivellement, transport de terre, gazonnement, fourniture et plantation d'arbres, charmilles, buis et fleurs.—Nicolas Ferry, Fiacre Louis, Ducret, Louis Grison, Binard, Guibaut, Derlange.....	10,830	13	5
Pavés. — Étienne Lapoussière.....	4,125	0	5
OUVRAGES DIFFÉRENTS DANS L'INTÉRIEUR DU PALAIS.			

Dans ce chapitre se trouvent les sommes payées à Louis Fesquet, Lechien, Saunier, Manciaux, Gergonne et Girardet.

Le chapitre intitulé : *Supplément des bâtiments de Nancy,* contient encore quelques mentions relatives à la construction de l'hôtel et du jardin de l'Intendance ; ces mentions constatent le paiement de différentes sommes aux sieurs Mique, architecte (26,671 l. 8 s. 9 d.) ; François François, plombier et ferblantier (7,021 l. 18 s. 12 d., pour ouvrages à la grotte du parterre, à la garniture de l'ordre corinthien et au fer-à-cheval de l'Intendance) ; Claude Thomas et consors, menuisiers ; Jean Lamour; Louis Hast et Nicolas Didelot, peintres en impression ; Béchamp (pour ouvrages en sculpture pour la décoration des deux grandes portes de l'Intendance) ; la veuve Guibal pour ouvrages de sculpture en pierre de Savonnières, faits et fournis au même bâtiment, etc.

(1) Voici le détail des ouvrages faits au Pavillon des Officiers :

Maçonnerie. — Mutlot.....	27,079l	10s	2d
Charpenterie. — Duprey.....	14,165	6	4

dations du Roi de Pologne, avec la belle galerie projetée de construire sous François III, ne fut pas rebâti à neuf; on fit seulement des travaux à la façade donnant sur la cour. C'est à cette époque, peut-être, qu'on éleva, dans cette cour, le mur qui la partageait en deux et isolait le pavillon des officiers du grand hôtel, ne laissant qu'un passage pour les chevaux et les voitures qui entraient par la Porterie.

Par arrêt du Conseil des Finances, du 9 février 1759, Stanislas, « désirant donner à sa bonne ville de Nancy des marques encore plus signalées de sa bienveillance, en lui abandonnant plusieurs édifices et bâtiments considérables construits par ses ordres pour l'embellissement de cette capitale de ses Etats, » lui céda, entre autres choses, « le sol et le nouveau bâtiment de l'hôtel de l'Intendance, avec les galeries et bâtiments en retour des deux côtés, ainsi que les cours, jardins, maison de jardinier, kiosque, même le kiosque bâti sur les bastions, et le terrain à la droite, avec les matériaux et les bâtiments que Sa Majesté pourra y faire construire pour les cuisines et décharges de l'hôtel de l'Intendance; le corps de casernes derrière et à droite de cet hôtel, avec

Couverture. — Liébault.....	422[l]	7[s]	8[d]
Plomb et ferblanc. — François François..	228	15	9
Plâtre. — Silvain Vallée.....	4,036	1	10
Menuiserie. — Rivet et Marc.....	2,698	14	8
Serrurerie. — Lamour.....	4,387	4	10
Vitrerie. — Voynant.....	912	0	5
Peinture d'impression. — Devarennes, Louis Hast.....	705	16	10

C'est, suivant Lionnois, à l'époque où le bâtiment de la première Intendance fut converti en logements pour les officiers, qu'il faut placer la démolition du passage ou de la galerie qui communiquait du Palais aux Cordeliers. (*Essais sur la ville de Nancy.*) C'est peut-être de la même époque que date la destruction de la tour de l'Horloge, qui est encore figurée sur un plan de Nancy, dressé par Belprey en 1754.

les emplacements devant et derrière, et le corps-de-garde attenant auxdites casernes...., pour du tout jouir, user et faire son profit de la même manière que des bâtiments et emplacements à elle abandonnés par l'arrêt du 24 juillet 1739, sous le seul et même cens annuel de 120 livres, et à la charge d'employer lesdits édifices.... aux usages de la ville, de la garnison et autres concernant le service de Sa Majesté et du public. »

Le nouveau Palais devint le logement de l'Intendant de la province ; mais on y avait réservé, sans doute, des appartements pour le prince lorsqu'il venait dans sa capitale. Stanislas ne visita ce Palais que dans des occasions toutes particulières, notamment en 1762, lors du voyage que firent en Lorraine les princesses Adélaïde et Victoire. C'est dans le grand salo de l'Intendance que le Roi de Pologne, accompagné de la princesse Christine de Saxe, reçut Mesdames de France ; et c'est du balcon de cet hôtel, que la cour assista à l'une des plus magnifiques illuminations dont Nancy ait jamais eu le spectacle.

Quant à l'ancien Château, c'est-à-dire à la partie qui renfermait la Galerie des Cerfs, il était à peu près abandonné. Cette Galerie, privée de la bibliothèque publique, qui avait été placée à l'Hôtel-de-Ville (27 juin 1763), et ne servant plus de lieu de réunion à l'Académie, avait été transformée en grenier à fourrages, et son rez-de-chaussée en écuries. C'est probablement à cette époque que, pour lui donner plus d'élévation, on démolit sa voûte, qui, depuis, n'a pas été rétablie (1).

(1) Cette voûte n'était pas celle qui avait été primitivement construite. Elle en avait remplacé une plus ancienne, dont les traces sont parfaitement visibles sur les murs, et qui fut démolie, on ne sait à quelle époque ni pour quel motif.

Ainsi qu'on vient de le voir, Stanislas ne mérite pas tout-à-fait le reproche qu'on lui a adressé d'avoir détruit l'ancienne résidence de nos ducs : il trouva un édifice déjà mutilé, déjà défiguré, et il se borna à lui faire subir de nouveaux changements. Mais ce dont on peut justement l'accuser, c'est d'avoir permis la dégradation de la Galerie des Cerfs ; c'est d'avoir laissé donner à cette salle, qui rappelait tant de souvenirs, une ignoble destination. Le Roi de Pologne avait eu une noble pensée en l'affectant aux assemblées de l'Académie et en réunissant dans cette enceinte, si éminemment historique, les livres et les manuscrits où se trouvaient retracées les annales de notre histoire ; il eût été digne de lui de persévérer dans cette pensée de conservation, et de nous transmettre intact un débris qui témoignait de la grandeur d'une nation et de la magnificence de ceux qui l'avaient gouvernée.

VIII.

1766-1851.

Aussitôt après la mort de Stanislas (23 février 1766), M. de Stainville, commandant ou gouverneur général des duchés de Lorraine et de Bar, qui était logé dans le pavillon oriental de la place Royale, près de l'Hôtel-de-Ville, demanda et obtint pour sa résidence le palais habité par l'Intendant de la province, et ce dernier vint occuper, à son tour, le pavillon de la place. L'Intendance prit dès lors le nom de *Gouvernement*.

Mais cet édifice, quoique de construction récente, était à peu près inhabitable, tout ayant été sacrifié à la décoration extérieure (1) ; on fut donc obligé de songer à y faire immédiatement des « réparations, changements et augmentations » considérables. M. Montluisant, inspecteur général des bâti-

(1) On lit dans une lettre de M. de La Galaizière : « La maison affectée aujourd'hui au logement du Gouverneur général de la province, à Nancy, a un besoin urgent de réparations considérables, ce qu'on doit imputer à un vice de première construction. Je l'ai habitée huit ans, et toujours avec la plus grande inquiétude. Les bois qui forment les planchers du rez-de-chaussée au premier étage, sont presque tous échauffés dans leurs portées ; d'ailleurs, étant soutenus par des colonnes trop éloignées les unes des autres, la moindre charge les fait ployer dans le milieu, de sorte que, pour prévenir la chute des planchers, j'étais obligé de faire étayer l'étage quand je devais recevoir beaucoup de monde. Les réparations indispensables demandées par M. le comte de Stainville peuvent être faites de manière à rendre la maison beaucoup plus logeable et commode, avantages qui lui manquent absolument, tout ayant été sacrifié à la décoration extérieure. » (*Papiers de l'Intendance, Archives du département.*)

ments et usines du domaine, fut chargé, à cet effet, de rédiger un projet des ouvrages « nécessaires et indispensables à faire » à cet hôtel, et de dresser un plan des nouvelles distributions à donner à l'intérieur (1).

Ce plan, qui nous a été conservé, comprend non-seulement le palais du Gouvernement, mais aussi le corps-de-logis où sont aujourd'hui les bureaux de la Préfecture, et qu'on appelait alors, au rez-de-chaussée, le *bâtiment des Cuisines*, et au premier étage, l'*aile des Cuisines*. Ce premier étage, qui restait à achever, comprenait, du côté donnant sur la petite Carrière, à partir de la Grande-Rue, un garde-meuble, un cabinet, une salle à manger, un cabinet de jour, une chambre à coucher et une garderobe avec cabinet au derrière; le côté donnant sur la petite *cour des remises* (2) renfermait un garde-manger et une cuisine, une chambre à coucher et un antichambre. Ces deux parties étaient séparées par un corridor qui, tournant à droite, prenait jour sur la cour dont il vient d'être parlé. La cour actuelle des bureaux de la préfecture s'appelait *cour des Cuisines ;* celle de la gendarmerie, *cour des Remises*, à cause des remises établies en avant de la galerie régnant, du côté de la cour, sous la salle des Cerfs; la contre-partie de cette galerie, c'est-à-dire celle donnant sur la Grande-Rue, est désignée sous le nom d'*ancienne écurie*.

(1) Toisé et estimation des ouvrages nécessaires et indispensables qui sont à faire à l'hôtel du Gouvernement, conformément aux plans dressés par Montluisant, en conséquence des ordres de l'Intendant, du 12 juin 1766. (*Papiers de l'Intendance.*)

(2) A l'extrémité de cette cour, située derrière les bureaux actuels de la Préfecture, il y avait, en 1766, un lavoir, qui est figuré sur le plan de M. Montluisant. On voit également, sur ce plan, le mur dont j'ai parlé, et qui, partant à peu près de l'endroit où est aujourd'hui la sellerie de la gendarmerie, coupait la cour en deux par une ligne brisée.

L'adjudication des ouvrages à faire au Gouvernement, fut passée, le 1er septembre 1766, moyennant la somme de 30,754 livres 7 sols 4 deniers au cours de Lorraine (23,809 l. 16 s. 8 d. au cours de France), au profit du sieur Joseph Mengin, entrepreneur à Nancy (1).

Les travaux comprenant la construction de l'écurie qui est adossée au mur du jardin de la Préfecture (2), furent exécutés au moyen d'une imposition extraordinaire frappée sur la province, et payable en quatre annuités. On avait vainement exposé au Roi la situation malheureuse de la ville de Nancy, celle de la Lorraine toute entière (3), et demandé que des fonds particuliers fussent affectés à cette dépense sur le Trésor public, le contrôleur général des finances refusa de faire droit à ces légitimes réclamations.

En 1769 et 1770 (4), de nouveaux ouvrages de réparation et d'entretien furent exécutés à l'hôtel du Gouvernement, et

(1) Les dépenses, indiquées dans le Toisé des ouvrages, devaient se répartir de la manière suivante :

Hôtel du Gouvernement.....	11,148l	19s	00d
Bâtiment des Cuisines.....	5,412	16	uu
Grande écurie sous la Galerie des Cerfs....	213	uu	uu
Aqueducs (pour l'écoulement des eaux du bâtiment des cuisines dans un des égoûts de la ville).....	590	uu	uu
Bâtiment d'une nouvelle écurie.....	7,984	18	5
Bénéfice et soins de l'entrepreneur.....	2,534	19	4

(2) Cette écurie est figurée sur le plan précédemment indiqué, à peu près telle qu'elle est encore aujourd'hui.

(3) Lettres de Durival et de M. de La Galaizière. (Ces lettres sont aux Archives.)

(4) A cette dernière époque, l'architecte Montluisant dressa le « plan des écuries, remise et bûcher, projetés de construire dans la cour, à

coûtèrent encore plus de 40,000 livres, sans compter les sommes qui, à partir de 1766, furent dépensées en achat d'ameublement.

Le 13 novembre 1774, le Conseil royal des Finances rendit un arrêt portant qu'à partir du 1er janvier 1775, il serait imposé annuellement, sur les duchés de Lorraine et de Bar, une somme de 8,000 livres au cours de France, laquelle somme serait employée au paiement des dépenses des grosses et menues réparations, ouvrages d'entretien et de nouvelle construction à faire dans l'hôtel destiné au logement du gouverneur ou du commandant en chef de la province de Lorraine, et dans les jardins en dépendant, ainsi qu'à la fourniture, entretien et renouvellement des meubles dudit hôtel ; que cette somme serait remise tous les ans, par le Receveur général des finances, au Trésorier receveur de la ville de Nancy, pour être employée par ce dernier, sur les mandements des maire royal et échevins, au paiement des dépenses relatives auxdites réparations, ouvrages de construction nouvelle ou d'entretien, etc., sur les demandes qui en seraient faites par le commandant de la province, lesquelles dépenses

l'est, entre le Gouvernement et le rempart, » et le « plan général du premier étage de l'hôtel du Gouvernement. »

Ce plan, qui est sur une très-grande échelle, représente la Galerie des Cerfs divisée en quatre parties : au haut de l'escalier de l'Horloge est une petite salle prenant jour sur le balcon situé en face de la rue Saint-Michel ; la Galerie proprement dite ; une salle commençant au premier balcon à droite de la Porterie, et se prolongeant jusqu'à l'autre balcon ; enfin, une chambre ouvrant sur ce dernier et ayant un cabinet au derrière, sur la cour. Cette chambre communique à l'hôtel actuel des bureaux par un escalier (qui a été supprimé en 1823). La cour de la gendarmerie est appelée cour des écuries ; mais on n'y voit pas le mur qui la coupe en deux sur le plan de 1766, partant de devant le grand escalier et aboutissant au jardin de la Préfecture.

ne pourraient excéder ladite somme de 8,000 livres, faute de quoi l'excédant serait supporté par la ville, laquelle, en outre, demeurerait chargée à perpétuité de toutes les réparations de cet hôtel, de quelque nature elles puissent être, ouvrages de nouvelle construction, etc. (1)

La double clause de servitude stipulée dans l'arrêt du Conseil des Finances, du 9 février 1759, fut observée jusqu'en 1791, époque où les bâtiments du Gouvernement furent abandonnés à l'administration de la guerre, qui les affecta au logement du général commandant la division militaire du département (2).

Les mutilations qu'avait subies le Palais Ducal sous les règnes de Léopold et de Stanislas, n'avaient eu pour motif qu'une manie de nouveauté, condamnable sans doute au double point de vue de l'art et des souvenirs historiques; cet édifice allait avoir à souffrir des dégradations d'un autre genre, inspirées, celles-là, par un fanatisme aveugle, par des passions que rien ne saurait excuser.

Au milieu des événements dont Nancy avait été le théâtre, depuis 1790, ses monuments avaient été religieusement respectés ; personne n'avait songé à détruire les tableaux, les statues qui décoraient l'intérieur ou l'extérieur de ses palais : il appartenait à des hommes étrangers à la cité de porter les premiers une main sacrilége sur ces objets précieux. Les bataillons de *Fédérés des* 86 *départements*, plus connus sous

(1) Le 27 mars 1791, la municipalité de Nancy fut obligée d'adresser une requête au Directoire du département de la Meurthe, à l'effet d'obtenir le paiement d'une somme de 16,000 livres dont le Receveur général lui était redevable pour les années 1789 et 1790, et dont il refusait le paiement à la ville.

(2) On appelait cet hôtel le *bâtiment militaire, dit hôtel du Gouvernement.*

le triste nom de *Marseillais,* venaient (12 septembre 1792) d'entrer dans la ville désignée à leur haine comme aristocrate et anti-révolutionnaire. A peine arrivés, ils se mirent à briser les fleurs de lys, les ornements et les couronnes des riches grillages de la place Royale ; puis, selon l'énergique expression d'un témoin oculaire, avec une fureur digne des Goths et des Vandales, ils se portèrent sur les monuments publics, brisant les statues, déchirant et livrant aux flammes les tableaux qui les décoraient. Rien ne put échapper à leur fureur : ni les trophées, ni les figures allégoriques qui ornaient le fronton de l'hôtel du Gouvernement et l'hémycicle de la Carrière; ni la statue du duc Antoine, ni les armes de Lorraine qui embellissaient la Porterie, ni même les jettoirs en pierre qui garnissaient la corniche du Palais; tous ces morceaux furent impitoyablement brisés, et leurs débris allèrent rejoindre ceux de la statue équestre de René II, qu'on avait triomphalement précipitée de son piédestal (1).

Tous les bons citoyens s'indignèrent de ces actes de vandalisme, contre lesquels l'administration s'empressa de protester (2); mais le mal était fait, et bien des années devaient s'écouler avant que les monuments ainsi mutilés, fussent rendus à leur état primitif.

L'administration de la guerre, qui, depuis 1791, occupait le bâtiment de l'Intendance, voulut, en 1818, le faire vendre

(1) La tête seule de la statue équestre de René II fut sauvée comme par miracle, en roulant dans l'allée de la maison d'un boulanger de la place St.-Epvre, qui la conserva jusque dans ces derniers temps ; elle fait partie du Musée lorrain.

(2) On lit dans le procès-verbal de la séance publique du Directoire du département de la Meurthe, du 14 novembre 1792 : « Le Directoire du département, instruit qu'il s'était commis, hier soir, des dévastations à la ci-devant Chambre des Comptes (la Monnaie), et même au

au profit de l'Etat. Mais la ville de Nancy revendiqua ses droits, qui furent solennellement reconnus par une ordonnance royale du 27 juillet 1821, et elle fut remise en possession de l'hôtel du Gouvernement et des terrains contigus, à charge d'affecter un logement convenable au commandant militaire.

Pendant ce temps, cet hôtel, qui avait servi, en 1814, de logement à l'état-major des armées alliées, était, suivant les termes d'un rapport adressé au Conseil général, tombé « dans l'état le plus complet de dégradation; » sa toiture menaçait d'une chûte prochaine, et il était nécessaire de prendre « immédiatement des mesures pour empêcher la charpente de s'écrouler. » Les réparations à faire, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, ne furent pas estimées moins de 120,000 francs (1), y compris la restauration du grand salon, d'après les dessins

bâtiment de l'Administration, a délibéré qu'elles seraient reconnues et constatées ; à l'effet de quoi il a invité l'administrateur Mallarmé de visiter les lieux et de dresser procès-verbal de leur état, ainsi que des meubles et effets qui auraient été dégradés. » Un commissaire fut également désigné pour constater les dégradations commises dans le lieu des séances du tribunal criminel et de la police correctionnelle. Je n'ai pu, malgré mes recherches, retrouver ces procès-verbaux ; mais il suffit, pour donner une idée de ce qui se passa dans notre ville, de citer cette seule ligne du Rapport présenté par l'abbé Grégoire à la Convention nationale : « *A Nancy, dans l'espace de quelques heures, on avait détruit* POUR CENT MILLE ÉCUS *de tableaux et de statues.* » (Voir aussi *les Marseillais à Nancy*, par P. Barthélemy.)

(1) Rapport adressé au Conseil général, le 17 août 1821. — M. Jaquiné, ingénieur des ponts et chaussées, avait adressé, le 10 du même mois, au Préfet de la Meurthe, un rapport dans lequel les dépenses à faire à l'hôtel du Gouvernement, étaient ainsi détaillées : Grand hôtel, 77,118 fr. 36 c. ; écuries et remises, 8,659 fr. 34 c. ; hôtel des bureaux ou petit hôtel, 17,376 fr. 64 c. Une somme de 2,315 fr. est affectée à la réparation de dix groupes de figures en pierre de Savonières, tant sur la première galerie, que sur l'entablement du second

existant, et la réparation des groupes de figures de la première galerie et de l'entablement du second ordre (1).

Dans ces circonstances, la ville de Nancy, que l'état de ses finances empêchait de subvenir aux réparations et à l'entretien du Gouvernement, pria le Préfet (délibération du 21 août 1821) « de proposer au Conseil général l'affectation du palais et du jardin en dépendant, à l'établissement de la préfecture (2), à charge de faire réparer l'édifice et de fournir un logement convenable au maréchal-de-camp commandant le département, de telle sorte que la ville n'en fût aucunement inquiétée. Le département posséderait cet hôtel au même titre que celui déterminé par les actes de concession originaire, sans pouvoir l'aliéner ni l'employer à autre chose qu'à un service public. »

En même temps, le Conseil général invitait le Préfet à « solliciter l'autorisation nécessaire pour transférer dans l'hôtel du Gouvernement et dépendances la préfecture, ses bureaux et ses archives, et à y faire, à cet effet, les réparations nécessaires ; à solliciter de même l'autorisation de vendre les deux hôtels (place Royale et rue d'Alliance) servant, l'un à son habitation personnelle et aux séances du Conseil général,

ordre. On lit dans ce rapport : « La peinture du plafond du grand salon est à refaire en totalité, ainsi que la voussure, d'après le dessin existant, ornés de fleurs et d'ornements, rehaussés en or fin de différentes couleurs..... Les panneaux d'appui au pourtour sont dégradés ; une partie n'offre plus d'indices de peinture. »

(1) Ces statues, restaurées, en 1850, par MM. Laurent frères, sculpteurs à Nancy, représentent la Justice, la Science, la Navigation et le Commerce.

Quant aux groupes du premier étage, les débris en ont été vendus en 1840, et transférés au château d'Haroué, où on les voit encore aujourd'hui.

(2) La préfecture occupait le pavillon de l'Intendance, sur la place Royale.

l'autre aux bureaux de la préfecture, pour, le prix provenant de cette vente être employé aux réparations dudit hôtel... »

Cette vente fut autorisée par une ordonnance royale du 23 mai 1823. La veille, conformément à l'ordonnance du 27 juillet 1821 et à la décision du ministre de la guerre, du 19 avril 1823, la ville avait été remise en possession de l'hôtel du Gouvernement. Le 26 mai, les travaux à faire dans ce bâtiment, furent adjugés, moyennant la somme de 92,315 francs 98 centimes, à MM. François Solet et Louis Thiéry, entrepreneurs à Nancy. Enfin, le 28 du même mois, fut rendue une ordonnance royale dont le premier article porte : « La préfecture, ses archives et ses bureaux seront transportés dans l'hôtel de l'ancien Gouvernement, sous la réserve, pour la ville, du droit d'établir son musée de tableaux dans la salle des Cerfs, et de conserver le passage dans la cour contiguë à la portion dudit hôtel où se trouve cette salle. »

Je n'ai pas l'intention d'indiquer ici les divers travaux qui furent exécutés dans ce bâtiment ; ces détails n'ont aucune importance historique; je signalerai toutefois, comme éminemment regrettable, la destruction, qui fut accomplie, en 1824 (1), des décorations du grand salon. Cette pièce, destinée aux réunions qui avaient lieu lors des fêtes publiques, du

(1) Par une délibération en date du 24 mai de cette année, le conseil municipal de Nancy offrit de céder au département un emplacement de 13 mètres de longueur à prendre dans un bâtiment servant d'écurie et dépendant de l'ancien Palais, pour y placer le logement du portier, le magasin à bois et les latrines ; mais il demanda, en retour, les emplacements se trouvant au-dessous et à côté de la Galerie des Cerfs, ainsi que l'escalier gothique qui y conduit, en faisant disparaître la hache formée par le mur séparatif des cours du bâtiment de la ville et de celui occupé par la gendarmerie. « L'escalier gothique, est-il dit dans cette délibération, ne peut servir qu'à communiquer à la Galerie des Cerfs, dont il est un appendice, notamment sous le rapport de

passage d'un prince ou de quelque personnage de distinction, avait un caractère particulier qu'on devait peut-être respecter, comme offrant le type d'une époque artistique. On admit

l'architecture, et même, sans cet escalier, on ne pourrait concevoir aucun plan raisonnable de restauration, soit de la Galerie, soit du portique extérieur qui sert d'entrée. »

Voici les observations qui furent adressées au Préfet, par M. Jaquiné, au sujet de cette délibération :

« En échange de l'abandon d'une partie des bâtiments situés dans la cour du Palais, la ville réclame du département la cession de diverses parties des dépendances actuelles de l'hôtel des bureaux et des bâtiments contigus de la caserne de la gendarmerie, *soit pour appliquer à une nouvelle destination la Galerie dite des Cerfs*, servant maintenant de grenier à fourrage pour la caserne, soit pour former un dépôt des pompes à incendie pour la Ville-Vieille.

» Les dépendances actuelles de l'hôtel des bureaux, réclamées par la ville, seront convenablement remplacées dans la partie de bâtiment qu'elle consent à abandonner...

» Quant à la cession d'une portion de la grande écurie de la caserne pour y loger le portier du *Musée*, j'ai consulté M. le commandant de la gendarmerie, et il m'a fait observer que cette écurie, réunie à la petite, était à peine suffisante pour les besoins de la caserne.

» Une autre demande du Conseil, consistant dans la suppression du passage actuel, pour les chevaux et les voitures, à travers la galerie qui communiquera de la porte sculptée, destinée à l'entrée du *Musée*, au grand escalier circulaire que le Conseil demande aussi pour procurer un accès convenable à la salle des Cerfs, donne à la vérité les moyens de restituer aux écuries un espace équivalent à celui du fond demandé pour le portier; mais il faudra procurer à la caserne une autre communication de la rue à la cour pour les chevaux et les voitures, et cette communication ne sera pas aisée à pratiquer à travers les appartements du rez-de-chaussée ; quoiqu'on fasse, elle altérera l'ordonnance de la façade du pavillon au derrière du Palais.

» Les demandes du Conseil comprennent encore, au bénéfice de la *cour du Musée*, la suppression de la bache que forme le mur de séparation de cette cour avec celle de la caserne....

» Je saisis cette occasion de vous représenter que l'abandon qui a été fait à la ville de la salle des Cerfs, qui sert maintenant de grenier,

les raisons qui furent présentées contre cette opinion (1), et l'on fit disparaître, comme entachés de mauvais goût, les

entraîne la nécessité de la construction d'un autre grenier aussi vaste ; que ce nouveau grenier, ne pouvant plus être à portée des écuries actuelles, et devant néanmoins se trouver au-dessus d'un rez-de-chaussée, cette construction devra consister dans un bâtiment assez considérable, à deux étages, *que l'on pourrait convenablement placer dans le fond de la cour de la caserne ;* qu'il conviendrait alors, pour la facilité du service des gendarmes, d'utiliser le rez-de-chaussée de ce bâtiment, en y plaçant les écuries, qui se trouveraient ainsi sous le grenier au lieu d'en être éloignées et séparées par une cour et des bâtiments. Après cette construction, la cour de la caserne conservera 50^{m} de longueur et 27 50 de largeur, produisant une surface de 1,375^{m}, qui se trouvera encore suffisante.

» Les écuries actuelles, qui seraient par là abandonnées, pourraient servir très-convenablement, attendu qu'elles sont voûtées, à loger une partie assez considérable des archives du département et suppléer largement à l'insuffisance probable du local qui leur est affecté au second étage de l'hôtel des bureaux. »

(1) La destruction des décorations du grand salon, ayant été l'objet de nombreuses critiques, je crois devoir reproduire ici les motifs qui furent présentés à l'appui de cette détermination, dans le rapport adressé au Préfet, le 16 décembre 1824, par M. Jaquiné :

« Dans le projet de restauration de l'hôtel du Gouvernement...., on s'était proposé de conserver, au moyen de réparations, néanmoins assez considérables, le système de décorations du grand salon, quoiqu'on eût, depuis longtemps et avec raison, abjuré les formes et le goût dont toute cette composition se trouve empreinte.

» Mais les réparations faites au second étage, ayant occasionné le relevé de quelques planchers et parquets, on reconnut de la pourriture dans les portées de quelques sommiers du plafond à l'exposition du nord-ouest. On fit, en conséquence, la visite de toutes ces pièces importantes ; on pourvut aux remplacements nécessaires et aux moyens réclamés pour la sûreté de l'édifice, et ces divers ouvrages entraînèrent inévitablement la démolition du plafond et de presque toute sa corniche. D'ailleurs, ce plafond, qui avait été appliqué sur un lattis simple, ne tenait plus : dès 1788, on avait été obligé, pour prévenir sa chute, de le retenir par un grand nombre de vis, dont les têtes à ailes étaient

peintures et les ornements dont Stanislas avait fait enrichir le magnifique salon du palais de l'Intendance (1).

masquées par des papillons qui se confondaient dans la peinture dont il était couvert, et ce moyen ni aucun autre ne pouvaient suffire à sa conservation.

» Au surplus, la chute de ce plafond ne peut inspirer aucun regret, de même que la suppression que nous proposons de tout l'ensemble des décorations de cette pièce. En effet, indépendamment de la peinture du plafond en feuillages et guirlandes de fleurs, et de sa corniche, ouvragée et surchargée dans ses angles de moulures en rocailles, le système de ces décorations consiste dans les formes chantournées de ses portes et surtout de ses lambris, dans des enduits de stuc divisés en compartiments mixtilignes de peinture par des guirlandes d'un style maniéré, entremêlées d'arabesques, et sur lesquels est étalée une grande profusion de dorures, maintenant écaillées ou ternies. Le fond blanc du stuc, couvert de taches de l'huile des lampes et de nombreuses souillures, est, de plus, altéré par une décomposition de cette substance, résultant de l'humidité, et qui se manifeste par des points noirs à la surface. Il est désormais impossible de restituer à cette décoration la fraîcheur et l'éclat desquels seulement elle pouvait emprunter quelque mérite ; et d'ailleurs, depuis que, dans les décorations intérieures, on s'est assujetti aussi à des lignes simples, à des contours purs et à des formes correctes, le goût mesquin, faux et insignifiant du XVIIIe siècle, qui frappe dans ces décorations, ferait une disparate choquante et désagréable avec les autres appartements, arrangés dans le goût moderne, et avec les ameublements dont cette belle pièce devra être ornée. »

Afin que toutes les parties du salon fussent en harmonie, on fit disparaître également les anciennes cheminées de marbre et on leur en substitua de modernes.

(1) C'est vers cette époque qu'eut également lieu le percement de la grande porte actuelle de la gendarmerie. La démolition du mur disgracieux qui séparait la cour en deux parties, et celle des constructions qui, appuyées contre le bâtiment de la Galerie des Cerfs, servaient de remises à des voitures de louage, s'exécuta en 1828.

Il y avait, sous la porte de la gendarmerie, une fontaine qui versait de l'eau dans la grande écurie, aujourd'hui le magasin de la ville. Elle a été reportée en 1838, dans la cour, à l'endroit où elle se trouve actuellement.

Quant à la partie encore debout de l'ancien Palais Ducal, celle qui, à ce titre, méritait le plus d'intérêt, elle était complétement oubliée. La salle des Cerfs, qui avait été transformée en grenier, aussitôt après la translation de la bibliothèque publique à l'Hôtel-de-Ville, conservait cette déplorable destination; les galeries inférieures, avec leurs chapiteaux sculptés, continuaient à servir d'écuries, et la Porterie, veuve de la statue du duc Antoine, portait toujours les traces des mutilations que les Marseillais lui avaient fait subir.

On ne répara pas non plus, à cette époque, les groupes de figures de la première galerie et de l'entablement du second ordre, dont la restauration avait été cependant comprise dans le devis dressé en 1821.

C'est seulement à partir de 1820, que l'attention publique se porta sur la Galerie des Cerfs. Dès lors, on eut la louable pensée d'y établir le musée de la ville. Des études furent faites, des projets et des plans rédigés dans ce sens (1). Quelques années plus tard, et à l'occasion de la demande faite par le Conseil municipal au département de l'escalier conduisant à cette Galerie, la question se reproduisit encore (2), mais il n'y fut point donné de solution sérieuse ni définitive.

En 1827, on songea à placer dans la salle des Cerfs les Archives départementales et le Trésor des Chartes de Lorraine. Mais ce projet (3), pas plus que le précédent, ne fut mis à exécution.

(1) D'abord par M. Grillot père, puis par M. Chatelain, architecte du département. La Société d'Archéologie possède, dans sa bibliothèque, le plan qui fut dressé alors par M. Grillot.

(2) Délibération du Conseil municipal de Nancy, du 24 mai 1824, et observations adressées au Préfet, au sujet de cette délibération, rapportées précédemment (p. 160).

(3) Il fut rédigé par M. Chatelain et approuvé.

En 1848, la Commission des Antiquités du département de la Meurthe, en signalant au Ministre de l'Intérieur la nécessité de créer un musée dans la capitale de l'ancienne Lorraine, indiqua cette salle comme le seul local convenable pour recevoir cette destination, et, par une délibération du 9 novembre 1843, chargea trois de ses membres (MM. Grillot, Paul Laurent et Guerrier de Dumast) de rechercher les moyens les plus propres à amener la formation de ce musée.

A la suite du Congrès scientifique qui s'était tenu à Strasbourg l'année précédente, la Société de Conservation des monuments français avait solennellement émis le même vœu, et adressé au Ministre (4 octobre 1842) une lettre dans laquelle elle appelait vivement son attention sur cet objet, qu'elle représentait, à juste titre, comme digne de toute la bienveillante sollicitude du Gouvernement.

Mais ces manifestations, pas plus que les protestations chaleureuses faites par plusieurs organes de la presse (1), n'amenèrent encore de résultats.

C'est seulement à dater de 1845, que le Conseil général de la Meurthe commença à manifester hautement son intention de sauver l'aile restante du Palais Ducal et de donner à la Galerie des Cerfs une destination convenable. Dans ce but, il songea à y placer les Archives et vota des fonds pour faire étudier tout à la fois et le projet de translation, et celui de restauration de la Porterie (2).

En 1847, il alloua une nouvelle somme (1,000 fr.), tant pour la continuation de ces études, que pour les réparations

(1) Voir, notamment, l'article publié par M. Raymond Thomassy, dans l'*Artiste*, le 9 novembre 1842.

(2) Voici le texte de la délibération de 1845 : « Sur la proposition de l'un de ses membres, le Conseil général, reconnaissant la nécessité

les plus urgentes à faire au portail. Ces réparations, commencées dans le courant de 1848, se sont continuées sans interruption jusqu'à leur parfait achèvement : aujourd'hui, elles sont entièrement terminées, et en admirant la richesse de ce magnifique frontispice du Palais, on ne saurait trop remercier le Conseil général d'avoir fait entreprendre et conduire à bonne fin cette intéressante restauration.

Malgré les préoccupations politiques de ces dernières années, les sympathies pour cette œuvre réparatrice, loin de se refroidir, sont devenues plus vives encore : les administrations locales, les représentants du département et de la cité (1),

de pourvoir, le plus promptement possible, à la restauration du portail de l'ancien Palais des ducs de Lorraine, et des balcons qui en font partie, qui sont les restes les plus précieux de l'état florissant de l'architecture et de la sculpture dans un temps où le pays produisit tant d'artistes célèbres en tout genre, vote pour cet objet une somme de 500 fr. »

Il résulte du rapport adressé au Préfet, en 1846, par M. Henriot, architecte du département, au sujet de la translation des Archives dans la Galerie des Cerfs, que cette dernière fut reconnue suffisante pour recevoir ce dépôt, et que la totalité de la dépense, « tant pour le rétablissement de la salle des Cerfs avec sa voûte, que pour la construction d'un nouveau grenier à fourrages, » fut évaluée à la somme de *trente-trois mille francs*.

(1) Voir le rapport présenté au Conseil général, dans sa session de 1850, par M. Louis, au nom de la commission d'administration, et la délibération du Conseil municipal de Nancy, du 10 mai de la même année.

Le rapport présenté au Conseil général contient ce préambule : « L'ancienne capitale de la Lorraine compte plusieurs monuments dignes du plus haut intérêt, au double point de vue de l'art et des souvenirs nationaux.

» Il en est un surtout qui doit attirer sur lui votre attention et votre sollicitude. C'est le Palais Ducal fondé par Raoul, magnifiquement reconstruit par Antoine, embelli encore par les successeurs de ces deux princes.

» L'intérêt que nous tous, Lorrains, nous éprouvons pour ce monu-

le Gouvernement lui-même (1) ont voulu y prendre part, et, en ce moment (1851-1852), un projet complet de restauration de l'aile encore debout du Palais Ducal, s'élabore par les soins du ministère de l'intérieur (2). On peut ajouter que la Société d'Archéologie et le Comité du Musée historique lorrain ont largement contribué à développer ces sympathies, grâce auxquelles ils ont déjà obtenu des résultats matériels qui ne sont pas sans importance (3).

Telles sont les particularités qui, depuis le XIVe siècle jusqu'à nos jours, se rattachent à l'histoire du Palais Ducal. J'ai essayé, autant qu'il m'a été possible, de fixer l'époque

ment, s'explique non pas seulement par le goût très-naturel qui nous porte vers l'étude de notre histoire, mais par la crainte très-légitime que nous ressentons de le voir compromis dans sa noble origine, si, plus longtemps, il est détourné de sa destination.

» De toutes les parties de la France, les hommes et les journaux de toutes les opinions se sont entendus dans une pensée commune, celle de reproduire toutes les communications ayant pour objet de rendre au Palais Ducal son antique et artistique splendeur.... »

(1) On peut voir, à la suite du compte-rendu des travaux de la Société d'Archéologie lorraine, publié dans le premier volume de ses Bulletins, tous les documents officiels qui se rattachent à cette question.

(2) C'est M. Boëswilwald, architecte des monuments historiques, qui a été chargé de rédiger ce projet.

(3) Une souscription a été ouverte, à la fin de 1850, par les soins du Comité, et a produit une somme de près de 10,000 fr. De son côté, le Ministre de l'Instruction publique a accordé à la Société d'Archéologie 800 fr., destinés à l'appropriation du local affecté au Musée lorrain. Le Conseil général, dans sa session de 1851, a également voté, pour le même objet, une somme de 500 francs.

C'est à l'aide de ces ressources que le Comité a pu faire restaurer le porche d'entrée et le vestibule voisin, et y placer une partie des objets qu'il a déjà recueillis, et qui proviennent, soit de dons, soit d'acquisitions faites par lui.

de sa fondation, celle des additions ou reconstructions qui y ont été faites par René II, Antoine, Charles III et Henri II; j'ai rappelé les événements principaux qui s'y sont accomplis; j'ai tâché enfin de signaler les changements de nom et de destination qu'on lui a fait subir : c'est ainsi qu'on l'a vu prendre d'abord la simple dénomination de Maison ou d'Hôtel, puis être successivement qualifié de Court ou de Château, de Palais, de Louvre, de Château Royal, d'Intendance, de Gouvernement et de Préfecture. Ces noms, empruntés, pour la plupart, à des faits ou à des circonstances politiques, sont comme la table sommaire de l'histoire de cet édifice, et indiquent, en quelques mots, les différentes révolutions par lesquelles il a passé pour arriver jusqu'à nous.

Sa longue existence se divise en deux périodes bien distinctes : période de grandeur et de prospérité jusqu'aux premières années du règne de Charles IV, c'est-à-dire jusqu'à l'occupation de Nancy par les troupes françaises en 1633; période de décadence et de ruine à partir de cette époque. Les projets conçus par Léopold, ceux que fit exécuter Stanislas, si magnifiques qu'ils aient pu être et quelque admiration qu'ils méritent, entraînèrent la destruction d'un monument, qu'on pouvait embellir sans doute, mais dont l'ensemble devait être respecté. Et d'ailleurs, par quoi fut-il remplacé? par des hôtels presque inhabitables, dont le premier (celui bâti par Boffrand) ne fut pas jugé digne de servir d'habitation à l'Intendant de la Province, et dont le second, après avoir coûté des sommes considérables, n'offrait pas même un logement convenable au gouverneur de la Lorraine, bien différents tous deux de ce vieux Palais où Louis XIV s'était trouvé plus commodément qu'au Louvre!

Une chose non moins regrettable que la destruction de cet édifice, c'est la perte des tableaux, statues, meubles, objets

d'art de toute espèce, que nos ducs s'étaient plus à y rassembler. Ces objets, précieux autant par eux-mêmes que par les souvenirs qu'ils rappelaient, personne ne sait ce qu'ils devinrent; aucun de nos historiens ne nous apprend si l'on prit soin de les transporter dans les résidences royales de la Malgrange et de Lunéville, ou bien si on les abandonna au même sort que les belles statues de la rampe du Parterre, que les chefs-d'œuvre qui décoraient la chapelle princière de St-Georges. Quoiqu'il en soit, tous sont aujourd'hui dispersés ou perdus, et on chercherait vainement la trace de ces monuments qui attestaient la civilisation artistique de notre pays.

S'il ne nous est pas possible de réparer tout le mal qui a été fait, nous pouvons du moins y remédier en recueillant les débris épars qui existent encore, et en les rassemblant dans une enceinte où chacun puisse venir les admirer. Cette enceinte, c'est la Galerie des Cerfs ; c'est l'aile restante du Palais Ducal; c'est là qu'est tout naturellement marquée la place du Musée national que la Société d'Archéologie s'occupe en ce moment à fonder.

Avec la splendide Porterie qui lui sert d'entrée, avec les belles et vastes galeries qui y conduisent , avec le magnifique escalier par lequel on y arrive, la salle des Cerfs présente un ensemble monumental remarquable et tel que bien peu de villes peuvent en offrir (1).

C'est ce qui est presque universellement compris, et si cette grande pensée a trouvé quelques rares contradicteurs,

(1) On peut voir, au Musée lorrain, une esquisse du projet complet de restauration et d'appropriation de cet édifice à un musée , qui a été dressée par M. Chatelain.

ce n'est que parmi ceux qui s'exagèrent les difficultés d'une pareille entreprise (1).

Il y a des difficultés sans doute, mais elles ne sont pas in-

(1) On a prétendu : 1° que l'appropriation de la Galerie des Cerfs et la restitution d'un grenier à fourrage à la gendarmerie entraîneraient des dépenses considérables ; 2° que cette Galerie serait beaucoup trop vaste pour qu'on pût espérer la voir jamais garnie par les objets d'art de toute espèce destinés à former le Musée historique lorrain.

Il résulte du rapport même de M. l'Architecte du département (voir la note de la page 166) que cette dépense serait beaucoup moins considérable qu'on ne le pense généralement, puisqu'elle ne dépasserait pas la somme de 33,000 fr. Cette somme, il faut, pour être juste, s'empresser de le reconnaître, serait insuffisante si l'on voulait procéder à une restauration complète et vraiment monumentale de la Galerie des Cerfs ; mais une restauration de cette nature est-elle indispensable ? et ne suffirait-il pas d'une simple appropriation, puisque la Galerie emprunterait sa décoration aux objets qui y seraient placés ?

On a allégué, en second lieu, les proportions *gigantesques* de cette Galerie ; or, voici, à cet égard, la vérité dégagée de toute exagération : La salle des Cerfs a environ 55 mètres de longueur, 8 mètres 10 de largeur, 445 mètres 50 de surface ; le pourtour des murailles est de 126 mètres 20 ; la hauteur, sous la voûte (à refaire) de 3 mètres; leur surface de 376 mètres 60 ; d'où il faut déduire, pour la place occupée par les portes et fenêtres, 125 mètres environ ; reste sur mur, 251 mètres 60. Encore faut-il ne compter la surface disponible pour le placement des objets exposés qu'à une certaine hauteur à partir du plancher ; dès lors il ne restera dans les trumeaux que juste la surface capable de recevoir les tableaux, groupes d'armures, panoplies, etc.; les bahuts, meubles, tables à verrières, etc, seront au milieu de la Galerie, où il faudra laisser un espace assez considérable pour la circulation.

Il faut bien comprendre qu'un musée n'est pas un magasin où l'on entasse les objets à conserver ; mais un véritable appartement à meubler, où ces objets doivent être disposés avec ordre, sans confusion, de manière à les faire valoir et à orner les locaux.

Si l'on admet, en outre, la nécessité de réserver quelques emplacements pour les tapisseries qui occupent une grande surface ; pour une salle d'étude ou de réunion, on reconnaîtra que ces locaux sont bien moins vastes et bien moins difficiles à garnir qu'on ne l'a prétendu.

Il est certain qu'aujourd'hui, avec ce que possède déjà le Musée lor-

surmontables; et l'on peut voir, dès à présent, à quels résultats il est possible d'arriver avec des efforts et de la persévérance. Que sera-ce lorsque le Gouvernement, les administrations publiques, tous les hommes qui tiennent aux souvenirs nationaux par des traditions de famille ou par un sentiment éclairé de patriotisme, viendront sérieusement en aide à la Société d'Archéologie?

Sachons seulement ne pas désespérer et avoir foi dans l'avenir. Ce n'est pas en un jour que nous atteindrons le but que nous poursuivons ; mais est-ce en un jour qu'ont été bâtis tant de monuments dont la grandeur et la magnificence nous frappent d'admiration ! Celui dont nous jetons les fondements sera long et difficile à construire, et nous n'aurons certainement pas le bonheur de le voir achevé ; nos descendants continueront l'œuvre que nous aurons commencée, et peut-être parviendront-ils à doter notre patrie d'une institution qui, un jour, fera son orgueil et sa gloire.

---

rain, avec surtout ce qu'il recueillera sans aucun doute dans un avenir peu éloigné, il pourrait occuper une grande partie de la Galerie des Cerfs.

S'il fallait des exemples à l'appui de ces assertions, on pourrait citer le Musée de Nancy, qui, commencé il y a tout au plus cinquante ans, a eu bien vite garni ses salons et se voit obligé de mettre beaucoup de tableaux dans les greniers de l'Hôtel-de-Ville.

Il en est de même de notre bibliothèque publique, dont les locaux, autrement vastes que ceux du futur Musée lorrain, sont insuffisants pour recevoir toutes les collections qui devraient y être placées.

LÉGENDE

DESTINÉE A SERVIR D'EXPLICATION A LA VUE

DU PALAIS DUCAL.

La planche que nous donnons ici a été gravée par M. Christophe, lithographe, membre de la Société d'Archéologie, d'après celle de Deruet, qui se trouve dans l'ouvrage intitulé : *Le Triomphe de Son Altesse Charles IIII.* On s'est borné à faire disparaître de cette dernière des accessoires inutiles et des ombres qui empêchent de bien distinguer toutes les parties de l'édifice. Cette planche a déjà été reproduite par M. Thorelle, mais sur de petites dimensions, pour le *Nancy, histoire et tableau*, de M. G. de Dumast.

J'ai cru devoir joindre au travail de M. Christophe une légende détaillée, dans laquelle j'ai fait entrer celle du plan de 1698, publié par Lionnois dans ses *Essais sur les Villes Vieille et Neuve de Nancy*, et qui puisse servir comme de table à l'histoire du Palais Ducal. Enfin, j'ai renvoyé, par des chiffres, aux pages de ma notice où se trouvent mentionnées les différentes portions du monument, qui sont marquées d'une lettre sur le plan.

A Eglise et batiments de la collégiale Saint-Georges (P. 5, 11),

Détruits en 1745. Aujourd'hui les bureaux de la Préfecture et partie de la place dite Petite Carrière.

B Eglise et couvent des Cordeliers.

C Chapelle Ducale, vulgairement appelée Chapelle Ronde.

D Porte principale du Palais, dite la Porterie d'Antoine,

Achevée en 1512, restaurée en 1848; surmontée de la statue du duc Antoine, sculptée par Mansuy Gauvain, brisée en 1792, refaite par Jiorné Viard en 1851. (P. 7, 30, 31, 32, 33, 157.)

E Porche ou vestibule d'entrée (P. 35),

Servant de local provisoire au Musée lorrain, avec le vestibule adjacent, à droite. (P. 7.)

F Petite porte du Palais, dite porte Masco. (P. 34, 131.)

Entrée provisoire du Musée lorrain.

G Echoppes servant de boutiques aux marchands et ouvriers de la cour. (P. 117.)

Aujourd'hui détruites.

H Galerie des Cerfs. (P. 16, 28, 29, 39, 40, 41, 48, 56, 57, 58, 64, 76, 80, 81, 84, 89, 108, 112, 150, 151, 155, 160.)

Salle funèbre, lors des enterrements des ducs de Lorraine. (P. 69.)

Bibliothèque publique et salle des réunions de l'Académie, 1750-1763. (P. 145, 146.)

Actuellement grenier à fourrage de la gendarmerie.

Rez-de-chaussée sur la cour. — Anciennement portique couvert. (P. 86, 98.)

Aujourd'hui écuries et sellerie de la gendarmerie.

Rez-de-chaussée sur la rue. — Occupé autrefois par des logements.

En 1698, il renfermait ceux du portier et du concierge et des chambres pour les officiers de l'Hôtel. — Ecuries depuis 1766 (P. 154.) jusqu'en 1827.

Aujourd'hui, magasin de la ville.

La Galerie des Cerfs et celles du rez-de-chaussée sont désignées comme devant être occupées par le Musée lorrain.

I Salle Neuve. (P. 65, 67, 75, 91, 93, 98, 99, 103, 135.)

Salle d'Honneur dans la *Pompe funèbre.* (P. 69, 84.)

Salle des Comédies ou des Comédiens de la cour en 1683. (P. 124, 126.)

Appartement des princes et des princesses en 1715. (P. 134.)

Aujourd'hui, logement des officiers de la gendarmerie.

Rez-de-chaussée. — Appartements du prince de Phalsbourg en 1623. (P. 99.)

Cuisines et offices du prince de Lillebonne en 1698.

Actuellement, logement des gendarmes.

Cette aile de bâtiment devint, sous Stanislas, la première Intendance, puis le Pavillon des officiers. (P. 143, 148, 149.)

J Tour de l'Horloge (P. 36, 51, 73, 86, 102, 149.),

Dont la flèche est maintenant détruite ; renfermant le grand escalier qui conduit à la Galerie des Cerfs. Au bas et à côté de cet escalier étaient les fours en 1698.

K Première cour ou Grande cour,

Entourée de portiques couverts, et dans laquelle avaient lieu les carrousels, tournois, et quelques réjouissances populaires. (P. 43, 46, 54, 60, 63, 90, 108, 129.)

L Corps-de-logis sans destination connue.

Il servait de communication entre les appartements situés dans le fond de la cour et la Salle Neuve et la Galerie des Cerfs. Ce corps de logis est probablement celui qui fut rehaussé en 1585. (P. 73.)

Rez-de-chaussée. — (1698) Cuisines et offices du duc.

C'est sur l'emplacement de ce corps-de-logis, détruit, on ignore à quelle époque, qu'était bâti le mur (démoli en 1828) contre lequel se trouvaient (en 1766) adossées des remises, démolies aussi en 1828.

M Appartements du duc et des princes. (P. 54, 65, 68.)

Rez-de-chaussée. — (1698) Partie des cuisines et offices du duc, logement du contrôleur de l'hôtel, passage conduisant de la première à la seconde cour (indiquée dans le plan de 1698), chambres pour les officiers de l'hôtel.

Ce bâtiment, qui fut exhaussé en 1570, se trouvait sur l'emplacement marqué par le mur qui sépare la cour de la gendarmerie du jardin de la Préfecture.

N Le Rond,

Renfermant le garde-meuble de la couronne et le magnifique escalier d'honneur qui conduisait aux appartements du duc et à la salle St.-Georges. (P. 47, 48, 62, 92, 111, 116, 127, 134, 137.)

Démoli en 1717. Une partie de son emplacement est occupée aujourd'hui par les écuries de la gendarmerie.

O Batiment renfermant la salle Saint-Georges (P. 71, 80, 87, 93, 98, 99), la Chambre des Comptes et du Tré-

SOR (DES CHARTES), construite en 1489 (P. 24, 70, 134), ET LES FOURRIÈRES DE L'HÔTEL.

Ce corps-de-logis fut brûlé en partie en 1627 (1).

Rez-de-chaussée. — (1698) Corps-de-garde (près du Rond), porte neuve conduisant à la Carrière, et Chambre des Comptes. (P. 85.)

Aujourd'hui, petite cour et partie de l'hôtel des bureaux de la Préfecture.

P CORPS-DE-LOGIS OCCUPÉ PAR LE JEU DE PAUME (P. 41, 43, 46, 47, 60) ET LA GALERIE DES PEINTURES. (P. 74, 78, 94, 97, 106, 107, 109.)

Incendié en 1627. (P. 105.) Le jeu de Paume fut démoli en 1705. (P. 130.)

Q PETIT BATIMENT SANS DESTINATION CONNUE.

Peut-être celui dont il est parlé en 1563 (P. 62, 63.), sous le nom de Galerie.

Etait démoli en 1698, et sur son emplacement était un passage qui conduisait de l'intérieur du Palais à la Carrière.

(1) Chevrier (*Hist. de Lor.*, t. IV, p. 256) prétend que, sous Charles III, « le feu ayant pris à une aile du Palais par la faute d'un domestique, le maréchal de Salm le frappa; le Duc, qui auroit voulu que chacun imitât son phlegme, arrêta le maréchal et lui dit : « Laissez cet homme, il m'a rendu service; demain j'aurois fait abattre cette aile qui me déplaisoit depuis longtems. » Chevrier n'appuie cette assertion sur aucune preuve, et j'ai tout lieu de croire qu'il a fait une de ces confusions de dates, qui lui sont, d'ailleurs, assez ordinaires, en rapportant au temps de Charles III un événement qui n'eut lieu que sous Charles IV. Aucun des nombreux documents que j'ai consultés, ne fait mention d'incendie arrivé au Palais Ducal sous le premier de ces princes.

R Cour des Viviers.

Les bâtiments voisins s'appelaient d'abord le quartier des Saulvoirs (P. 74), plus tard (1644) le quartier des Ambassadeurs. (P. 113.) Il y avait, au milieu de cette cour, des réservoirs pour le poisson, et dans un de ses angles une cage d'escalier enfermée dans une tourelle.

S Corps-de-logis sans destination connue.

Rez-de-chaussée. — (1698) Chambres pour les officiers de l'hôtel et logement du balayeur.

T Galerie ou passage conduisant du Palais a l'église des Cordeliers. (P. 36, 45, 54, 76, 109, 149.)

Rez-de-chaussée. — (1698) Cuisines et offices du prince de Lillebonne, chambre pour les officiers de l'hôtel, logement du balayeur, commencement des cuisines et offices du duc.

U Galerie de bois conduisant aux douze loges ou latrines. (P. 133.)

Elle était détruite en 1698 et remplacée par un mur.

La cour située devant cette galerie était occupée, à la même époque, par le jardin et le logement d'un concierge.

V Les douze loges ou latrines.

X Tour du Trésor des Chartes,

Construite vers 1595 et démolie en 1743. (P. 75, 76, 112, 118, 144.)

Y Batiment dépendant du Trésor des Chartes,

Probablement occupé par les clercs ou par les gardiens du Trésor.

Z Galerie régnant du côté nord du parterre. (P. 116.)

Galerie de bois du côté du jardin, sous René II. (P. 19, 38, 43.)

(1698) Offices et cuisines du comte de Vaudémont et logement du concierge (sans doute de ce prince).

A' Orangerie.

Avant et en 1698. (P. 71.)

Peut-être le bâtiment neuf construit en 1610. (P. 98, 102, 107.)

C'est probablement à l'extrémité de l'Orangerie que se trouvait la porte qui, du temps de Charles III, donnait accès sur la Carrière. (P. 72.)

B' Remises pour les carosses (1698).

Derrière ces remises était, en 1698, la manufacture des tapisseries de la couronne.

C' Parterre, dit le parterre d'en bas. (P. 100.)

Aujourd'hui le jardin de la Préfecture.

D' Fontaine.

Peut-être celle sculptée par Mansuy Gauvain. (P. 38, 41, 43, 44, 76.)

E' Rampe du Parterre,

Ornée des statues de Siméon Drouin. (P. 95, 96.)

Au bas de cette rampe étaient, en 1698, une pièce d'eau et un réservoir pour le poisson.

F' Parterre d'en haut (P. 82, 100),

Dont les berceaux furent faits en 1546 (P. 53.), et qui était établi, suivant Lionnois, sur l'emplacement du premier palais bâti par Raoul. (P. 13.)

(1698) Bastion des Dames. (P. 36, 91, 133.)

Aujourd'hui, complétement détruit et faisant partie de la Pépinière.

F'' Kiosque du jardin du Bastion des Dames. (P. 149.)

G' Batiments de la Rue Neuve.

C'est derrière celui de ces bâtiments qui touche aux remises des carosses (B'), que l'on commença à construire, en 1571, les écuries qui subsistent encore en partie. (P. 68, 71.)

H' Rue Neuve ou Carrière,

Dont la vue a été gravée par Deruet et par Callot, et où avaient lieu les joûtes, tournois et carrousels. (P. 14, 58, 59, 60, 62, 71, 75, 92.)

I' Corps-de-garde du Bastion des Dames (1698).

C'est près de cet endroit que se trouvait, sans doute, la carrière construite en 1545. (P. 52, 54.)

J' Ecuries du Palais

(D'après la légende donnée par M. de Dumast, au bas de la vue du Palais qui accompagne le *Nancy, histoire et tableau.*) Elles furent bâties en 1722. (P. 139.) Grand magasin en 1739. (P. 143.)

C'est près de ce bâtiment que se trouvait la salle d'Opéra (1) construite par Léopold, et qui subit de si nombreuses transformations. (P. 130, 131.)

Ce bâtiment (aujourd'hui détruit et remplacé par les écuries de la cavalerie) est probablement celui qui fut élevé, en 1613, « derrière les Cordeliers, » pour y mettre les carosses de la cour. (P. 95.)

(1) On voit, par les pièces justificatives des comptes de l'année 1708, que les menuisiers Poirel et Sevelle « profilèrent l'ordre d'architecture » de la « grande salle de Comédie au palais de la Cour de Nancy ; » que les ouvrages de pierre de taille et de maçonnerie furent faits par Sébastien Palissot et consors ; la menuiserie, par Gerardon et consors ; les ouvrages de sculpture par Regnauld Mesny, Bordenave et Pierre ; enfin, que Chassel y fit deux grandes figures en bois, taillées dans des peupliers amenés de Tonnoy. Toutes les quittances de ces travaux sont signées par M. Cléret, contrôleur des bâtiments de Son Altesse, et consignées : *Francesco Bibiena* ou *François Bibiene*.

APPENDICE.

En écrivant cette monographie du Palais Ducal, je n'ai pas voulu donner seulement l'histoire de ce monument, mais encore, autant qu'il m'a été possible, celle des artistes en tout genre qui ont travaillé à l'embellir (1). Il m'a donc semblé qu'il ne serait pas sans intérêt de placer, à la fin de cette notice, une sorte de table, par ordre alphabétique, des noms des peintres, sculpteurs, architectes, etc., et même des ouvriers hors ligne (2), auxquels une mention spéciale a été consacrée. Cette nomenclature sera peut-être de quelque utilité à ceux qui voudraient entreprendre une biographie des artistes lorrains (3), ou se livrer à des recherches sur l'état des arts dans notre province à diverses époques ; elle servira comme de complément à la légende qui précède, et l'on pourra, à l'aide des renvois qui suivent chaque nom, trouver immédiatement les pages où sont consignées les quelques particularités se rattachant à chacun des personnages dont il est parlé.

Anthonio de Bergamo, ingénieur ou « fortificateur. ». 55
Auther, sculpteur..... 7

(1) J'en ai même mentionné quelques-uns qui n'ont pas fait de travaux au Palais Ducal, mais dont j'ai dû parler pour compléter, en quelque sorte, le tableau historique de chaque époque.

(2) Dans ce nombre figurent, notamment, plusieurs peintres décorateurs.

(3) Je comprends, dans cette catégorie, non seulement les artistes qui sont nés en Lorraine, mais encore ceux qui y ont travaillé.

Bagard (César), sculpteur..... 122
Baligand, architecte..... 145
Barilli (Jacomo), peintre de décors..... 131
Bariscord (Jean), peintre..... 75
Barthélemy, peintre..... 20
Battisa (Andrei), peintre..... 109
Béchamp, sculpteur..... 147, 148
Bellange (Jacques), peintre..... 78, 80, 81, 82, 93, 107
Belprey, dessinateur..... 149
Bérain (Jean), graveur..... 122
Berman (Louis), peintre..... 122
Bernard, peintre..... 69
Bertrand, de Lunéville, peintre..... 26
Bibiena (Francesco), architecte..... .. 130
Blaise (Jean), dit la Pointe, peintre..... 116
Boffrand, architecte..... 136
Bonnart (Jean), peintre..... 113, 114
Bordenave, sculpteur..... 181
Bouchet (Gilles Du), écrivain (1)..... 21
Bougault (Moyse), peintre..... 74, 76
Boulangé (Pierre), peintre décorateur..... 139
Boulanger, peintre..... 135
Bourcier (François), enlumineur..... 26, 49
Bouzey (Pompée De), peintre..... 97, 100
Bugeau (Jacques), architecte..... 67

Callot (Jacques), graveur... 100, 101, 103, 104, 108, 114
Callot (Jean), peintre..... 113, 114
Capchon (Jean), peintre..... 108

(1) Cette qualification ne doit pas être prise dans le sens actuel du mot; elle s'applique aux auteurs de ces beaux manuscrits historiés qui rivalisent, pour la netteté et la perfection, avec les ouvrages imprimés.

Chaligny (Jean), fondeur..... 59
Chaligny (Antoine et David), fondeurs..... 100
Charles (Claude), peintre..... 131
Chassel (Charles), sculpteur..... 113, 114, 181
Chaubault (Nicolas), architecte..... 60
Chéron (Charles), peintre..... 122
Chéron (Louis), peintre..... 141
Cheveneau (Claude), peintre..... 99
Cheveneau (Jean), peintre..... 109
Chuppin (Médard), peintre..... 48, 49, 56, 64, 67
Chuppin (Charles), peintre..... 75, 182
Chuppin (Nicolas), peintre..... 99, 107, 108
Clerc (Jean Le), peintre..... 108
Clérey (César), peintre..... 118
Colletti (Martin), peintre..... 108
Collignon (Jean-Baptiste), peintre..... 122
Collignon (Claude), sculpteur..... 114
Comtesse (Jean), peintre..... 71, 75
Constant (Rémond), peintre (1)..... 76, 99
Court (Jost de La), peintre..... 72
Courtoys (Jean Le), peintre..... 49
Crocq (Jean), sculpteur en bois..... 27
Crocq (Martin), sculpteur..... 46
Crocq (Claude), peintre..... 46, 47, 48, 56, 64
Crocq (Demange), graveur..... 100
Crocq (Du), peintre..... 135
Cygne (Adam Le), sculpteur en bois..... 37

Dallien (Jean), sculpteur en bois..... 37

(1) Le Musée lorrain possède un grand tableau sur lequel se trouve le nom de cet artiste.

Damyen (Jean), sculpteur en bois. 56
Danglus (Jacques), peintre..... 78, 82
Dardenne, ingénieur..... 106
Deruet (Claude), peintre... 99, 104, 111, 113, 114, 115
Desjardins (Didier), architecte..... 100
Desrué (Charles), horloger..... 82, 97
Devarennes, peintre décorateur..... 147, 149
Didelot (Nicolas), id. 148
Didier de Vic, peintre..... 61
Didier de Neufchâteau, sculpteur..... 24
Dieudonné (Joseph), sculpteur..... 138, 140
Drouin (Florent), sculpteur..... 70, 71, 75, 76, 77, 103
Drouin (Jessé), sculpteur..... 71, 93
Drouin (Siméon), sculpteur..... 95
Duc (Jean Le), architecte..... 131
Dumont, sculpteur..... 138

Elzvir (François), écrivain..... 21

Fauterel (Pierrequin), peintre..... 49
Faye (Hugues de La), peintre..... 37, 40, 44, 45, 49
Forge (Jean De), architecte..... 19
Francequin (Jean), sculpteur..... 95

Galéan (Orphée De), ingénieur..... . 73
Garnier (Pierre), enlumineur..... 22
Gauthier (Gérard), peintre..... 75
Gauvain (Mansuy), sculpteur. 31, 32, 42, 43, 44, 45, 48, 49
Gauvain (Jean), sculpteur..... 43, 44, 49
Gelée (Claude), peintre..... 122
Geoffroy (Gabriel), faiseur de feux d'artifice..... 108
Georges, enlumineur..... 22
Gérard (Jean-Georges), d'Epinal, peintre..... 122

Gergonne, peintre décorateur..... 135, 147
Girardet, peintre..... 147
Gorze (Jean De), peintre..... 55, 56
Grata (Antoine), sculpteur..... 114
Graxien (Nicolas), peintre verrier..... 45
Gresset (Georges), peintre..... 45
Grillot (Jean), enlumineur..... 20, 22
Guenaire (Chrétien), peintre..... 99
Guesnon, architecte..... 138
Guibal (Barthélemy), sculpteur..... 140, 146, 147, 148
Guyon, peintre..... 123, 140

Habrecht (Isaac), horloger (1)..... 94
Hannequin (Paul), peintre..... 82

(1) Quoique ce personnage soit étranger à notre pays, je crois devoir lui consacrer cette note, qu'on ne lira peut-être pas sans intérêt; les détails qu'elle renferme sont empruntés aux *Essais historiques et topographiques sur l'église cathédrale de Strasbourg*, par M. l'abbé Grandidier (1782).

« En 1547, l'ancienne horloge de cette église tombant en ruines, les directeurs de la fabrique s'accordèrent pour en faire élever une nouvelle dans la place qu'elle occupe aujourd'hui. Trois fameux mathématiciens, Chrétien Herlin, Michel Heer et Nicolas Brükner, furent chargés de dresser le plan et de présider aux travaux..... L'ouvrage ayant été interrompu, tant par la mort d'Herlin (1562) que par d'autres circonstances, il fut repris en 1570. Conrad Dasypodius, professeur de mathématiques en l'université de Strasbourg, et disciple d'Herlin, fut nommé pour dresser le plan d'une nouvelle horloge..... Il s'associa, en 1572, David Wolcksteih, de Breslau, qu'il fit venir à cet effet d'Augsbourg. Tobie Stimmer, peintre de Strasbourg, fut chargé de faire toutes les décorations analogues à son art.

« Mais le principal travail, qui consistait dans le rouage et les mouvements de l'horlogerie, fut confié à deux frères, Isaac et Josias Habrecht, natifs de Schaffhausen, dans le canton de ce nom, tous deux fils de l'horloger Joachim Habrecht, et eux-mêmes très-instruits dans

Hardi (Charles-François), graveur..... 122
Hast, peintre décorateur..... 147, 149
Hast (Louis), id. 147, 148, 149
Hault (Claudin De), sculpteur..... 5»
Hecker, sculpteur..... 147
Henriet (Jacques), peintre..... 67
Henriet (Claude), peintre..... 74, 75, 76
Herbel (Charles), peintre..... 123
Héré, architecte..... 146
Hierre (Nicolas La), architecte..... 75, 77, 93

cette partie..... Isaac Habrecht entreprit seul l'ouvrage, parce que Josias, son frère, âgé de 19 ans, n'était pas encore reçu maître. Celui-ci travailla chez son frère, en qualité de compagnon, à un écu par semaine. L'horloge de Strasbourg n'était pas encore finie, lorsque Josias fut appelé par l'Electeur de Cologne, pour construire l'horloge du château de Kayserswerth. Ce voyage de Josias et le malheur de sa sœur, qui devint aveugle, donnèrent peut-être sujet à la tradition fabuleuse, qui porte qu'on creva les yeux à l'horloger de la cathédrale. Isaac Habrecht acheva seul l'ouvrage, auquel il mit la dernière main le 24 juin 1574..... Il fut gravé de son vivant, en 1608, et on mit au-dessus de son portrait le distique suivant :

Argyrophum automati inventor, fabricator et autor,
Immortale Habrecht nomen Isacus habet.

» Il fut nommé, en 1573, horloger de la ville et de la fabrique, et mourut à Strasbourg le 11-21 novembre 1620, à l'âge de 76 ans. Il eut plusieurs enfants de ses deux femmes : Abraham, son aîné, qui lui succéda dans la direction de l'horloge de la cathédrale, fut père d'Isaac Habrecht. Celui-ci obtint la même place au milieu du XVIIe siècle..... ».

Il semble assez probable, d'après cette note, que l'horloge qui se trouvait dans la Galerie des Peintures du Palais Ducal, aurait été faite par le fameux Isaac Habrecht; il n'avait, à l'époque dont nous parlons (1611), que 67 ans, et son petit-fils, qui porta le même nom que lui, était alors trop jeune pour qu'on ait pu lui confier un semblable travail.

Honoré, peintre verrier..... 27, 38
Hugo, de Toul, peintre..... 26

Jacot de Vaucouleurs, architecte..... 27, 31, 38
Jacquard (Claude), peintre..... 141
Jacquemin (Gérard), de Commercy, sculpteur..... 20
Jaquin (Nicolas), sculpteur..... 122
Jean, peintre verrier..... 27
Jennesson, architecte..... 143

Lallemand (Jacques), tourneur..... 7»
Lambert (Jean), fondeur..... 27
Lamour (Jean), serrurier..... 142, 147. 148, 149
Landry (Jean-Baptiste), peintre..... 109
Lanticque (Nicolas), menuisier..... 63
Laurens, fondeur..... 27
Lechien, marbrier-sculpteur..... 147
Legrand (François), peintre..... 122
Lenoir, sculpteur..... 147
Lhernette (Antoine), peintre..... 113, 114, 116
Lhernette (Jean), peintre..... 118
L'Isle (Gilles De), ingénieur et mathématicien..... 94
Lothello (Jean Paulo), sculpteur..... 71
Lyot (Jean), dit de Tassy, architecte..... 95

Maillet (Bertrand), peintre..... 26
Manciaux, faiseur de marbres artificiels..... 147
Marchal (Thiéry), architecte..... 71
Marchal (Toussaint), architecte..... 108
Maret ou des Marets (Pierre), de Pont-à-Mousson, sculpteur..... 47, 49
Marjollet (Claude), ingénieur..... 60
Martin (Jean), peintre verrier..... 108

Martin, peintre..... 123
Mayeur (Claude), sculpteur..... 114
Mélin (Charles), peintre..... 122
Menuet, sculpteur..... 140
Menusier (Jacob), de Toul, sculpteur..... 41
Mesnard (Robert), sculpteur..... 75, 76
Mesny, sculpteur..... 140, 181
Michel (Didier), sculpteur..... 100
Millereau (Georges), peintre verrier..... 49
Mique, architecte..... 146, 148
Mitté (Charles), tapissier..... 123
Montluisant, architecte..... 152
Moult (Jacques), peintre et sculpteur..... 26

Nicolas, peintre verrier..... 37,38
Noyer (Mengin), d'Essey, sculpteur..... 24

Oberlinder (Arnould), horloger..... 70

Paduano (Balthasar), « fortificateur »..... 55
Paoul (Jean), peintre..... 80
Paris (Jean), dit Thouwenin, architecte..... 46
Philbert (Antoine), sculpteur en bois..... 37
Pierre de Strasbourg, peintre verrier..... 27
Pierre de Toul, sculpteur..... 27
Pierre de Francheville, peintre verrier..... 47
Pierre, sculpteur..... 181
Poirel, menuisier..... 181
Principiano (Ambroise), fortificateur..... 55
Prot (David), peintre..... 113, 114
Provençal, peintre..... 131

Racle (Jean), graveur..... 108

Ragache (Jean), « tapissier de cuir doré »..... 78
Ragache (Jean), peintre..... 116, 134
Révérend, architecte..... 13»
Richard (Antoine), peintre..... 108
Richier (Ligier), sculpteur..... 44
Richier (Didier), peintre..... 70
Richier (Jean), sculpteur..... 108
Richier (Claude), « maître maçon »..... 106
Robinet, tourneur en bois..... 37
Rup (Du), peintre..... 123

Saint-Paul (Jean De), peintre..... 97, 100
Salmon (Gabriel), peintre..... 49
Sanlis (Jean De), sculpteur..... 40
Saulcy (Denis), de Sainte-Menehould, peintre..... 66
Saunier (Nicolas), faiseur de marbres artificiels..... 147
Schunken (Joseph), sculpteur..... 146
Sevelle (Nicolas), menuisier..... 138, 181
Simonin (Claude), sculpteur..... 108
Spierre (Claude), peintre..... 122
Spierre (François), graveur..... 122

Thomas, de Sainte-Marie, machiniste..... 135
Thouvenin, peintre verrier..... 27
Toueur (Archange), sculpteur..... 71
Trémont (Jean De), sculpteur..... 95, 100

Valdor (Jean), enlumineur et graveur..... 408
Vallé (Gabriel), plâtrier..... 138
Vallée (Alexandre), graveur..... 100
Vallier, sculpteur..... 140, 146, 147
Walneffer, sculpteur..... 147
Wayembourg (Jean De), peintre..... 78, 79

Vignoles (Thiéry), peintre..... 97, 100
Villaume (Remy), sculpteur..... 137
Willon (Claude), dit l'Enfariné, architecte..... 63

Si l'on ajoute à cette longue et brillante nomenclature tous les hommes distingués dans les sciences, dans les arts, dans la littérature, etc., dont je n'ai pas prononcé les noms, on verra que la Lorraine peut revendiquer un rang très-honorable parmi les nations de l'Europe qui ont produit le plus d'illustrations en tout genre. C'est un fait qu'on est heureux et fier de pouvoir constater, et qui, comme je l'ai dit ailleurs (1), est un des principaux titres de gloire de notre patrie.

(1) Note biographique sur le peintre Van Schuppen, lue à la Société d'Archéologie lorraine, et publiée dans le journal l'*Espérance, Courrier de Nancy,* en février 1852.